

Groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale

Résultats des travaux

Membres du groupe de réflexion

Jean Bosco BOUYER, MAE/DGCID

Bernard CAVAILLE, PNCI

Jean-Claude DEVEZE, Consultant

Christian FAULIAU, Consultant

Jean-Claude GALANDRIN, AFD

Alain MARAGNANI, MAP-DGER

François ORIVEL, IREDU

Dominique POUSSOU, ENESAD

Sébastien SUBSOL, MAE/DGCID

Isabelle TOUZARD, Montpellier SupAgro IRC

Martin WEISS, PNCI

Animateur et rédacteur : Christian FUSILLIER, Consultant

Mai 2007

Le contenu de ce rapport est de la responsabilité de son auteur et n'engage pas le ministère des Affaires étrangères, commanditaire de cette étude.

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier le Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

iram34@iram-fr.org

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
RÉSUMÉ	7
1. INTRODUCTION	11
1.1. Genèse et objectifs du groupe de réflexion	11
1.2. Organisation des travaux	12
2. LA QUESTION DE L'ÉCONOMIE DE LA FORMATION	14
2.1. Un outil de connaissance et d'aide à la décision	14
2.2. Un outil d'économie rurale	15
2.3. Un outil de gestion inter-acteurs et à plusieurs dimensions	15
2.4. Des principes à prendre en compte	17
3. MESURER LES COÛTS-AVANTAGES DE LA FORMATION AGRICOLE	18
3.1. Quelques éléments théoriques	18
3.1.1. Un domaine encore mal exploré	18
3.1.2. Une approche par l'audit	19
3.2. Les différents types de coûts	25
3.2.1. Des méthodes pour la mesure des coûts de la formation	25
3.3. Mesurer les effets de la formation	28
3.3.1. Des outils de diagnostic et de mesure des effets	28
3.3.2. La notion « d'effet de seuil »	29
L'effet de l'éducation est donc d'autant plus fort que les conditions de valorisation de l'éducation sont réunies.	29
3.3.3. L'impact de la formation professionnelle dans le secteur du développement rural	30
3.3.4. La question des « retours sur investissement » de la formation agricole	30
3.3.5. La question des impacts de la formation agricole et rurale	34
3.3.6. A quelle échelle mesurer les effets ?	34
3.4. Eléments de bilan sur l'atelier de Dakar	35
3.4.1. Bilan sur « la matière première » fournie au cours de l'atelier	36
3.4.2. Dégager des indicateurs de type « tableau de bord »	37

3.4.3. Des propositions en termes d'argumentaires à construire en faveur de la formation agricole et rurale de masse	37
3.4.4. Les compétences nécessaires à l'économie de la formation agricole	41
4. POUR UN FINANCEMENT DURABLE DE LA FORMATION AGRICOLE	43
4.1. Plusieurs aspects à considérer	43
4.1.1. La régulation politique	43
4.1.2. La décentralisation	44
4.1.3. La fiscalité locale, la fiscalité de porte	44
4.1.4. Les synergies entre agences de coopération, entre intervenants externes	44
4.1.5. La participation financière des personnes formées	44
4.1.6. Les modes de gestion des fonds de formation	44
4.2. Fonds de financement et formation de masse	45
4.3. Eléments de résultats sur une enquête conduite sur 5 Fonds de formation	46
4.4. Quelques commentaires	48
5. DES PROPOSITIONS POUR LA SUITE	50
5.1. Etudes et recherches	50
5.1.1. Grille de caractérisation des dispositifs de formation agricole	50
5.1.2. Connaissance et analyse des budgets publics et privés de formation agricole et rurale	51
5.1.3. Analyse économique des actions de formation réalisées par les sociétés cotonnières d'Afrique de l'Ouest	52
5.1.4. Poursuite des études de cas concrets de mesure des coûts de dispositifs de formation de nature différente, formation initiale et continue	53
5.1.5. Etude d'identification des différents systèmes de financement de la formation agricole et rurale	54
5.1.6. Etude sur les modes de financement de la formation agricole dans les mécanismes de décentralisation	55
5.1.7. Etude documentaire sur les travaux conduits en pays anglophones	56
5.2. Structurer et organiser les compétences en économie de la formation	56
5.2.1. Se doter d'un pôle référent en « Economie de la formation agricole et rurale »	56
5.2.2. Former des économistes de la formation agricole et rurale	57
5.2.3. Renforcer les compétences économiques des cadres chargés de la formation agricole et rurale dans les ministères	57
5.3. Mesures d'accompagnement	58

5.3.1. Identifier et mettre en œuvre un projet d'accompagnement des recommandations	58
5.3.2. Développer la communication auprès des ensembles sous-régionaux	59
6. ELEMENTS DE CONCLUSION	60
<hr/>	
6.1. Assurer un suivi des recommandations	60
6.2. Faire preuve de pragmatisme : partir de l'existant	60
ANNEXES	62
<hr/>	
Annexe 1 – Termes de référence	62
Annexe 2 – Notes de lecture « L'Education pour le Développement, une analyse des choix d'investissement »	68
Annexe 3 – Notes de lecture « La formation et son économie »	74
Annexe 4 – Notes techniques pays	76
Annexe 5 - Grille de caractérisation des dispositifs de formation	77
Annexe 6 - « Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole »	84
Annexe 7 - Note sur l'économie de la formation professionnelle agricole	87
Annexe 8 – Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales	91
Annexe 9 – Entretien à l'Ecole Normale Supérieure	96
Annexe 10 – Atelier de Dakar sur l'économie de la formation	98
Annexe 11 - L'analyse économique et financière de la formation agricole et rurale	104
Annexe 12 - Liste des notes de travail et documents	111

Sigles et abréviations

AFD	Agence française de développement
BFPA	Bureau pour la formation professionnelle agricole, Sénégal
FAR	Formation agricole et rurale
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CESAG	Centre d'Etudes supérieures de gestion, Sénégal
CESAO	Centre d'études économiques et sociales pour l'Afrique de l'ouest
CFA	Centre de formation pour apprentis
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale, France
CIFA	Centre d'information et de formation agricole, Sénégal
CMDT	Compagnie malienne de développement des textiles
CMR	Centre des métiers ruraux, Côte d'Ivoire
CODESRIA	Organisme panafricain de recherche en sciences sociales, Sénégal
ENESAD	Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon, France
ENFA	Ecole nationale de formation agricole de Toulouse
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
ETP	Equivalent temps plein
FARM	Foundation for world agriculture and rural life
FEDER	Fonds européen de développement régional
FIRCA	Fonds d'investissement agricole, Côte d'Ivoire
FSE	Fonds social européen
HEC	Hautes études commerciales
IDF	Ingénierie des dispositifs de formation
INADES	Institut africain pour le développement économique et social
IRC	Montpellier SupAgro Institut des régions chaudes (CNEARC)
IREDU	Institut de recherches en sciences de l'éducation, France
MAE	Ministère français des Affaires étrangères
MAAPAR	Ministère français de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
MANFORME	Programme de formation professionnelle en Tunisie
MFR	Maisons familiales et rurales
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation paysanne
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNCI	Pôle national de coopération internationale, France
PVD	Pays en voie de développement
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et producteurs agricoles
SNFAR	Stratégie nationale de formation agricole et rurale
TDR	Termes de référence
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
URECOS-CI	Union régionale des entreprises coopératives, Côte d'Ivoire

Résumé

1. Le Ministère français des Affaires étrangères, suite aux recommandations de l'atelier de Ouagadougou de 2005¹, a décidé d'accompagner le travail d'investigation souhaité par les participants dans le domaine de l'économie de la formation agricole et rurale. Parmi d'autres initiatives², un groupe de réflexion et de proposition sur ce thème a été mis en place. Ce rapport en présente les résultats.

2. Trois thèmes principaux de travail ont été soumis au groupe : (i) les coûts des formations agricoles et rurales, (ii) les effets de la formation agricole et rurale, (iii) les modes de financement durables de la formation agricole et rurale. La finalité étant, à travers ces trois questions, de mieux appréhender l'importance des aspects financiers dans un système de formation d'une part, et d'autre part l'impact que peut avoir ce système sur l'économie du secteur agricole et rural.

3. Le groupe de réflexion, composé d'une dizaine de personnes de différentes institutions et de personnes ressources, s'est réuni à quatre reprises. Divers documents préparatoires, des interviews, des notes de lecture ont été réalisés. Un atelier organisé par le réseau FAR à Dakar (décembre 2006) sur l'économie de la formation a permis d'approfondir les discussions. Les divers documents de travail du groupe ont été déposés sur le site Internet du réseau FAR³ pour favoriser les échanges. Ils sont consultables en annexes.

Principaux constats

4. L'économie de formation agricole est encore fort peu étudiée, a fortiori dans les pays Africains. La littérature est assez maigre, et les bases méthodologiques de mesure des coûts et des effets sont encore pour une bonne part fragiles. Les budgets publics et privés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle initiale et continue sont mal connus, souvent éclatés entre plusieurs institutions, et les coûts ne sont pas consolidés. Il n'y a pas de dispositifs de suivi global permettant d'apprécier les coûts-avantages de différents types de dispositifs pour différents publics et donc de guider les décideurs dans leurs choix stratégiques. La formation agricole fait souvent figure de variable d'ajustement face aux priorités exprimées par d'autres secteurs⁴.

5. Il existe cependant des acquis sur lesquels il est possible de s'appuyer pour donner à l'économie de la formation une meilleure visibilité et un plus fort impact : (i) la situation agricole et rurale de nombreux pays devient très difficile et il paraît incontournable de redéfinir des priorités et des stratégies dans lesquelles l'économie de la formation peut

¹ Atelier international « Formations de masse en milieu rural, éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale » http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/actes.pdf

² stagiaires IREDU dans 3 pays, atelier du réseau FAR sur l'économie de la formation, étude sur le financement de la formation professionnelle agricole

³ <http://www.far.agropolis.fr/compte-rendu/rencontres.php>

⁴ santé, éducation de base, infrastructures...

apporter des arguments audibles, (ii) les travaux de formation-information-vulgarisation et de conseil à l'exploitation sur les grandes filières, notamment cotonnières, peuvent fournir des éléments chiffrés importants, tant sur les coûts que sur les effets, (iii) les bilans-diagnostic des appareils éducatifs agricoles de plusieurs pays ont mis en évidence l'exigence d'utilisation de grilles de caractérisation des dispositifs de formation⁵, (iv) des démarches novatrices⁶ permettent de mieux comprendre les motivations des ménages et de mieux approcher la construction de la demande sociale de formation, (v) enfin la motivation manifestée par des cadres de ministères, par des professionnels de la formation agricole ou par des responsables d'organisations professionnelles qui veulent redonner à la formation toute sa place dans le développement rural.

Recommandations opérationnelles

Études et recherches

Plusieurs thèmes d'études et de recherches sont recommandés par le groupe afin de mettre en évidence des outils nécessaires au renforcement des compétences dans le secteur de l'économie de la formation agricole et rurale. Dans la mesure du possible, il conviendra de confier ces études, ou d'impliquer, des cabinets d'études africains.

6. Simplification – adaptation et expérimentation de la grille de caractérisation des dispositifs de formation agricole et rurale, qui est une base incontournable à partir de laquelle vont pouvoir se décliner ensuite des analyses comparatives de performances.

7. Connaissance et analyse des budgets publics et privés de la formation agricole et rurale, afin de disposer des informations utiles à l'élaboration de stratégies.

8. Analyse économique des actions de formation réalisées par les sociétés cotonnières d'Afrique de l'ouest, afin notamment de clarifier les coûts et effets des différents modes de formation mis en œuvre en direction des producteurs agricoles.

9. Poursuivre les études de cas concrets de mesure des coûts de dispositifs de formation agricole et rurale de nature différente, initiale et continue.

10. Identifier les différents modes de financement de la formation agricole et rurale, publics et privés, et l'analyse des facteurs ayant permis d'obtenir des résultats favorables. S'appuyer sur le cas concret du FIRCA⁷ de Côte d'Ivoire dont le bilan devrait être riche d'enseignements, notamment sur le rôle de l'Etat et de ses partenaires.

11. Mieux connaître les modes de financement de la formation agricole et rurale dans les mécanismes de décentralisation, car il devient de plus en plus fréquent que les collectivités territoriales (communes) gèrent une part des investissements dans ce secteur.

⁵ Grilles d'analyse-diagnostic élaborées par Pierre Debouvry.

⁶ travaux de Montpellier SupAgro Institut des régions chaudes (ex CNEARC)

⁷ Fonds d'investissement agricole

12. **Mieux connaître les travaux conduits en pays anglophones.** Mise à jour des méthodes économiques de mesure des coûts-avantages de la formation agricole et rurale utilisées par nos partenaires anglo-saxons, jusqu'ici fort mal connues dans les milieux francophones.

Structurer et organiser les compétences en économie de la formation

Divers travaux complémentaires sont recommandés pour aider à une meilleure structuration et organisation des compétences relatives à l'économie de la formation dans les pays.

13. **Se doter d'un pôle référent en matière d'économie de la formation agricole et rurale,** comme cela existe déjà pour l'éducation de base.⁸ Une équipe de spécialistes de l'économie de la formation permettrait de fournir à un ensemble de pays des informations et analyses utiles à la prise de décision et à la définition de mesures de gestion des dispositifs de formation adaptées à leurs objectifs et contextes.

14. **Former des économistes de la formation agricole et rurale,** publics et privés, étudiants ou en situation professionnelle, afin que les principaux acteurs concernés puissent disposer d'informations et d'analyses économiques utiles à la prise de décision, et que soient mis en œuvre les outils de suivi et évaluation minimum.

15. **Renforcer les compétences des cadres chargés de la formation agricole et rurale dans les ministères,** afin que les services de l'Etat puissent mieux contribuer au travail de collecte, analyse des données utiles à la mise en œuvre de dispositifs de formation adaptés et performants. Cette proposition est complémentaire de la précédente, elle ne cible pas les économistes mais les cadres en charge de la formation dans les services publics.

Mesures d'accompagnement

16. **Identifier et mettre en œuvre un projet d'accompagnement des recommandations.** Il est recommandé par le groupe de mettre en pratique dans trois pays les propositions formulées, appliquées à l'objectif de mise en œuvre de formations de masse en milieu rural. Ce programme de terrain chercherait à démontrer en vraie grandeur les effets possibles de la formation agricole et rurale lorsque des efforts de mise en synergie sont soutenus et que les outils adéquats sont employés.

17. **Consolider les différentes propositions dans une démarche d'ensemble.** Pour que l'ensemble des efforts et des travaux soutenus par le MAE sur ce thème au cours des dernières années puissent se concrétiser, il est vivement recommandé qu'un petit groupe, sur une durée de deux ans, soit chargé du suivi des différents travaux et actions qui pourraient être décidés, notamment en s'appuyant sur les dynamiques générées par le réseau FAR.

18. **Développer la communication et les partenariats.** Les dynamiques d'information et d'échanges qui sont lancées, notamment dans le cadre du réseau FAR sont à poursuivre. Des partenariats nouveaux sont à envisager avec des structures qui sont engagées dans des actions

⁸ le Pôle de Dakar

de renforcement des capacités (Université du coton, FARM⁹, HEC, ...), et avec les ensembles institutionnels sous régionaux (UEMOA, CEDEAO, CEMAC...).

19. Enfin, il faut noter qu'au cours de l'atelier de Dakar organisé par le réseau FAR en 2006 sur le thème de l'économie de la formation, un travail a été réalisé sur les **argumentaires politico-économiques que l'on peut développer en faveur de la formation agricole et rurale**. Ce travail a été revisité par le groupe de réflexion. Six thèmes à caractère politique (démographique, économique, financier, sécurité alimentaire, mondialisation, environnement) et quatre thèmes technico-économiques (mise en cohérence des dispositifs de formation, suivi-évaluation, prospective, mesures en faveur des jeunes et de l'implication des organisations professionnelles) sont proposés. Cette base pourra constituer un sujet de réflexion pour les économistes de la formation et les équipes nationales chargées de la définition et de l'accompagnement des stratégies en matière de formation agricole et rurale.

⁹ Fondation pour l'aide aux pays en développement : entreprises, développement agricole...

1. Introduction

1.1. Genèse et objectifs du groupe de réflexion

Tous les travaux récents réalisés sur la formation agricole et rurale s'accordent au moins sur ce point : **les besoins en matière de formation professionnelle dans les pays en développement sont énormes, et les dispositifs actuels ne sont pas adaptés aux enjeux.** La formation professionnelle agricole et rurale fait figure de parent pauvre, les budgets qui lui sont alloués sont très faibles au regard des besoins. Dans le meilleur des cas les besoins en formation sont estimés, mais **pour convaincre les décideurs nationaux et internationaux qu'il faut investir dans ce secteur, il manque un argumentaire économique** qui permettrait de guider les choix.

L'objectif de ce groupe de réflexion, soutenu par le MAE, est de **contribuer à la mise en évidence d'arguments convaincants et mesurables en faveur de dispositifs de formation** agricole et rurale de masse, dont la nécessité est maintenant largement reconnue par les praticiens qui s'intéressent au développement rural.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux des groupes de réflexion MAE/MAP menés depuis 2000¹⁰, et s'appuie sur les recommandations issues de l'atelier international de Ouagadougou de mai 2005 sur la « *Formation de masse en milieu rural, éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale* »¹¹. Sont également prises en compte les conclusions de l'« étude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne »¹².

Ce groupe de travail se propose d'aborder trois questions centrales en matière d'économie de la formation agricole et rurale :

- (i) quels sont les coûts de la formation agricole et rurale, par nature de dispositifs ?
- (ii) quels sont les retours sur investissement dont on peut mesurer les impacts sur le développement de l'économie nationale ?
- (iii) quels sont les modes de financement durable de la formation agricole et rurale existants ou pouvant être mis en œuvre ?

¹⁰ Groupe de travail MAE / MAAPAR. « *Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International* ». Textes d'analyse et de propositions sur : http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Document_1_/Bibliothèque.doc

¹¹ http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/actes.pdf

¹² Etude réalisée par l'Iram, à la demande du Ministère français des Affaires étrangères, C.Fusillier, décembre 2004 http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2005_rapport_final_IRAM.pdf

Afin d'apporter des éléments de réponses à ces questions ambitieuses, le groupe de travail cherchera à :

- clarifier les définitions et concepts de base ;
- préciser le ou les champs et outils d'applications (les dispositifs de formation concernés), les types d'actions possibles dans le domaine de l'économie de la formation agricole et rurale, la nature des acteurs et des compétences nécessaires, et les priorités de moyen terme. »

Lors du lancement des travaux du groupe de réflexion, en octobre 2006, Alain Dhersigny, chef du bureau des politiques éducatives et de l'insertion professionnelle a rappelé la démarche du Ministère des Affaires étrangères :

- Le MAE contribue, depuis plusieurs années, à l'initiative « Education pour tous » et constate aujourd'hui que le problème de l'insertion professionnelle des jeunes prend de plus en plus d'importance dans l'agenda international, notamment en Afrique ;
- **Progressivement, les interventions dans le champ de l'éducation, de la formation et de l'insertion feront l'objet d'une approche globale**, sans les traiter séparément comme cela a été le cas jusqu'à maintenant. Le MAE entend, dans un avenir proche, présenter au CICID une stratégie unifiée « Education/Formation/Insertion » qui re-contextualisera la stratégie sur l'éducation et intégrera les dimensions formation et insertion ;
- En s'appuyant sur les conclusions de l'atelier de Ouagadougou de mai 2005, qui a mis en évidence le besoin de raisonner les formations agricoles et rurales en termes de « formations de masse », le MAE accorde toute son importance aux formations rurales, à l'instar de celle qu'il apporte aux formations en milieu informel. Le groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale, qu'il soutient, participe de cet effort. **Il n'y a pas encore d'orientations clairement affirmées dans le domaine de l'économie de la formation, et le groupe de réflexion a la tâche difficile d'apporter des éléments de réponse sur l'ensemble de ce domaine ;**
- En parallèle, le MAE a décidé de renforcer le Pôle de Dakar en affectant un économiste de la formation, dont le mandat sera de contribuer à décroiser le secteur. Enfin, le MAE poursuit ses appuis au CESAG de Dakar, qui travaille également sur des questions relatives à l'économie et aux dispositifs de la formation.

1.2. Organisation des travaux

Le « Groupe de réflexion » est composé d'une dizaine de personnes, il s'est réuni à 4 reprises pour échanger sur les différents thèmes relatifs aux trois questions de fonds qui lui sont posées. En plus de ces réunions qui se sont déroulées entre octobre 2006 et mars 2007, une partie des membres du groupe a pu participer à l'atelier de Dakar de fin novembre 2006 consacré à l'économie de la formation.

La coordination de ce travail a été confiée à un consultant¹³, dont le mandat était de procéder à des recherches, de préparer les réunions en rédigeant des notes préparatoires, d'animer les débats et enfin de rédiger des comptes rendus et le présent rapport. Quelques experts ont été invités aux réunions, et des interviews ont été menées. Par ailleurs, des fiches de lecture ont été rédigées et remises aux participants. Enfin, pour élargir la réflexion, au delà de la présentation des premiers résultats des travaux du groupe faite lors de l'atelier de Dakar, les différents documents ont été mis en ligne sur le site du réseau FAR afin de provoquer des questions ou des apports nouveaux.

La première réunion, en octobre 2006, s'est fixé comme objectif d'échanger sur la compréhension même du concept « économie de la formation ».

Au cours de la seconde réunion, en novembre 2006, le groupe de réflexion a voulu échanger sur les outils, les méthodes et la nature des compétences nécessaires au développement de l'économie de la formation. Deux experts ont été invités à présenter le travail d'audit de l'enseignement technique agricole français auquel ils ont participé¹⁴, car il était souhaitable de comprendre les bases méthodologiques sur lesquelles les mesures ont été réalisées, et d'identifier des pistes utiles pour la réflexion.

La troisième réunion a permis de faire un bilan des échanges de l'atelier de Dakar et d'aborder la question du financement durable de la formation agricole et rurale.

La dernière réunion a permis essentiellement d'échanger sur les différentes propositions issues du groupe de réflexion.

Le groupe de réflexion est conscient que beaucoup reste à faire et à écrire et que les réunions qu'il a tenues ne sont pas suffisantes pour provoquer des avancées décisives. Cependant nous espérons qu'elles ont permis de dégager des pistes de réflexion et des propositions utiles qui devraient permettre, notamment au MAE et à l'AFD, mais aussi aux professionnels de la formation agricole et aux chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation, d'orienter leurs travaux sur le sujet.

¹³ Christian FUSILLIER, agro-économiste, consultant associé à l'IRAM, avec quelques jours en appui de Christian FAULIAU, consultant

¹⁴ « Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole », 2006

2. La question de l'économie de la formation

2.1. Un outil de connaissance et d'aide à la décision

En matière d'arbitrages budgétaires au niveau national, les décideurs doivent considérer deux questions importantes : (i) est-ce que l'éducation contribue à la croissance économique ? (ii) qu'en est-il de la contribution de l'éducation au développement économique comparée à celle du capital physique ?

Ces questions posées par G.Psacharopolos¹⁵ à propos de l'éducation situent bien les enjeux, et restent valables pour le secteur de la formation agricole et rurale. Une première approche est donc que **l'économie de l'éducation et de la formation doit fournir les informations et les analyses nécessaires à la prise de décision.**

Selon Sandra Bellier¹⁶ l'économie de la formation recouvre plusieurs sens :

- la connaissance des flux économiques générés par les activités de formation (qui consomme quoi et combien ? ...) ;
- le poids de la formation dans l'économie nationale (1,6 % du PNB en France) ;
- en tant que modèle de rentabilité, qui permet de gagner de l'argent ;
- en tant qu'instrument du développement économique, permettant l'innovation, la lutte contre la concurrence.

Dans cette définition, « **parler d'économie de la formation c'est se donner les moyens de mesurer l'impact de la formation sur l'économie.** »

Dans une note de l'IRC, il est souligné que **le champ de l'économie de la formation est vaste**, il concerne¹⁷ :

- la sphère micro économique autant que la sphère macroéconomique ;
- l'analyse de la demande autant que l'analyse de l'offre ;
- l'étude des comportements des agents et du fonctionnement des organismes, autant que l'évaluation des résultats de leurs activités ;

¹⁵ voir en annexe la fiche de lecture du livre « L'Education pour le Développement - Une analyse des choix d'investissement »

¹⁶ L'économie de la formation : quels types de débats ? par Sandra Bellier, directrice de Capiro, Pierre Caspar, CNAM

¹⁷ voir l'annexe 7 pour plus de détails

- la compréhension des mécanismes de régulation, de rencontre entre l'offre et la demande (notamment par les marchés) autant que l'analyse interne des organismes.

C'est pourquoi, selon l'IRC, **la définition de stratégies nationales de formations rurales requiert de faire recours à l'analyse économique :**

- Pour évaluer les dispositifs de formation ;
- Pour mieux prendre en compte la demande en formation des acteurs ;
- Pour définir la place à accorder au « marché » dans la rencontre de l'offre et de la demande.

Il s'agit de **mobiliser les outils économiques** d'évaluation des organismes de formation, existants ou envisagés, **qui permettent :**

- en interne de mesurer l'activité des établissements, ainsi que la « productivité » des ressources humaines et matérielles engagées, et de faire l'évaluation financière des dispositifs ;
- en externe, de prendre en compte l'insertion des sortants, la « sanction du marché », ou plus généralement les modes de valorisation de la formation.

Il s'agit là d'éléments de comparaison des systèmes entre eux, d'aide à la prise de décision, rarement utilisés pour juger de la pertinence de certaines propositions.

Au niveau macroéconomique, c'est-à-dire du financement global du système éducatif, il est également nécessaire de disposer d'un système d'information permettant de faire l'évaluation financière et budgétaire du secteur, et de le défendre dans le cadre de débats interministériels.

2.2. Un outil d'économie rurale

Chacun sait que la formation est un outil, et que cet outil seul s'il est un facteur nécessaire, n'est pas un facteur de développement suffisant.

La formation agricole et rurale produit des effets d'autant plus forts sur le développement économique que les conditions de sa valorisation sont en place, sous les multiples formes que l'on connaît (accès aux ressources foncières, aux intrants, au crédit, aux marchés, à l'information, etc.).

Pour cela une des dimensions complexe de l'économie de la formation est de mesurer les interactions et effets de ces différents facteurs combinés pour en dégager des éléments relatifs au rôle joué par la formation.

2.3. Un outil de gestion inter-acteurs et à plusieurs dimensions

« L'économie de la formation a pour but de permettre aux acteurs des différents niveaux d'un territoire de prendre des décisions pour la mise en œuvre de dispositifs de formation pertinents et efficaces ».

Cette définition proposée par le groupe veut insister sur le fait que l’outil « économie de la formation », avec ses différentes composantes n’est pas seulement un outil indispensable aux décideurs nationaux, il peut aussi être un outil de décision et de gestion aux différentes échelles d’un territoire. Cette définition veut également mettre en évidence qu’il s’agit de faire travailler ensemble différents types d’acteurs, publics et privés, formels et informels, de la formation initiale et de la formation continue.

L’économie de la formation peut être comprise comme **un outil d’aide à la décision politique** mais aussi comme **un outil d’aide à la formulation d’une politique**.

Enfin, il faut également insister sur le fait que la finalité de l’outil est de fournir les éléments utiles à la promotion de dispositifs de formation adaptés aux besoins du développement et aux ressources mobilisables.

Pour réaliser cette ambition, plusieurs dimensions sont à considérer, à partir desquelles pourra être conduit un travail d’argumentation :

- **Une dimension « éthique / philosophique »** : le droit à la formation pour tous, qui n’est pas lié à des raisonnements à caractère économique et financier. Dans le cas particulier des pays en développement, cet argument pèse peu, les contraintes budgétaires sont telles qu’il est difficile de convaincre un ministre des finances avec cette dimension.
- **Une dimension « sociale – sociétale »** : il s’agit là de s’inscrire dans les choix de société qui sont faits pour le secteur agricole et rural ; ces choix sont traduits en principe dans les orientations de politique agricole, et parfois déclinés pour la formation agricole et rurale via des documents de stratégie nationale. Les choix sont conditionnés par des tendances lourdes, comme les évolutions démographiques, le foncier, la problématique de l’insertion des jeunes, les migrations, autant d’éléments majeurs qui conditionnent la paix sociale.
- **Une dimension « technique »** : il s’agit là de travailler sur les types de dispositifs, leurs coûts, les modes de mise en œuvre, les rôles de chacun, les outils de suivi et de mesure des effets et impacts, et sur l’organisation pour le faire.
- **Une dimension « politique »** : les acteurs, les différents niveaux de décision (en lien avec le niveau de décentralisation), les choix d’investissement et leurs paramètres. Par ailleurs il est souligné par plusieurs membres du groupe que la formation agricole et rurale est en lien avec plusieurs « externalités » qui constituent des biens communs : la paix sociale, la protection de l’environnement¹⁸, la création d’emplois ruraux, les flux migratoires, ... Nous ne savons pas aujourd’hui mesurer la contribution de la formation à ces différents facteurs.

¹⁸ A titre d’exemple, J.C Galandrin insiste sur la nécessité de prendre en compte les aspects environnementaux dans les argumentaires économiques liés à la formation agricole et rurale. Les agriculteurs sont des aménagistes, mais ils ont de moins en moins la possibilité et les savoirs-faire qui leurs permettent d’exercer cette importante fonction de préservation du capital environnemental.

- **Une dimension « économique et financière »**, qui devrait tenir compte de l'organisation des territoires, mesurer les coûts et bénéfices de nombreux facteurs directs et indirects liés à la formation (de la balance des paiements, en passant par les gains de productivité, les gains liés à une bonne gestion, les gains fiscaux, etc...).
- **Une dimension « humaine »**, qui consisterait à prendre en compte la complexité des trajectoires et des éléments qui régissent les choix et postures des individus ou des ménages vis à vis de la formation agricole et rurale.

Chaque dimension (y compris la dimension « éthique ») a un poids relatif, variable d'un pays à l'autre, et n'est pas ou peu formalisée.

2.4. Des principes à prendre en compte

Plusieurs principes ont été évoqués qui conditionnent en partie l'approche « économie de la formation » :

- Les budgets des PVD sont très restreints. Ils laissent cependant certaines marges de manœuvre, en particulier avec les appuis des organisations internationales, comme l'ont démontré les efforts pour la lutte contre le sida ou la mise en œuvre de la stratégie éducation pour tous. Mais la formation agricole et rurale ne pourra se développer que si des arguments convaincants sont présentés aux décideurs.
- Il apparaît difficile d'assurer un développement agricole et rural durable, adapté aux problèmes locaux, si les producteurs ne peuvent participer eux-mêmes à l'analyse de leur situation, c'est-à-dire s'ils n'ont pas accès aux outils de connaissance et d'information de base (lire, écrire, compter, mais aussi un accès à des informations techniques et scientifiques).
- La construction de la demande de formation est sociale, économique et politique.
- Elle doit trouver sa place dans les plans de développement des différents niveaux d'organisation du territoire.
- La formation est un outil de développement : son action est à combiner à d'autres facteurs (accès aux services et moyens de production, à l'information, politiques incitatives, participation à la décision, etc.).
- Plus le rôle des différents acteurs est clair, plus il sera possible de mesurer des effets de la formation (famille, commune, département, région, pays).

Diverses considérations

- Les arguments économiques et sociaux en faveur de la formation agricole et rurale sont à réfléchir essentiellement vis à vis du public des jeunes exploitants agricoles, déjà installés, ou para-agricoles, ayant un niveau minimum d'alphabétisation. L'hypothèse étant que la valorisation des formations sera plus forte avec ce public.
- Les principaux destinataires des arguments liés à l'économie de la formation agricole et rurale sont les Etats, les bailleurs de fonds, et les acteurs organisés de la FAR.

3. Mesurer les coûts-avantages de la formation agricole

3.1. Quelques éléments théoriques

3.1.1. Un domaine encore mal exploré

Les travaux qui portent sur les liens entre économie et formation sont peu nombreux et éclatés entre diverses institutions. Ce constat déjà réalisé vers 1950 reste vrai aujourd'hui.¹⁹

« Lier l'économie à la formation est une entreprise complexe qu'ont investie avec précaution certains chercheurs depuis les années 1950. Elle entrelace **deux opérations délicates : évaluation de la dépense de formation et appréciation rigoureuse de son efficacité**. Le coût du maintien et/ou de l'amélioration de la performance des individus est bien l'une des questions premières dans le contexte du travail et, partant, des économies nationales. Pourtant, et **malgré l'évidence des enjeux, l'économie reste une mal-aimée des sciences de la formation**, réunissant des travaux disparates, peu théorisés, peu visibles. »

Selon G.Psachalopoulos, l'objectif de la mesure des coûts-avantages de la formation est de fournir des éléments aux décideurs pour les choix d'allocation des ressources. Elle part du principe que l'éducation-formation améliore les compétences productives de l'individu (certains détracteurs de la méthode pensant que l'éducation ne fait que révéler des capacités productives sans les améliorer, servant seulement à sélectionner les individus, c'est « l'effet parchemin », et donc que la mesure des coûts-avantages n'a pas de sens).

Les modes de calcul sont basés sur le **taux de rendement interne de l'investissement en éducation**²⁰. Ce type de calculs a été appliqué à plus de 50 pays pour mesurer le taux de rendement de l'investissement en éducation.

Le taux de rendement privé mesure la relation entre les coûts et les avantages de l'éducation pour l'individu. Il contribue à la détermination de la demande individuelle de formation.

Le taux de rendement social mesure la relation entre tous les coûts sociaux de l'éducation qui doivent être supportés par la société dans son ensemble, et les avantages qui doivent lui

¹⁹ La formation et son économie. Un état des études et des recherches en France. Par André Voisin, économiste¹⁹

²⁰ Pour les spécialistes : « la méthode consiste à multiplier la valeur des coûts ou des avantages de chaque année par un facteur d'actualisation en utilisant les taux d'intérêts composés pour n'importe quel nombre d'années ».

revenir. A noter que les abandons scolaires ou les redoublements sont considérés comme des coûts sociaux.

Le coût d'un investissement doit être mesuré par son coût d'opportunité, et donc par l'estimation des opportunités alternatives auxquelles on renonce.

Pour cela il est indispensable d'identifier toutes les ressources, matérielles et humaines utilisées dans un projet d'éducation, ce qui va au-delà des chiffres figurant dans le budget du Ministère de l'éducation, car certaines ressources proviennent d'autres budgets (par exemple un terrain fourni par une collectivité). On évoque ici « le taux de rendement social » (en reprenant les termes de la page précédente) ; il en va de même pour le « taux de rendement privé » : évaluer le coût d'opportunité implique de connaître les niveaux de revenus (en ce qui nous concerne : revenus agricoles) auxquels l'individu renonce en investissant dans l'éducation ou la formation.

La mesure des avantages de l'éducation : le plus évident est celui des revenus plus élevés perçus par les travailleurs éduqués, tout au long de la vie, avantage pour l'individu et pour la société par les contributions qu'ils procurent au revenu national. **Si l'on accepte le lien discuté entre revenus et niveau de productivité** (en effet, en ce qui concerne l'agriculture familiale africaine, les revenus souvent sont faibles non pas seulement du fait de la productivité des systèmes de culture et d'élevage, mais aussi parce que l'accès aux ressources - foncier, eau - et aux marchés a un coût élevé), **on peut retenir cette mesure comme avantage direct de l'éducation**. Les chiffres peuvent être obtenus par le suivi d'un échantillon de travailleurs sur une période de temps, à compter de leur entrée dans la vie active. Une autre méthode consiste à obtenir des données sur les gains d'échantillons de travailleurs d'âges différents à un moment donné, afin de construire un profil « âge-gains ». De ces analyses il ressort, d'une part, une forte corrélation entre le niveau de gain et le niveau d'éducation et, d'autre part, un lien de cause à effet avec l'âge, les gains de productivité étant liés également à l'expérience professionnelle.

3.1.2. Une approche par l'audit

Les auteurs de l'étude « Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole »²¹ ont présenté au groupe de réflexion l'audit de modernisation qu'ils ont conduit. Bien que le travail soit relatif à la formation professionnelle agricole en France, la démarche reste intéressante pour notre problématique.

Il faut distinguer un « audit de programme », dont le but est de vérifier la cohérence des politiques entre elles, d'un « audit de modernisation », dont l'objectif est d'analyser des performances et de dégager des propositions d'économies immédiates, à performances égales.

L'audit de modernisation sur l'enseignement technique agricole a été réalisé sur une période de deux mois, par une équipe de 5 personnes, et avec l'appui d'un cabinet qui a réalisé un travail important de collecte et traitement de l'information utile demandée par les auditeurs.

La commande initiale portait essentiellement sur la mesure de l'adéquation entre charges d'enseignement et effectifs d'élèves, sur l'analyse de la répartition géographique de l'offre, et

²¹ Y.Cuvier et E.Marshall, 2006

sur l'étude des causes des écarts de coûts entre établissements publics entre eux ou privés et publics. Il est à noter que le groupe d'auditeurs n'a pas hésité à recadrer les objectifs de l'étude en mettant l'accent sur l'adéquation entre la formation et les missions, notamment l'adéquation de l'appareil de formation aux besoins des territoires et sur les modalités de formation des coûts.

A noter que cet audit a eu comme objectif annexe de permettre de mieux faire connaître aux autres ministères la situation du secteur de l'enseignement technique agricole.

Le périmètre de l'audit :

- 847 établissements d'enseignement agricole, 162 CFA
- environ 300 élèves par établissement public agricole, environ 180.000 élèves
- des enseignants titulaires, des ingénieurs, des professeurs d'éducation socioculturelle, env. 19.000 ETP
- deux écoles de formation des enseignants (ENFA Toulouse et ENESAD).

La méthode de travail pour réaliser l'audit a consisté à consulter les travaux existants, à exploiter les données statistiques, à interviewer les professionnels et à mener un travail de terrain plus approfondi. Le niveau régional est apparu comme le plus pertinent pour appréhender les réalités de terrain. Le terrain retenu a été la région Midi-Pyrénées.

Depuis 1999, le code rural français assigne 5 missions à la formation professionnelle agricole :

- Une mission de formation générale, technologique et formation professionnelle initiale et continue,
- Une mission de participation et animation du développement des territoires,
- Une mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes,
- Une mission de contribution aux activités de développement, recherche et expérimentation,
- Une mission de participation aux activités de coopération internationale, via des échanges.

Première étape : analyse des différents niveaux d'adéquation de l'offre de formation

Les demandes exprimées par les élèves sont de 3 ordres :

- (i) une demande de socialisation et de remédiation (régulation permanente et rapide des apprentissages à travers une évaluation permanente des acquis des élèves et ajustées aux besoins de l'apprenant)²²,
- (ii) une acquisition de compétences pour des métiers,
- (iii) des besoins liés à une volonté de poursuite d'études.

Les demandes exprimées par les professionnels sont convergentes : ils souhaitent que les élèves soient dotés d'un socle de connaissances générales plus large qui leur permet de s'adapter, la formation plus spécialisée pouvant se faire en situation professionnelle.

²² Glossaire Lattion-Roiron « Pédagogie de la maîtrise »

Les professionnels peuvent exprimer leurs attentes à travers des commissions professionnelles consultatives.

Certaines demandes fortes (celles du secteur agro-alimentaire notamment) ne sont pas satisfaites, ces secteurs étant peu attractifs pour les élèves ; d'autres filières (environnement) connaissent le déséquilibre inverse. La DGER²³ se doit de porter une attention particulière à ces dynamiques contradictoires entre demande économique (emplois) et demande sociale, par la gestion des nombres de classes et d'effectifs d'élèves par filière.

Les demandes exprimées par les territoires, en lien avec la volonté de conserver un « maillage » de structures de formation, et le besoin de former des personnes qui s'intégreront dans les filières régionales.

Les métiers auxquels prépare l'enseignement technique agricole sont :

- (i) les métiers de la production (secteur qui se restreint, il représente environ 35% des élèves),
- (ii) les métiers de la transformation agro-alimentaire,
- (iii) les métiers de l'aménagement, (environ 35% des élèves),
- (iv) les métiers des services aux personnes et entreprises rurales (en développement notamment dans les établissements privés).

Deuxième étape : apprécier l'efficacité de l'enseignement technique agricole

Elle se mesure avec quelques indicateurs principaux :

- la réussite aux examens et diplômes (elle se révèle meilleure que dans l'enseignement général des établissements de l'éducation nationale, à discipline et sections équivalentes) ;
- les taux d'insertion professionnelle à 4 ans et de poursuite d'études, les enquêtes étant réalisées par l'ENESAD (le taux d'insertion professionnelle à 4 ans est estimé à 85% ; cependant il est traité au niveau national et ne reflète pas les disparités) ;
- la carte des formations (analyse de sa pertinence) ;
- le degré de développement de synergies avec le territoire (cet élément est difficile à appréhender, il y a peu de données disponibles).

Il est noté que,

- l'établissement de formation est souvent le principal pourvoyeur d'emplois pour la commune ;
- il maintient l'existence de services de proximité ;
- il offre des débouchés à des bac 3+ ou plus qui n'auraient pas d'autre emploi dans la région.

Ces éléments à caractère économique pèsent dans les décisions de politiques régionales.

²³ Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'agriculture et de la pêche

Troisième étape – Apprécier l'efficacité

Après deux mois de travail la mission d'audit n'avait pas les éléments pour apprécier la globalité des coûts, l'information étant très éclatée entre une multitude de lignes de financements.

Le financement de l'enseignement technique agricole

Les chiffres ne sont pas consolidés au niveau national, les sources sont diversifiées :

- Etat (personnel, fonctionnement, bourses, ...) : environ 90% du total ;
- collectivités - région, département – (gestion du parc, CFA, projets d'établissement, transport scolaire, installations sportives, ...) ;
- fonds européens (FSE, FEDER) : affectés à l'apprentissage (CFA) et à la formation continue (mais les CFPPA ne font pas partie du champ de l'audit) ;
- produit de la taxe d'apprentissage (formation des apprentis) ;
- ressources privées : frais de scolarité, recettes commerciales des établissements, emprunt, dons, mise à disposition d'immeubles.

Pour 2006, l'Etat (hors régions) a engagé un budget d'environ 1,3 milliard d'euros, les régions environ 260 millions, les conseils généraux environ 94 millions, et au cas par cas quelques financements européens.

Il est estimé un coût par élève de 6.000 euros par an, légèrement supérieur aux coûts de formation de l'éducation nationale, cela pouvant s'expliquer par le nombre plus réduit d'élèves par classe et par le coût des matériels nécessaires.

Parmi les indicateurs utilisés, il y a « l'heure de face-à-face » professeur-élèves (compté en heures professeur), sans compter les heures dédiées aux stages et suivis individuels, qui sera ensuite rapporté aux coûts.

Quels enseignements pour une réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale ?

Cet exposé confirme la difficulté à mesurer les coûts de la formation et les effets des différentes participations quand le cadre global et les participations des différents acteurs n'ont pas été préalablement totalement définis. La « mutation » d'une décentralisation non encore achevée en est la cause.

Autrement dit : une évaluation économique « chiffrée » (mise au regard coût/bénéfices...) est elle pertinente tant que les missions des dispositifs de formation n'ont pas été clairement (re) définis à la lumière de la politique nationale, de la demande des acteurs des secteurs productifs concernés, et de celle des familles ?

Ceci met en évidence la nécessité, pour les pays du sud, de suivre les processus de la décentralisation et d'adapter régulièrement les outils d'analyse pour mesurer tous les effets de la formation agricole sur l'économie des régions, en terme d'emplois, de maintien de services, de stabilisation de populations rurales, et donc en matière de développement économique mais aussi en terme d'allocation des ressources plus ou moins complémentaires avec celles de l'Etat central ou des collectivités territoriales de base comme les communes.

En outre les discussions suivant l'exposé ont permis de mettre en relief quelques éléments :

- Les établissements d'enseignement technique agricole en France sont ouverts aux évolutions du milieu rural et de l'emploi. En Afrique sub-saharienne, cette ouverture reste à construire.

Sur les outils

- Le critère « heure de face-à-face » serait sans doute un peu difficile à adapter en Afrique sub-saharienne, ou le problème de fonds est de raisonner en terme de flux, de « cohortes » de jeunes ruraux qui ont besoin d'accéder à une formation initiale, ou à des formations professionnelles qualifiantes, mais dans des systèmes qui devraient plus majoritairement relever de la formation non formelle. Il faudrait aussi pouvoir clarifier les deux dimensions de la formation, celle relevant du face à face pour la formation théorique et celle relevant d'un « tutorat » certainement moins facile à estimer pour la formation pratique.
- Le critère « taux d'insertion professionnelle » serait aussi certainement plus difficile à mettre en pratique, compte tenu des difficultés liées à la collecte de l'information de base (suivi des personnes formées dans le cadre de mouvements de migration très importants).

Sur les démarches/méthodes

- De tels audits semblent difficiles à réaliser dans de nombreux pays en développement, notamment parce que les bases statistiques sont généralement peu fiables. Il pourrait être envisagé de le faire en procédant par échantillonnage, en retenant quelques régions à potentiels agricoles différents.
- La dimension aménagement des territoires de l'agriculture doit être mieux prise en compte dans nos analyses ; elle a un impact économique majeur (gestion rationnelle des ressources).
- En France, de manière un peu inattendue, les professionnels/employeurs ont fait savoir qu'ils préfèrent une formation « socle de compétences » à des formations pointues. Cela interroge sur les orientations de travail actuelles qui consistent à privilégier une entrée par les « référentiels métiers » (ou plutôt « référentiels d'activités » compte tenu de la diversité importante des métiers pratiqués par les producteurs en Afrique sub-saharienne), qui pourrait paraître coûteuse, et pas toujours efficace. Au delà de la question d'efficacité, l'emploi exclusif de l'entrée métiers (exemple les canadiens) renvoie à une certaine conception du rôle (des missions) de l'école, qui serait uniquement de « coller » à la demande du marché du travail, alors que l'on peut très bien concevoir que « l'école » (au sens propre du terme) ait aussi comme rôle de former des citoyens à même de faire évoluer la société ; cela peut avoir des répercussions très concrètes sur les contenus et méthodes de formation. Comment trancher, quel poids relatif et donc quelle « économie » accorder au « professionnel » et au « citoyen » dans la formation, c'est une question politique importante. Attention cependant à ne pas en déduire que les référentiels

métiers ne sont pas utiles au montage des formations professionnelles. Les analyses de métiers définissent d'une part, des socles communs à des familles de métiers et d'autre part précisent les éléments spécifiques d'un métier.

Cela apporte une nouvelle fois la démonstration que la présence des professionnels dans la définition des cursus de formation reste une dimension fondamentale. Pour les pays du sud construisant ou renforçant leur système, la place de ces professionnels devrait donc absolument être institutionnalisée et toujours valorisée. Il apparaît aussi important de mieux raisonner les complémentarités en termes de « lieux de construction des savoirs », en distinguant ce qui peut être appris dans la famille, ce qui peut l'être sur les lieux de pratique des métiers, ce qui peut être appris en école, en stage, visites, etc.

- En Afrique les systèmes de formation professionnelle agricole et rurale sont pour une bonne part non formels, ils se structurent progressivement. Il paraît souhaitable que ces structures de formation non formelle, tout en fonctionnant par modules, puissent garantir la complémentarité de ces modules pour à la fois parvenir à une certification de connaissances et compétences et créer une dynamique de construction d'un savoir en croissance permanente.
- De nombreuses formations sont faites sans déboucher sur une reconnaissance certifiante : un système de capitalisation des modules de formations courtes ciblées (par exemple : savoir gérer un point d'eau) serait intéressant et pourrait contribuer à motiver des demandes de formation et à faciliter un appui lié à des compétences.
- Une difficulté consiste à pouvoir identifier des unités de mesure qui permettraient de comparer des coûts de formation entre les systèmes formels d'enseignement technique et les systèmes non formels. Il est important que les chercheurs en particulier économistes puissent rapidement la résoudre car elle est une des clés pour permettre aux décideurs de comprendre la complémentarité des deux parties du système et d'en évaluer la réalité des coûts/bénéfices.
- Le rôle de l'enseignement supérieur dans la formation des enseignants du secteur agricole est important. Il est une clé de la qualification ou de la requalification du personnel de formation professionnel, sous réserve toutefois que l'enseignement supérieur se dote vraiment des compétences d'enseignants chercheurs travaillant sur les véritables enjeux du développement dans une relation très étroite avec les acteurs de terrain, et notamment dans une logique d'appui aux exploitations familiales.
- Si l'échelon régional apparaît comme le niveau pertinent de collecte et traitement de l'information relative aux coûts et aux effets de la formation, le niveau national reste souvent incontournable sur les aspects de cohérence globale, de certification. Ce point amène à clarifier ce qui relève des différents niveaux (du local au national). En France, le niveau local est porteur des initiatives, le niveau régional assure des fonctions de gestion en lien avec les bassins d'emplois, le niveau national oriente et certifie. Ce sont des dimensions dont on pourra s'inspirer dans les appuis aux systèmes de formation des pays du sud.

- Un point spécifique : en Afrique sub-saharienne de nombreuses formations sont faites en direction des leaders d'organisations paysannes, hors les circuits formels de l'enseignement technique agricole et rural. Il est impératif de les prendre en compte dans la réflexion globale sur les dispositifs de formation.
- La formation professionnelle en France a obtenu des résultats importants en promouvant le système des « 200 heures » de formation pour tous les exploitants. Les conditions de sa réussite et en particulier de l'environnement d'appui à cette initiative devraient en être approfondie pour voir si la faisabilité d'un tel dispositif serait réaliste pour l'Afrique sub-saharienne.

3.2. Les différents types de coûts

3.2.1. Des méthodes pour la mesure des coûts de la formation

Il y a semble t-il profusion de modes de calculs, avec beaucoup de confusions et une sous-estimation fréquente des coûts. Les estimations de coûts sont en général très grossières, ou très peu fiables pour la prise de décision.

On distingue en principe :

- **Les coûts d'investissement** (actifs durables comme les bâtiments et gros équipements)
- **Les coûts récurrents** (biens de consommation de court terme, salaires)

Ces deux grandes catégories de coûts peuvent se décomposer en :

- **coûts fixes**
- **coûts variables**
- **coûts moyens** (coût total divisé par le nombre d'élèves)
- **coûts marginaux ou coûts différentiels** (dépense supplémentaire engendrée par une unité de plus).

D'un pays à l'autre, le classement comptable des dépenses est différent, ce qui rend difficile les comparaisons.

Pour définir les coûts de l'éducation, la première étape consiste à préciser le coût par catégories d'acteurs :

- les coûts sociaux, qui représentent les coûts pour l'ensemble de l'économie ;
- les coûts privés, qui permettent d'apprécier la demande individuelle d'éducation ;
- les coûts pour les finances publiques, qui doivent permettre de mesurer les conséquences budgétaires de l'investissement éducatif.

La seconde étape consiste à décider si l'on a besoin de calculer le coût moyen ou le coût marginal. Par exemple, s'il faut choisir entre différents types d'établissements on choisira le coût moyen, si l'on veut décider sur un dispositif unique, c'est le coût marginal.

Les coûts de formation sont calculés en général de façon à obtenir le coût de formation d'une personne, pour un cycle complet de formation lorsqu'il s'agit de formation initiale, ou par jour de formation lorsqu'il s'agit de formation continue de courte durée.

A titre indicatif, les étudiants de l'IREDU qui ont travaillé à l'élaboration des coûts de formation dans divers dispositifs de formation agricole en Afrique de l'Ouest en 2006 ont utilisé les modes de calcul suivants :

Le coût de fonctionnement du centre/nombre de sessions de formation
 + le coût des sessions (fournitures + personnel additif)
 + les coûts de personnel permanent ramenés à la journée de formation effective x jours d'une session
 = coût total d'une session de formation
 Coût total d'une session / nombre de personnes formées
 = coût moyen de formation d'une personne par session
 Coût moyen de formation d'une personne/nombre de jours de formation
 = coût de formation d'une personne par jour

Le tableau page suivante récapitule les coûts mis en évidence selon ces modes de calculs pour différents pays d'Afrique de l'ouest.

Quelques chiffres

		Coût formation d'une personne	Coût annuel /personne formée	Public	Commentaires
	Formation initiale				
Burkina Faso	Centre de Promotion Rurale de Kotogou		1.450.000 CFA	Technicien	Formation sur 2 ans, théorique et pratique
	CPR de Kongoussi		750.000 CFA	Technicien	
	CPR de Diomga		1.000.000 CFA	Technicien	
Cameroun	Centre de formation agricole		240.000 CFA	Technicien	2 ans
Dakar	Ecole vétérinaire inter- Etats	20.000.000 CFA (6 ans)	3.300.000 CFA	Vétérinaires	6 ans
	Ecole Nationale d'Economie Appliquée		1.000.000 CFA	Ingénieurs des travaux	3 ans
	Formation continue				
Bénin	MAFAR Abomey		275.000 CFA	Jeunes ruraux	Formation de jeunes 3 jours/mois pendant 2 ans
	MAFAR Kilibo		93.000 CFA	Déscolarisés, analphabètes	12 sessions de 2 à 3 jours, sur 1 an ou plus
Côte d'Ivoire	CMR	33.000 CFA par session		Agriculteurs et population rurale	Charges de structure comprises
Cameroun	Centre techniques	34.000 CFA par session		Agriculteurs	
Sénégal	CFA	40.000 CFA par session		Jeunes ruraux	
	CIH	42.000 CFA par session		Jeunes ruraux	
Afrique de l'ouest	Conseil à l'exploitation familiale		70.000 CFA	Agriculteurs sur filières coton	Chiffre moyen sur plusieurs pays. Hors charges de structure.
Burkina Faso	Formations SOFITEX (coton)				Selon rapport A.Venot (2001)
	Alphabétisation	15.000 CFA par session		Agriculteurs	
	Comptabilité	12.000 CFA par session		Agriculteurs	
	Animation organisation	22.000 CFA par session		Agriculteurs	
Burkina Faso	Formation des formateurs de la SOFITEX	650.000 CFA pour 10 jours			Formation gérée par l'Institut IPD/AOS (45 jours , 2.800.000CFA/participant)

3.3. Mesurer les effets de la formation

Comme nous avons pu le constater à travers nos discussions et quelques compte-rendus de lecture, les outils, méthodes et compétences pour appréhender les effets de la formation agricole et rurale sont peu étudiés ou peu formalisés pour l'instant. Cependant plusieurs pistes se dégagent.

3.3.1. Des outils de diagnostic et de mesure des effets

- les bases statistiques nationales, qui permettent en principe de cerner le public ciblé, ses productions et consommations, et les évolutions dans le temps ;
- les projections démographiques, qui permettent d'appréhender les évolutions, les tranches d'âge, les besoins alimentaires, les ratios urbains/ruraux, etc ;
- les études foncières, les diagnostics de systèmes agraires, qui permettent notamment de comprendre les modes de gestion, les opportunités et contraintes, et de faire le lien avec les projections démographiques ; le suivi des changements dans le temps permet-il de mesurer des impacts de la formation ?
- les enquêtes ménage, qui permettent sur des échantillons ciblés de mieux appréhender les logiques individuelles et familiales, et notamment les stratégies d'utilisation/valorisation des formations ;
- les études réalisées sur les dispositifs de formation agricole, leurs dynamiques, leurs coûts, leurs effets, comme cherche à le faire l'IREDU ;
- les travaux conduits dans le cadre des programmes de conseil à l'exploitation familiale, dont les indicateurs de suivi permettent de mesurer en partie l'impact des formations.

Comme l'indique G. Psacharopoulos²⁴, la mesure des effets est difficile car **la contribution de l'éducation à la croissance économique passe par des effets directs et indirects**. L'éducation apparaît clairement comme cause et résultat du développement économique. **« La relation entre l'éducation et la croissance est du type de « la poule et de l'œuf » et son sens ne pourra jamais être complètement déterminé. »**

L'évaluation économique des projets d'investissement en éducation (ou en formation) devrait prendre en compte les critères suivants :

- le rendement économique direct de l'investissement ;
- le rendement économique indirect ;
- les surplus de recettes fiscales entraînés par la hausse des revenus ;
- la satisfaction de la demande de main d'œuvre qualifiée ;
- la demande individuelle d'éducation ;
- l'efficacité interne des institutions éducatives ;
- la distribution géographique et sociale des opportunités d'éducation ;
- la distribution des avantages financiers de l'éducation et des charges financières ;

²⁴ Une analyse des choix d'investissement, Banque mondiale, 1988

- les effets de la distribution des opportunités d'éducation sur la distribution des revenus ;
- Les liens entre investissement en éducation et investissements dans les autres secteurs, y compris le secteur agricole.

3.3.2. La notion « d'effet de seuil »

Y a-t-il un seuil à partir duquel les investissements en formation agricole et rurale provoquent des effets mesurables et irréversibles sur le développement économique et social ? Cet effet de seuil est pour l'instant plus intuitif que démontré.

A.Maragnani souligne la difficulté à raisonner les effets de seuil, qui sont multiples, car chaque type d'acteur a sa logique, et les effets de seuil sont à considérer en fonction de cela.

Des travaux, bien que peu nombreux, existent et montrent des effets mesurables de la formation sur le niveau de productivité agricole.

F.Orivel signale que diverses études ont montré que **4 ans de formation en école primaire permettraient des améliorations de productivité agricole de 10%**. Ce phénomène n'a pour l'instant pas été mis en évidence pour les pays d'Afrique subsaharienne. Il manque cruellement d'études et de recherches sur ces thèmes.

G.Psacharopoulos indique que le lien entre éducation et productivité physique a été étudié chez des agriculteurs de pays en développement à partir du volume des récoltes (18 études de la Banque mondiale)²⁵. **Un agriculteur qui aurait suivi quatre années d'école élémentaire aurait une productivité de 3,7% supérieure à celle d'un agriculteur sans formation. L'effet de l'éducation augmente lorsque les agriculteurs ont accès à des intrants adaptés, et passerait à 13,2%.**

L'effet de l'éducation est donc d'autant plus fort que les conditions de valorisation de l'éducation sont réunies.

Dans d'autres études plus récentes, on note aussi que **le niveau d'éducation est en lien avec le degré de fréquentation des services techniques agricoles et de vulgarisation**, ce qui contribue également à une meilleure productivité.

Par contre l'effet de l'éducation sur « l'efficacité marchande »²⁶ des agriculteurs n'a pas pu être mise en évidence.

Ces résultats d'études montrent bien que la formation agricole a un impact certain et mesurable sur l'économie agricole, mais nous n'avons pas trouvé d'éléments qui permettent de définir des « seuils » de rentabilité des investissements en formation appréciés à une échelle nationale. Ce travail est cependant possible et souhaitable comme nous le verrons plus loin.

²⁵ Lockheed, Jamison et Lau, 1980

²⁶ capacité à optimiser les marges et les prix de vente des produits

3.3.3. L'impact de la formation professionnelle dans le secteur du développement rural

L'exposé d'Isabelle Touzard lors de l'atelier de Dakar en novembre 2006 a permis de mettre en lumière des outils d'interprétation des choix des ménages ruraux en termes d'investissements dans l'éducation et la formation. La démarche repose sur une approche systémique qui consiste à :

- (i) identifier des systèmes d'exploitation,
- (ii) évaluer les revenus des ménages menant une activité agricole,
- (iii) identifier et analyser les différentes composantes d'élaboration de ces revenus (productivité, coûts de production, prix, rapports de production) agricoles et extra-agricoles, et leurs poids respectifs,
- (iv) envisager l'évolution de ces revenus selon différents scénarios.

L'estimation des revenus, mis au regard des coûts de l'éducation et de la formation (notamment les coûts d'opportunité du travail des enfants), permet de définir si les investissements en formation sont supérieurs aux coûts d'opportunités, du point de vue des ménages ruraux.

Sur la base d'un exemple concret, une petite région agricole, les participants à l'atelier ont pu appréhender que les choix de s'engager ou non dans des opportunités de formation dépendent de nombreux facteurs, le coût de la formation n'étant pas forcément le plus important.

Cette approche de l'économie de la formation, par les logiques des ménages ruraux, se veut complémentaire d'une approche économique plus « classique », qui cherche à mesurer les coûts des formations stricto sensu et leurs effets sur les revenus ou sur la productivité. Il y aurait certainement un grand intérêt à voire comment cette « approche par les logiques des ménages ruraux » pourrait s'articuler avec les dynamiques de « conseil de gestion à l'exploitation familiale ». Une grande partie des données nécessaires aux deux stratégies semble commune. Il serait peut être possible d'aménager la méthodologie/collecte d'informations du conseil de gestion pour obtenir des résultats communs à un moindre coût.

Les discussions sur la mesure des impacts de la formation au cours de l'atelier ont montré toute la difficulté qu'il y a à mesurer et à isoler les effets de la formation professionnelle agricole sur le développement rural.

3.3.4. La question des « retours sur investissement » de la formation agricole

« Quels sont les retours sur investissement en formation agricole et rurale dont on peut mesurer les impacts sur le développement de l'économie nationale ? ».

La question est-elle bien posée ?

Après plusieurs échanges avec des membres du groupe, la question semble plutôt évoluer vers « est-il possible et pertinent de chercher à mesurer des retours sur investissement de la formation agricole et rurale ? peut-on le faire à l'échelle nationale ? sinon, à quelle échelle ? ».

Avant de parler d'« économie nationale » il faut sans doute se préoccuper de mesurer les effets de la formation agricole à plus petite échelle.

Dans les « Notes de l'IREDU »²⁷ un article intéressant intitulé « Evaluation de l'efficacité externe de la formation des agriculteurs » (en France) donne des éléments de méthode et des résultats intéressants.

L'article précise que « les initiatives politiques concernant la formation des agriculteurs ont pour objectif de les rendre plus efficaces ». L'efficacité, dans une logique de production, serait :

- De savoir choisir les spéculations les plus rentables,
- De savoir identifier les modes de production les plus appropriés,
- De savoir faire fonctionner l'exploitation de façon appropriée.

Une enquête a été réalisée sur 1800 exploitations bourguignonnes adhérentes à un centre de gestion afin de mesurer l'impact de la formation initiale et continue des exploitants sur ces trois types de compétences.

- Une typologie des exploitations est réalisée selon le système de production (OTEX : orientation technico-économique de l'exploitation, 7 catégories), la SAU²⁸, les UTH²⁹, le montant des investissements.
- Une typologie des parcours de formation de l'échantillon est également réalisée, en distinguant formation initiale et continue (et le degré de continuité),
- Des critères de mesure de la rentabilité économique de l'exploitation sont retenus (marge brute d'exploitation et excédent brut d'exploitation).

Résultats obtenus :

- Les résultats économiques d'une exploitation ne sont pas en corrélation avec le niveau de formation de l'exploitant mais avec les caractéristiques physiques de l'exploitation.
- On observe que la formation agricole n'apporte pas de plus value économique aux jeunes ayant un niveau de formation générale élevé.
- La formation générale n'a pas d'impact positif sur la capacité de l'agriculteur à faire fonctionner son exploitation.
- La formation agricole initiale a un impact très limité sur la capacité de l'agriculteur à faire fonctionner son exploitation.
- On observe une « complémentarité favorable » entre la formation générale et la formation initiale agricole chez ceux qui ont un niveau de formation générale assez faible.
- Les agriculteurs qui ont le niveau de formation générale le plus élevé (Bac et +) avec ou sans formation agricole, ont tendance à choisir des conditions économiques de production plus favorables que ceux qui ont un niveau de formation général moins élevé.

Conclusions :

²⁷ Les Notes de l'IREDU, 97/1, Alain MINGAT et Nelly STEPHAN

²⁸ SAU : Superficie Agricole Utilisée

²⁹ Unités de Travail Humain

- Il est possible que la formation agricole (telle que pratiquée en France) ne soit pas un bon vecteur de transmission des compétences mobilisées par les agriculteurs, que celles-ci s'acquièrent pour une large part sur le tas, dans l'exercice du métier.
- Il est possible que l'environnement professionnel (encadrement, conseil, revues techniques, imitation inter-professionnelle), « gomme » les écarts de niveaux de formation initiale et continue.
- En terme de politique de formation les résultats obtenus invitent à des concertations professionnelles pour définir de façon plus pertinente les formes et contenus de la formation agricole, surtout continue.

Commentaires :

Cette analyse intéressante pose quelques questions. (i) on peut s'étonner qu'aux trois critères d'efficacité de base cités plus haut n'ait pas été ajouté un critère sur le maintien de la fertilité des sols et la protection de l'environnement, facteurs incontournables pour la pérennité de toute exploitation agricole et ayant de forts impacts sur la rentabilité économique, (ii) dire que les résultats économiques d'une exploitation agricole sont en corrélation avec ses caractéristiques physiques n'est pas surprenant.

La plupart des constats apparaissent en contradiction avec ceux généralement admis du programme des 200 heures ou des CFPPA.

Pour parler de « retour sur investissement », encore faudrait-il pouvoir sérier le niveau exact d'investissement sur le sous secteur concerné et la création de richesse économique créée par l'unique effet de cet investissement. Il faut reconnaître que cela est pratiquement impossible dans le cas de la formation tant l'impact de celle-ci est lié à un accompagnement dans un ensemble d'appuis beaucoup plus vaste qui dans les faits la valorisent : crédit agricole, mise en place d'infrastructure, accès au marché, etc... Cependant il ne faut pas non plus faire croire que l'on ne peut rien évaluer. Il est très possible, sans avoir une évaluation totalement exhaustive, d'avoir une estimation. Dans un même contexte par exemple celui d'une filière cotonnière ou rizicole, il faudrait au départ constituer un échantillonnage de ceux qui suivent les formations et de ceux qui ne les suivent pas et d'en suivre les performances. Les résultats sont généralement probants. Malheureusement au nom d'une complexité du problème souvent surfaite, cela ne se fait pas. Il est donc nécessaire de recommander d'y palier.

Il faut aussi bien clarifier, à chaque fois, les différents niveaux de formation dont on parle car les logiques et les objectifs ne sont pas les mêmes en matière de « retours sur investissement » attendus :

- (i) la formation initiale (ou éducation de base) ;
- (ii) l'enseignement technique (ou formation professionnelle initiale) qui s'adressera plutôt à des vulgarisateurs, des conseillers techniques, des encadreurs, des cadres de l'administration et des entreprises...
- (iii) la formation professionnelle continue à destination de publics très différents et donc ayant des structurations (objectifs, contenus, méthodes, organisation) extrêmement différents selon que l'on s'adresse à des agriculteurs, agricultrices, artisans, vulgarisateurs, cadres, ingénieurs...

Il est suggéré de repartir des cinq missions majeures de l'agriculture :

- (i) nourrir les populations urbaines et rurales ;
- (ii) accroître les ressources en devises de l'État par les produits d'exportations ;
- (iii) protéger et améliorer les ressources naturelles ;
- (iv) assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent et en progression ;
- (v) conserver et accroître ses emplois/auto emplois³⁰.

Le « retour sur investissement » serait à apprécier pour chacune de ces missions : en distinguant ce qui relève des coûts pour la nation, de ce qui relève des coûts pour les personnes concernées, en quoi les efforts consentis en matière de formation agricole et rurale ont-ils contribué à la réalisation de ces missions ?.

Il est suggéré de chercher à identifier en quoi les différents types de dispositifs de formation agricole et rurale sont en lien avec telle ou telle mission de l'agriculture, et de chercher à mesurer son rapport « coût/contribution ».

Les avis sont partagés sur cette approche, tant il paraît difficile aujourd'hui, faute d'étude et faute d'un dispositif structuré au niveau national, de mesurer la part prise par la formation dans des missions aussi vastes.

Vouloir aborder ces questions par une entrée nationale est difficile dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, tant les dispositifs de formation professionnelle sont déliquescents et les informations de base absentes. **L'entrée qui paraît la plus constructive est celle de la région agricole**³¹, avec la mise en place d'un suivi des coûts de formation dans leurs différentes formes et pour les différents publics, en s'appuyant sur les outils de formation existants dans une région agricole et rurale : (i) les centres de formation initiale, dont il est assez facile de récapituler les coûts, (ii) les centres de formation professionnelle continue ou par alternance, qui forment des techniciens ou des producteurs, (iii) les dispositifs de formation des producteurs, (iv) les filières organisées qui exercent des actions de formation, (v) les projets d'envergure régionale qui ont des actions de formation. Faire ce travail implique de disposer de compétences minimales au niveau régional pour collecter et traiter l'information, et donc de la formation de ces compétences.

En final, il paraît difficile de parler de « retours sur investissements » en matière de formation agricole et rurale, car on dépasse le champ du strict « investissement » ; il paraît plus adapté de parler d'« effet », d'« efficacité » ou d'« impact ». Il s'agit également de **sortir d'une logique « évaluation de projet » pour passer à une logique « évaluation de dispositif »** où les investissements ne sont pas uniquement motivés par des objectifs de résultats mesurables, notamment dans le domaine social.

³⁰ DEBOUVRY Pierre. « *Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie nationale de Formation agricole* ». 2004.

³¹ Avec cependant la nécessité de coordination des différents niveaux de territoire (local, régional et national)

3.3.5. La question des impacts de la formation agricole et rurale

Certains pensent qu'il est impossible de mesurer des impacts de la formation agricole sur l'économie nationale. L'admettre et en rester là aurait pour grave conséquence d'être privé d'un élément essentiel pour défendre un accroissement des appuis financiers tant nationaux qu'internationaux à ce sous secteur du développement agricole et rural. Il est donc impératif de disposer d'analyses économiques, qui, même si elles ne sont pas d'une validité absolue, puissent au moins donner aux responsables nationaux et internationaux des ordres de grandeurs qui leur permettent de décider en connaissance de cause.

Pour ce qui relève de la formation initiale, on doit pouvoir mesurer la capacité des personnes formées à trouver un emploi ou un auto-emploi. Cet emploi ou auto-emploi contribue à la création de richesses qui doivent se retrouver dans le PIB du secteur dans l'économie nationale.

Pour ce qui relève de la formation continue, la mesure de la production de valeur ajoutée est certainement difficile mais il paraît possible de la sérier au plus près. Les approches très détaillées d'analyse des principales filières devraient pouvoir apporter de précieuses informations, à condition de s'obliger dès le départ à recueillir celles concernant la formation continue ou le conseil, et à se donner les moyens de les analyser.

Les enjeux liés au développement du secteur agricole et rural dépassent de loin les seuls enjeux de la production/productivité. Il s'agit comme nous l'avons déjà souligné de faire face entre autres à un enjeu démographique, lui même porteur de nouveaux équilibres villes/campagnes, et à des risques importants de mouvements d'exode rural et à terme de paix sociale et de développement durable.

L'absence d'autres alternatives contraint la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne à maintenir un secteur rural le plus porteur possible de dynamiques d'emplois et d'auto-emplois. Les exigences de sécurité et de souveraineté alimentaire obligent à améliorer les performances des exploitations, et notamment celles des exploitations familiales, en s'appuyant sur les initiatives porteuses.

La formation est donc un outil d'accompagnement de ces dynamiques rurales, avant d'être un outil d'amélioration des performances de la production. L'avenir des jeunes ruraux passe, comme le montre déjà le terrain, soit par la capacité à rester dans son milieu en pratiquant plusieurs activités, dont l'activité de production agricole, soit par l'exode, soit par une combinaison des deux.

L'impact de la formation rurale et agricole (en mettant cette fois « rurale » avant « agricole ») pourrait donc être apprécié (à défaut de « mesuré ») par sa capacité à maintenir des emplois et auto-emplois en milieu rural, donc en favorisant l'exercice de métiers ruraux, sachant que l'effet est avant tout de limiter les coûts importants de l'exode pour la nation (par ex. moindre production –à vérifier-, donc augmentation des importations, pauvreté accrue dans les zones péri-urbaines et risques pour la paix sociale).

3.3.6. A quelle échelle mesurer les effets ?

Les travaux précédents semblent convenir que l'échelle de mesure adaptée est celle de la « région agricole », entendue comme une partie du territoire assez homogène, dominée par une ou plusieurs filières agricoles, et pas nécessairement compatible avec un découpage administratif.

C'est à cette échelle qu'il paraît possible de conduire plusieurs actions complémentaires :

- caractériser les dynamiques et les potentialités de développement du secteur rural ;
- décliner en axe de travail régional les orientations de politique agricole ;
- procéder à un travail d'accompagnement de la construction de la demande sociale de formation ;
- identifier les compétences disponibles pour y répondre, et les compétences manquantes ;
- mettre en place un dispositif de coordination et mise en synergie de ces compétences (de formation, d'information, de conseil) publiques et privées, dont l'objectif serait de tendre vers la formation rurale et agricole de masse, et d'adapter progressivement l'offre à la demande ;
- assurer un minimum de collecte d'informations (par des universités, des chercheurs et leurs étudiants, ...) sur les filières dominantes, sur les prix de revient, les valeurs ajoutées, etc., assurer un suivi des actions ayant vocation à maintenir ou créer des emplois en milieu rural.

Un tel dispositif, s'il est décliné sur les 2 ou 3 régions agricoles porteuses d'un pays, permettrait certainement d'appréhender des effets, qui, consolidés, fourniraient des appréciations à échelle nationale.

Encore une fois, la formation n'étant qu'un des outils du développement rural, il ne sera pas possible d'en isoler totalement les effets. Mais le suivi de quelques indicateurs à échelle nationale devrait permettre, dans la durée, de mesurer des progrès ou des reculs du développement des principales régions porteuses de développement rural (comme le niveau et le coût des importations/exportations, en particulier pour les produits alimentaires).

3.4. Eléments de bilan sur l'atelier de Dakar

Plusieurs membres du groupe de travail ont participé à l'atelier de Dakar³².

L'objectif de l'atelier était de « *permettre aux participants d'acquérir des références, des méthodologies et des outils simples qui permettent d'élaborer des argumentaires et des outils sur les aspects économiques des dispositifs de formation agricole de masse, sur leur suivi et sur leur impact* ».

L'approche proposée consistait à combiner plusieurs niveaux d'analyse :

- la place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national ;
- les coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif de formation ;
- le suivi des dispositifs de formation afin de dégager des indicateurs de type « tableau de bord » de la mise en œuvre des politiques de formation agricole et rurale ;
- l'impact de la formation professionnelle dans le secteur du développement rural.

³² JB.Bouyer, J.C Galandrin, C.Fauliau, B.Cavaillé, D.Poussou, I.Touzard, C.Fusillier

Les supports de travail utilisés : des fiches de présentation pays, les synthèses de 3 études sur les coûts de dispositifs de formation³³, des exposés sur les notions de base en économie de l'éducation, une visio-conférence ayant permis à des groupes de 9 pays d'échanger sur les argumentaires en faveur d'investissements en formation agricole et rurale, des travaux en ateliers.

Les connaissances des participants en matière d'économie de la formation étaient très hétérogènes, beaucoup ayant déclaré qu'il s'agissait pour eux d'« une première initiation » sur ce sujet. Sans chercher à être exhaustif sur les résultats de l'atelier³⁴, le but est ici de mettre en évidence les éléments pouvant aider notre groupe de travail à progresser dans sa réflexion.

3.4.1. Bilan sur « la matière première » fournie au cours de l'atelier

La place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national : les fiches pays présentées ne donnent pas ou très peu d'informations sur ce point. Il paraît néanmoins que si le budget réservé à l'éducation est important³⁵, la part réservée à la formation professionnelle agricole et rurale et à l'enseignement technique agricole est très faible (en Guinée : 6% du budget éducation...). Globalement les présentations confirment que la formation agricole et rurale est un parent pauvre des dispositifs de formation et d'éducation. Les chiffres sont peu ou mal consolidés, les sources institutionnelles gérant les fonds étant très éclatés.

Les informations données au cours des différentes présentations concernaient essentiellement des dispositifs de formation continue.

Il ressort de ces présentations une assez forte hétérogénéité dans les modes de calcul, intégrant ou non des charges de structure, assez souvent les chiffres relatifs aux charges de fonctionnement des établissements n'étant pas connus.³⁶

Par ailleurs, il est difficile de comparer entre eux les établissements de formation, car les cycles de formation varient (entre quelques mois et plusieurs années), les taux d'encadrement sont très variables, y compris à l'intérieur d'un même cycle de formation, et les correspondances entre les diplômés ne sont pas toujours évidentes à cerner. La notion de « personne formée » est très discutable, en particulier pour les sessions de formation continue, pour lesquelles il est difficile de savoir si les formations correspondent à une acquisition de compétence utile à l'activité, en absence de suivi des formations. Au delà de l'intérêt qu'il peut y avoir à obtenir des ordres de grandeur, on peut parvenir assez rapidement à la conclusion que ces chiffres ont peu d'intérêt en eux-mêmes.

Il apparaît que pour obtenir des analyses pertinentes, il faudrait au préalable très clairement définir le cadre de l'analyse et les données indispensables à recueillir, tout en veillant à une perspective d'utilisation à des fins de comparaison ; il faudrait donc préciser ce que l'on souhaite pouvoir comparer dès le départ.

³³ réalisées par des étudiants de Dijon, Master en sciences de l'éducation

³⁴ les résultats sont disponibles sur le site du réseau FAR : www.far.agropolis.fr

³⁵ entre 10 et 25% des ressources internes de l'Etat, source : ETP en Afrique, Repères pour l'action, page 112, Unesco 2005

³⁶ ces informations étant détenues au niveau central, dans les ministères concernés

Pour ce qui concerne le cadre de l'analyse, il est apparu que **la seule entrée « coût des sessions de formation » n'était pas suffisante, il devrait nécessairement s'y ajouter l'analyse des « coûts d'opportunité » (ce que le paysan perd en temps et argent en assistant à formation), les « coûts d'amortissement » des locaux, les « coûts de la formation des formateurs », etc...** ceci afin de pouvoir mettre ces résultats en balance avec la valorisation de la formation : ce que le formé a gagné du fait de cette formation (autre donnée difficile à recueillir et qui mériterait un important travail méthodologique).

3.4.2. Dégager des indicateurs de type « tableau de bord »

Il n'y pas eu véritablement d'avancée à Dakar sur la définition d'indicateurs de la mise en œuvre des politiques de formation agricole et rurale.

Christian Fauliau dans un exposé a insisté sur un « indicateur » majeur de la volonté publique à mettre en place les premiers jalons d'une politique de formation agricole et rurale : constituer une équipe stable, dans la durée, comme l'a fait le Sénégal avec le BFPA³⁷, chargée de mettre en place les liens nécessaires, de coordonner les efforts, d'informer, de faire se rencontrer les acteurs, d'accompagner la définition d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale en lien avec les grandes orientations de politique agricole.

Plusieurs indicateurs ont été utilisés dans les exposés sur les dispositifs de formation :

- taux d'activité du centre : jours consacrés à la formation / jours d'ouverture ;
- taux d'encadrement : nombre participants / nombre de formateurs ;
- taux par jour et par personne formée ;
- coût de formation de la personne en % du PIB par tête (critère jugé non pertinent par les participants, les chiffres étant peu significatifs).

3.4.3. Des propositions en termes d'argumentaires à construire en faveur de la formation agricole et rurale de masse

La visioconférence organisée à Dakar a permis aux participants de mettre en évidence 10 thèmes qui constituent des bases autour desquelles il est possible de développer des arguments socio-économiques et politiques en faveur de la formation professionnelle agricole et rurale de masse.

Le tableau réalisé sur les types d'argumentaires utilisables en faveur de la formation agricole et rurale est un instrument intéressant que l'on peut améliorer. Cinq premiers points concernent des bases d'arguments utilisables pour des analyses adressées à des décideurs (autorités nationales et bailleurs) et donc le champs politique, alors que cinq points suivants portent sur un champs plus « technique » (d'aide à l'émergence, au suivi évaluation, à l'expérimentation et la généralisation de dispositifs de formation « efficaces, durables,

³⁷ BFPA : bureau pour la formation professionnelle agricole

équitable, etc...). Il serait préférable de raisonner ces arguments selon deux tableaux différents³⁸.

Le premier tableau avec les cinq premiers types d'arguments permettrait de guider le travail des équipes nationales en charge de la mise en œuvre de la SNFAR (ce sur quoi elles peuvent s'appuyer pour analyser et argumenter), auxquels il est suggéré **d'ajouter un sixième argumentaire possible sur l'environnement et le développement durable**.

Le groupe propose le tableau suivant :

Arguments à caractère politique à développer par les équipes en charge des SNFAR		
	Thèmes	Arguments possibles à développer
1	Démographique	- Croissance propre et flux migratoire - Gestion du foncier - Risque pour la paix sociale, ...
2	Economique	- Productivité du travail - Revenu par auto-emploi - De l'informel au structuré - Approche commerciale
3	Financières	- Exemple des fonds de formation qui contribuent à l'effort du service public - Viabilité et pérennité des outils de financement de la formation
4	Sécurité et souveraineté alimentaire	- Paix sociale, - Gestion des imports/exports - Moindre dépendance extérieure
5	Mondialisation	- Libéralisation des marchés - Accords de partenariat économique - Les enjeux pour l'agriculture familiale - Les enjeux pour l'emploi des jeunes - Les enjeux pour la paix sociale
6	Environnement et développement durable	- Effets de l'entretien des espaces ruraux - Effets d'une gestion raisonnée des ressources - etc.

Commentaires :

Dans la colonne de gauche figurent les différents thèmes qui ont été identifiés comme potentiellement porteurs d'arguments sur lesquels des économistes peuvent s'appuyer pour démontrer l'importance et le rôle de la formation agricole et rurale.

Concernant la démographie, les travaux de Pierre Debouvry depuis plusieurs années dans le cadre des appuis fournis à différents pays pour la formulation de SNFAR³⁹ mettent bien en évidence les liens qu'il y a entre les projections démographiques et les cohortes de jeunes à former, en milieu rural comme en milieu urbain, les risques qui pèsent sur le foncier et la gestion des ressources naturelles et de la fertilité, et les graves répercussions à terme pour la paix sociale si les ministères concernés ne se saisissent pas du problème.

³⁸ Voir en annexe

³⁹ Stratégies nationales de formation agricole et rurale

Ce seul argument démographique devrait suffire à convaincre tant il est majeur. Cependant, il y en a évidemment d'autres qui militent en faveur d'efforts renouvelés en direction de la formation agricole :

Le thème « Economie » permet de mettre en évidence les effets de la formation agricole sur la productivité agricole, l'impact sur les revenus, et donc sur la consommation et la croissance. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, les économistes sont assez dépourvus d'informations de base sur ce sujet, et il est donc nécessaire de mettre en œuvre les actions ou travaux proposés en fin de ce document pour étoffer les méthodes de travail.

Le thème « Financier » permet d'argumenter sur l'importance de sécuriser le financement de la formation agricole, et de montrer qu'il existe des dispositifs qui ne reposent pas uniquement sur les efforts budgétaires de l'Etat (comme les fonds de formation co-gérés, les taxes parafiscales qui abondent les fonds de formation, ...).

Le thème de la « Sécurité et de la souveraineté alimentaire » intéresse de près les décideurs politiques. En effet, la facture des importations de denrées alimentaires représente un poids souvent énorme dans l'économie. Des mesures localisées de gains de productivité obtenues grâce au facteur « formation », si elles peuvent être mises en évidence, et croisées avec les gains procurés par les autres mesures favorables à la production (accès aux services et intrants) fournissent des éléments importants d'aide à la décision en faveur des dispositifs de formation qui font leurs preuves.

Le thème « Mondialisation » est abordé ici sous l'angle des compétences qui sont nécessaires à un Etat pour être en mesure de négocier dans de bonnes conditions avec les pays voisins et dans le cadre d'accords plus vastes de partenariats économiques. Les négociations sont en général conduites par des spécialistes du ministère des finances et du commerce extérieur. Il est rare que les fonctionnaires de l'agriculture soient associés, voire même formés à ce type d'exercice, alors qu'ils ont ensuite la responsabilité de concevoir et conduire les programmes résultants de ces négociations. De la même façon les représentants des organisations professionnelles agricoles s'organisent de mieux en mieux au niveau sous-régional et ont leur mot à dire dans le cadre de ces négociations. Investir dans la formation de cadres compétents en macro-économie est donc un atout supplémentaire pour la réalisation des objectifs que le pays peut se fixer en matière de développement agricole. Ne pas le faire conduira inévitablement à des écarts importants qui seront autant de pertes sur le plan économique, et de risques à terme pour la paix sociale.

Le thème « Environnement et Développement durable » permet aux économistes de mettre en évidence le poids économique du travail réalisé par les populations rurales dans le maintien du capital naturel, et donc les pertes pour la nation lorsque ce capital n'est pas entretenu, lorsque les savoirs faire se perdent.

Tous ces arguments, mis ensemble, estimations chiffrées à l'appui, peuvent être de puissants atouts pour qu'un ministre puisse défendre des options d'investissement dans le secteur de la formation agricole et rurale.

En plus des arguments à caractère politico-économiques ci-dessus il est possible de chercher à développer des arguments à caractère technique :

Arguments à caractère technique pour améliorer l'efficacité des dispositifs de FAR		
	Thèmes	Arguments possibles à développer
1	Mise en cohérence des systèmes de formation	- Efficacité des instances de décision - Gains de productivité
2	Capacité de suivi-évaluation des dispositifs de FAR	- Adaptation (qualitative et quantitative) de l'offre de formation à la demande pour : des gains d'efficacité et d'efficacité
3	Capacité d'anticipation et de prospective	- Meilleure adaptation des formations à l'emploi - Meilleure connaissance et maîtrise des coûts - mesure des effets de la FAR, adaptation des dispositifs
4	Place et capacité des jeunes et des OP/enjeux	- sur l'évolution des exploitations et de l'agriculture familiale - sur l'orientation de politiques agricoles - sur les emplois ruraux - sur les dispositifs de FAR - Favoriser l'expression de propositions porteuses par les jeunes pour l'agriculture aux différents niveaux (du local à l'international)

La « Mise en cohérence des systèmes de formation », c'est-à-dire sur un territoire donné, la bonne adaptation de l'offre à la demande de formation, selon la demande sociale et selon les objectifs de développement exprimés, devrait permettre une meilleure efficacité et donc des gains économiques.

L'amélioration de la « Capacité de suivi-évaluation des dispositifs de la FAR » devrait permettre d'améliorer la qualité de l'offre de formation, et donc accroître les effets, y compris économiques.

Investir dans un renforcement des « Capacités d'anticipation et de prospective », chez les cadres publics et privés mais aussi pour les leaders professionnels et les formateurs devrait permettre de construire des formations mieux adaptées aux besoins du développement des régions, et donc favoriser la création d'emplois et auto-emplois.

Enfin, et cet argument n'est pas le moindre, investir sur les jeunes en milieu rural est un facteur majeur de développement ; dans de nombreux pays les jeunes ont déjà déserté le milieu rural pour tenter leur chance en ville dans leur pays ou plus souvent en exil saisonnier. Proposer aux jeunes ruraux des formations valorisantes, polyvalentes, assorties d'aides (crédit préférentiel, accompagnement techniques, ...) qui ne reposent pas forcément sur la production agricole mais sur un ensemble d'activités complémentaires variables selon les contextes paraît incontournable pour maintenir une activité économique dynamique en milieu rural et relever les défis de la sécurité alimentaire compte tenu des enjeux démographiques. Il n'est pas possible d'investir sur tous les jeunes, mais il est par contre possible de cibler ceux qui sont moteurs, innovants, qui ont des projets.

Au delà des types d'argumentaires à développer, les participants à la visioconférence ont insisté sur différents points :

- a)- les argumentaires doivent contribuer à un décloisonnement des institutions nationales et agences de financement pour une meilleure gestion des moyens disponibles,
- b)- la politique de formation agricole et rurale n'a de sens que si elle est corrélée à une politique agricole.
- c)- la mise en œuvre de dispositifs de formation de masse devrait s'appuyer sur l'observation de l'existant, et en particulier le repérage des dispositifs innovants, ce qui pose la question de savoir qui en a la responsabilité au niveau national comme au niveau sous régional (entendu comme supra-national).
- d)- la formation professionnelle agricole et rurale devrait avoir pour fonction de proposer des formations utiles à l'exercice de métiers, utilisables dans différents contextes, qu'ils soient ruraux, péri urbains voire même urbains.
- e)- la nécessité de bien cibler les interlocuteurs à convaincre. Au niveau national, les arguments doivent être défendables devant un ministre des finances, un ministre du plan, un ministre de l'éducation nationale, un ministre de l'agriculture.
- f)- les équipes en charge de conduire la stratégie nationale de formation agricole et rurale ont besoin d'être sécurisées dans la durée, par une ou plusieurs sources de financement, et en liens étroit avec les organisations professionnelles agricoles.
- g)- chaque pays devrait chercher à comprendre comment les autres pays ont abordé la mise en œuvre de leur stratégie, la nature des argumentaires et prises de décisions (approche de type « benchmarking »).
- h)- les nouvelles technologies (information, formation à distance) ne doivent pas être oubliées,
- i)- si l'analyse de l'offre de formation est importante, il faut privilégier l'analyse de la demande de formation pour construire les dispositifs adaptés.

3.4.4. Les compétences nécessaires à l'économie de la formation agricole

Les pays d'Afrique subsaharienne ont peu d'économistes dans le secteur agricole, et encore moins d'économistes de la formation.

Par ailleurs les économistes sont très peu impliqués pour l'instant dans la réflexion et les recherches en économie de la formation agricole et rurale.

A titre indicatif, le tableau ci-dessous propose un ensemble de données minimum qui devraient être collectées et traitées par des économistes de la formation. Ces chiffres permettraient de faire apparaître des besoins en matière de formation d'ingénieurs, de techniciens, d'agents, et aussi de formateurs.

Données de base

Population totale (1)	Taux de croissance démographique
Population rurale (2)	Projection à 10 ans (1) et (2)
Ratio (2) / (1)	Nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail
Flux école primaire	Flux supérieur agricole et rural
Flux école secondaire	Flux ETFP agricole et rural

Effectifs actuels dans le secteur agricole	
Nombre d'exploitants agricoles	Nombre d'aides familiaux (actifs non exploitants) : distinguer hommes et femmes ?
Nombre d'ingénieurs	Nombre de techniciens
Nombre d'agents d'appui-conseil	Projection à 10 ans

Données financières

Eléments budgétaires	
% budget consacré à l'éducation de base / budget national	
% budget consacré à l'ETFP / budget éducation	
% budget consacré à la formation professionnelle des agriculteurs (formation continue)	
Eléments de coûts	
Formation initiale	
Coût estimé de la formation d'un ingénieur	
Coût estimé de la formation d'un technicien	
Coût estimé de la formation d'un agent	
Coût estimé de la formation d'un formateur	
Ratios services d'appui / exploitations (*)	
Nombre d'ingénieur / exploitations	
Nombre de technicien / exploitations	
Nombre d'agent / exploitations	
Nombre de chercheurs / exploitations	

(*) Pour ces ratios, un travail de fond est à conduire pour clarifier les points suivants : ratios actuels ou « théoriques » ? ratios définis en fonction de quelle stratégie de développement ?

Ces données, complétées par un tableau des coûts des différents dispositifs de formation (coût de formation d'un ingénieur, d'un technicien, d'un agent), permettraient une première approche des besoins budgétaires globaux de la formation initiale, en fonction des orientations de politique agricole .

Pour la formation professionnelle continue des agriculteurs, il est plus difficile de collecter les informations et de faire des projections. Cependant, il paraît possible, notamment en s'appuyant sur les travaux et le suivi des formations des dispositifs de conseil de gestion à l'exploitation familiale et sur les informations dont disposent les services formation des filières organisées (comme les filières coton) de rassembler des informations sur les coûts de formations aux agriculteurs.

4. Pour un financement durable de la formation agricole

Les termes de référence du groupe de travail résument l'objectif sous la forme de la question suivante : « Quels sont les modes de financement **durables** de la formation agricole et rurale existants ou pouvant être mis en œuvre ? »

Il n'y a sans doute pas de solutions idéales à cette difficile question. Cependant l'expérience a permis de mettre en évidence divers éléments ou conditions à prendre en compte pour tendre vers la construction de fonds de formation durables.

4.1. Plusieurs aspects à considérer

Les travaux antérieurs sur ce thème (dont quelques articles que l'on peut retrouver dans les compte-rendus des Journées IDF Agropolis en 2004 et 2005) mettent en évidence plusieurs aspects à prendre en compte.

4.1.1. La régulation politique

Un financement durable n'est possible que dans le cadre d'un secteur « régulé », qui dispose d'orientations politiques et stratégiques, le rôle des différents acteurs étant défini, les moyens nécessaires au fonctionnement étant définis également⁴⁰. C'est à ces conditions que l'on peut mettre en place des outils de financement durable de la formation.

Compte-tenu de l'éparpillement des responsabilités en matière de formation agricole, et donc de l'éparpillement des budgets qui couvrent les différents segments de la formation (formations agricoles initiales, formations professionnelles continues, formation des agriculteurs, formation des formateurs, alphabétisation, vulgarisation...), tous soulignent le besoin de créer des mécanismes de régulation interministériels.

⁴⁰ Voir l'article de Alain MBAYE et Adama FAYE « Politique agricole et enjeux de la formation agricole et rurale au Sénégal : la question de la régulation », journées IDF Agropolis 2005

4.1.2. La décentralisation

Le financement de la formation agricole et rurale est certes l'affaire de l'Etat, mais elle est aussi celle des régions, dont les programmes de décentralisation en cours dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne prévoient à la fois le transfert de la formation professionnelle en termes d'orientations et de financement. Dans la pratique, les régions ne sont que peu engagées dans ce type d'investissements.

4.1.3. La fiscalité locale, la fiscalité de porte

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas mis en place de fiscalité locale formelle. La fiscalité de porte (imports-exports) sur les produits agricoles est souvent envisagée comme ressource possible pour abonder la formation professionnelle, dans la pratique peu de fonds de formation en bénéficient.

4.1.4. Les synergies entre agences de coopération, entre intervenants externes

En absence d'orientations claires de politique agricole et d'instruments de financement de la formation, les agences de coopération financent leurs actions en bilatéral, sous forme de projets et programmes, sans mise en place d'outils pérennes de financement. Les tentatives de mise en œuvre conjointe de fonds nationaux de développement agricole qui pourraient financer la formation professionnelle agricole et rurale sont peu avancées.

De la même façon, les nombreuses initiatives et financements d'ONG, de mouvements caritatifs, de coopération décentralisée, en faveur de la formation agricole et rurale ne sont pas ou rarement répertoriés et coordonnés. La gestion des financements reste très éparpillée, et liée à la durée de l'intervention.

4.1.5. La participation financière des personnes formées

Des pratiques très différentes ont cours : de la gratuité à la prise en charge totale. Une des difficultés est que les mêmes personnes peuvent avoir accès à des offres de formation comparables mais à des conditions très différentes, ce qui bien sûr va influencer sur les choix de se former ou non.

4.1.6. Les modes de gestion des fonds de formation

La démonstration est faite que les fonds de formation fonctionnent mieux lorsque les principaux intéressés sont associés à la définition des orientations, et à la gestion financière.

Le principe d'une co-gestion des fonds de formation avec les organisations paysannes ou organisations professionnelles agricoles a montré son intérêt.

L'existence de cadres de concertation régionale peut permettre d'inscrire la formation agricole et rurale parmi les objectifs des acteurs et de tenter de coordonner les efforts, y compris financiers.

4.2. Fonds de financement et formation de masse

Une note récente d'Alain Maragnani réalisée dans le cadre du groupe de travail précise certains de ces aspects, et ajoute de nouvelles questions :

La mise en place d'un dispositif de formation professionnelle en milieu rural, s'adressant à un grand nombre d'acteurs de manière à avoir un impact significatif sur les systèmes de production (amélioration de la productivité, création de structures viables et développables d'exploitation, respect d'un développement durable) pose quelques questions spécifiques :

- **Quelles ressources pour alimenter le fond de formation professionnelle ?** Aujourd'hui se développent des fonds de formation professionnelle, assis généralement sur les masses salariales du secteur formel. Ces fonds sont déjà pour partie utilisés pour le secteur urbain non formel, pour les apprentis et artisans, il semble peu probable qu'ils puissent également alimenter la formation professionnelle en milieu rural compte tenu de l'assise restreinte de ces fonds (le secteur formel) et de l'ampleur des besoins en zone rurale. Cela pose en conséquence l'existence de sources complémentaires de financement : un prélèvement sur les flux de produits agricoles et alimentaires (taxes à l'importation, à l'exportation...) qui n'est pas sans conséquences sur les prix des produits, sans parler de la mise en œuvre des mécanismes de collecte de la taxe...
- **Quels dispositifs bénéficiaires des fonds de formation professionnelle ?** En général l'éducation et la formation professionnelle initiale (enseignement technique des ouvriers professionnels et techniciens) sont considérées comme relevant des responsabilités de l'Etat et devraient donc être financées dans le cadre du budget, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone ! Par contre la formation professionnelle continue est financée par le biais de fonds spécifiques de financement au titre de la modernisation du secteur économique. Mais que faire quand il n'existe pas de système formel de formation professionnelle initiale des producteurs (laquelle passe généralement par l'apprentissage familial) et quand l'enseignement technique n'est pas davantage assuré alors qu'il y a de nécessaires complémentarités entre formation des producteurs, des vulgarisateurs, des techniciens et des ingénieurs ?
- **Quelle gestion du fond de formation ?** Généralement, il est admis que les fonds de formation ont une gestion tri partite des fonds : Etats, employeurs, salariés. Dans le secteur rural cette répartition n'a pas beaucoup de sens. Par contre, il existe des organisations professionnelles agricoles dont certaines commencent à avoir une certaine puissance ce qui permettrait d'envisager une gestion bi partite... mais ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les pays. Par ailleurs, ces organisations professionnelles représentent-elles les différentes formes d'agriculture, ne sont-elles pas plus représentatives des agricultures d'exportation ? Et comment seraient représentés les artisans, commerçants, transformateurs, du secteur rural ?

- **Quels processus d'orientation et de réalisation ?** On peut imaginer que les fonds de formation déterminent des priorités et des programmes généraux de formation et qu'ils fassent des appels d'offre auprès d'organismes de formation pour la mise en œuvre de ces dispositifs. Mais cela pose tout à la fois la question de l'insertion des orientations des actions de formation dans celles des politiques nationales de développement rural, des compétences des acteurs des fonds de formation pour définir ces actions et programmes et enfin de la liaison avec les demandes des différents acteurs locaux et régionaux. N'est ce pas aussi de la responsabilité de l'Etat de mettre en place des dispositifs de formation professionnelle liés à ses orientations politiques de moyen ou de long terme, par exemple à l'installation ?
- **Avec quels offreurs de formation ?** Enfin, existe-t-il aujourd'hui des organismes de formation susceptibles de répondre à ces appels d'offre ? Exception faite de quelques établissements associatifs (INADES, CESA0, MFR...) ou publics (CETA, CIFA, CMR...), l'offre de formation et la compétence en matière d'ingénierie de dispositifs et d'ingénierie pédagogique est généralement faible... même si de nombreux experts privés se positionnent sur ce marché en expansion (exemple de la formation des éleveurs maliens avec les chèques formation). Non seulement, il conviendra de développer une offre de formation très peu développée à ce jour, mais il faudra aussi que sa qualification puisse être définie et validée. C'est dire qu'il ne peut y avoir de dispositifs « efficaces » sans que soient formés un nombre conséquent d'ingénieurs de la formation et de centres de formation pour répondre aux demandes.

4.3. Eléments de résultats sur une enquête conduite sur 5 Fonds de formation⁴¹

Les pays étudiés sont l'Afrique du sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et la Tunisie.

Trois types de fonds sont identifiés :

- Le fonds « développement intégré » (Afrique du sud)
- Le fonds « développement dual » (Tunisie)
- Le fonds « institués et pluri-objectifs » (Afrique sub-saharienne)

Des constats :

- Tous les pays ont institué une taxe de formation professionnelle ; en Afrique subsaharienne une partie des fonds est conservée par l'Etat et n'est pas reversée, la partie allant à la formation étant affectée au secteur formel et au secteur informel. En Tunisie une partie est affectée au financement de la formation initiale. En Afrique du sud, une partie est consacrée au développement social et à l'emploi pour les jeunes.

⁴¹ Richard Walther, André Gauron, « Le financement de la formation professionnelle en Afrique – Etude de cas sur 5 fonds », MAE, février 2006

- Le rôle des partenaires sociaux dans la gestion des fonds, s'il est affirmé partout, est souvent consultatif dans la pratique. Dans tous les pays il y a une demande de renforcement du dialogue social.
- Dans tous les pays apparaît un besoin de simplification des procédures pour l'accès aux financements et le besoin de raccourcir les délais administratifs.
- Dans tous les pays apparaît le besoin de mieux faire les liens entre la nature des formations financées et les priorités définies par les documents de politique.
- Les fonds ont besoin d'une expertise spécialisée, proche des milieux professionnels, pour faire les liens entre besoins de formation – offres de formation – sélection des demandes et des offres. Il s'agit de sortir d'une logique de formation par l'offre et de passer à une logique de formation par la demande.
- L'efficacité des fonds est souvent entravée par un manque d'autonomie financière.

Des préconisations (citation directe de l'étude de R.Walther)

La première préconisation s'adresse aux Fonds et leur fixe l'exigence de clarifier leurs finalités notamment dans le rapport qu'ils établissent entre formation initiale et formation continue. Elle développe l'idée que la formation professionnelle initiale ne doit pas être à la charge prioritaire des entreprises et des bénéficiaires, mais relève d'abord de la responsabilité et des moyens de l'Etat. Si tel n'est pas le cas, les Fonds sont détournés de leur mission première qui est de développer la formation professionnelle des actifs (jeunes et adultes). C'est aussi une exigence d'équité face à la quasi-gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur.

La deuxième préconisation souligne que l'autonomie des ressources des Fonds constitue un objectif dont la réalisation est le plus souvent en contradiction avec les contraintes financières de l'Etat. C'est la raison pour laquelle elle demeure fondamentale. Sans une maîtrise des ressources par les gestionnaires des Fonds, ceux-ci ne peuvent pas définir de véritable stratégie de formation dans les champs qui sont les leurs.

La troisième préconisation souligne l'importance pour les Fonds d'adapter leurs instruments financiers aux exigences des micro, petites et moyennes entreprises. Elle recommande pour la Tunisie et l'Afrique du Sud un effort pro-actif des fonds afin de susciter les demandes de formation des entreprises qui ont le plus de difficultés à accéder aux financements. Elle propose pour les pays subsahariens que les fonds envisagent des procédures d'allocation qui, tout en maintenant le co-paiement institués des bénéficiaires, soient en rapport avec les capacités de contribution réelles des acteurs qui ont le plus besoin de soutien financier pour sortir d'une logique de survie et entrer dans une dynamique de développement.

La quatrième préconisation propose que les Fonds prennent les moyens appropriés pour faciliter le passage effectif d'une logique d'offre à une logique de demande ce qui suppose de sortir du cadre du financement de la formation sur catalogue au profit de la construction de réponses appropriées aux besoins des demandeurs. Il est donc souhaitable qu'ils prévoient de consacrer une partie de leurs ressources à la mise en œuvre d'une expertise qui facilite et rende possible la structuration en demande des besoins de formation des entreprises et des salariés.

La dernière préconisation s'adresse aux promoteurs de la coopération et de l'aide publique pour qu'ils favorisent les échanges entre les Fonds de formation d'Afrique afin de promouvoir le dialogue social dans et entre les pays et aident à développer, à travers l'expérience irremplaçable des fonds, des pôles d'expertise africaine dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

4.4. Quelques commentaires

- La décentralisation est effectivement à prendre en compte dans la réflexion sur les modes de financement de la formation agricole. Cependant, ce n'est pas le niveau régional qu'il faut cibler, mais plutôt le niveau communal, car c'est là que se situent les actions et où convergent les financements, même s'ils sont encore peu ou mal mobilisés.
- La tendance est de raisonner le financement « à travers les services de l'Etat ». Il existe des exemples de gestion directe ou de co-gestion de fonds de formation par des organisations professionnelles⁴².
- Il est rappelé que les bailleurs de fonds, quels qu'ils soient, ne peuvent pas financer des fonds de formation si les dossiers qui leurs sont présentés ne donnent pas d'informations sur les coûts des formations, des dispositifs d'information, ou de vulgarisation. Si la formation agricole est si faiblement appuyée aujourd'hui c'est en partie parce que les cadres de concertation Etat-Professions ne mettent pas la formation agricole dans leurs agendas. C'est aussi parce que les cadres en charge de ces dossiers dans les ministères n'ont pas toujours les compétences nécessaires.
- Il a fallu 4 ans à la Côte d'Ivoire pour mettre sur pieds le FIRCA (fonds d'investissement agricole, dont la formation) ; la création du fonds, co-géré, a été validée par un vote à l'unanimité à l'assemblée nationale, une première en Côte d'Ivoire, parce qu'il y a eu un travail d'information préalable des organisations professionnelles auprès des députés. Ce succès institutionnel a été facilité par les agences de coopération partenaires en mettant à disposition des moyens pour faciliter les rencontres et contacts entre les différents acteurs concernés. Ce travail d'accompagnement au quotidien⁴³ des responsables d'OP et des responsables institutionnels des ministères est une composante importante dans la mise en place de fonds de financement de la formation agricole. La prochaine étape consisterait à décentraliser le fonds (10 fonds régionaux prévus).
- Au Cameroun, le projet PARI⁴⁴ accompagne la mise en place de plates-formes régionales d'organisations professionnelles et de cadres de concertation régionaux entre organisations professionnelles et pouvoirs publics. Les sujets de la formation et de son financement devraient y être traités. Il est prévu par ailleurs au Cameroun que les centres de formation agricole soient dotés de l'autonomie financière, ce qui pourrait nécessiter la mise en place d'un fonds de formation. Mais autonomie financière ne veut pas dire efficacité, qu'il s'agisse d'établissements ou de fonds de formation : un gros travail est à faire sur l'organisation et la gestion des financements pour améliorer délais et procédures.

⁴² MANFORME en Tunisie, FONGS au Sénégal

⁴³ en particulier sur les procédures de gestion du fonds

⁴⁴ Professionnalisation Agricole et Renforcement Institutionnel (financement AFD)

- Lorsque l'on parle des modes de financement de la formation agricole et rurale, il faut être précis et bien distinguer ce qui relève :
 - des formations initiales et des formations continues ;
 - des dispositifs formels et informels de formation ;
 - des dispositifs publics et des dispositifs privés de formation.
 Un des enjeux étant de repérer les modes de financement innovants (gestion directe par les bénéficiaires, co-gestion, gestion décentralisée, ...) en distinguant l'origine des financements (publics, privés, professionnels, bailleurs de fonds, ou encore mixtes).

- Le financement de la formation agricole et rurale ne fait pas toujours la distinction entre formation initiale et formation continue, comme le montre par exemple ce qui a été mis en oeuvre en France avec le système des « 200 heures »⁴⁵. Il est souligné que ce système relève d'une politique publique, le financement a été pris en charge par l'Etat. Quand il n'y pas de politique publique manifeste, certains acteurs de la formation (comme INADES) cherchent des palliatifs en obtenant des financements via des projets.

- **De ces éléments de discussion, le groupe conclue que si peuvent co-exister des modes de financement différents de la formation agricole, il faut cependant maintenir un traitement global des systèmes éducatifs**, sans cloisonner les orientations et les stratégies. Il est proposé de distinguer deux champs de travail et de recherches complémentaires :
 - ce qui relève du financement de la formation initiale ;
 - ce qui relève du financement de la formation continue, et en particulier les modes de financement de la formation professionnelle continue de masse.

- Il est noté que le financement durable de la formation agricole passe aussi par une meilleure concertation entre agences de coopération et entre les services d'une même agence de coopération, qui sont trop souvent segmentés, sans réflexion commune, certains travaillant sur l'éducation, d'autres sur la formation professionnelle, ou sur la formation continue, sur le conseil de gestion, etc...

- Une grande partie des éléments évoqués dans les points ci-dessus entrent également dans les préoccupations et les objectifs de travail du réseau FAR, soutenu par le ministère des affaires étrangères. Le réseau devra donc être étroitement associé aux différents travaux qui pourraient être engagés à l'avenir, sur la base des recommandations du présent groupe de réflexion « économie de la formation ». Le réseau a la capacité d'animer des travaux d'échange, des forums, et d'informer et de mobiliser des experts et chercheurs dans les pays du sud.

⁴⁵ une note d'Alain MARAGNANI de présentation du système « 200 heures » a été remise aux participants au cours d'un précédent envoi

5. Des propositions pour la suite

« Le groupe a pour mission de produire des propositions concrètes en termes de travaux, d'études, de partenariats et de moyens à mettre en œuvre pour aller plus loin sur le thème de l'économie de la formation. »⁴⁶

Les propositions formulées sont en lien avec plusieurs des trois thèmes que le groupe de réflexion est chargé d'étudier :

- (iv) les coûts de la formation agricole et rurale, par nature de dispositifs,
- (v) les retours sur investissement dont on peut mesurer les impacts sur le développement de l'économie nationale,
- (vi) les modes de financement durables de la formation agricole et rurale existants ou pouvant être mis en œuvre.

Les recommandations et propositions d'actions qui suivent sont présentées en deux ensembles :

- les études et travaux de recherche visant à développer des compétences en économie de la formation,
- les propositions d'actions visant à structurer et organiser les compétences.

5.1. Etudes et recherches

5.1.1. Grille de caractérisation des dispositifs de formation agricole

Objectif : construire les indicateurs les plus pertinents pour pouvoir caractériser l'état d'un dispositif de formation agricole et rural en regard des enjeux de développement et pour lesquels il est possible d'obtenir des informations. La grille serait construite en lien avec les membres du réseau FAR. Une fois finalisée, elle sera mise en œuvre dans les pays intéressés. Des accompagnements et appuis seront identifiés.

Pierre Debouvry, sur la base de ses études diagnostic des dispositifs de formation agricole et rurale dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne francophone, propose une grille avec de multiples entrées permettant de collecter et d'ordonner les informations utiles à la

⁴⁶ Extrait des termes de référence

caractérisation des dispositifs de formation agricole, et plus largement utiles à la mise sur pieds d'une stratégie de formation agricole et rurale.

- Données générales sur le pays
- Données démographiques
- Données agricoles
- Environnement
- Données budgétaires
- Pré identification du public potentiel de la formation agricole
- Pré identification de la demande et des besoins en personnel de formation agricole
- Cadre juridique et institutionnel
- Effectifs et capacité des structures de formations agricoles
- Financement des formations agricoles

Cette grille proposée par Pierre Debouvry, de façon à ce que la collecte puisse se faire au niveau régional et consolidée au niveau national, mériterait d'être simplifiée.

La collecte de ces informations est une base nécessaire à la réflexion stratégique, elle n'est sauf erreur assurée par personne de façon systématique aujourd'hui.

Stratégie : associer des ingénieurs et experts de la formation, mais aussi des responsables de services de statistiques des ministères, avec comme finalité la mise sur pieds de relais régionaux pour le maintien de la validité des informations dans la durée.

Pays concernés : repartir des 3 pays sur lesquels Pierre Debouvry a construit sa grille (à titre indicatif : Burkina Faso, Madagascar et Sénégal).

Instruments : ce travail d'approfondissement et d'élaboration d'une grille type pourrait être effectué sur documents, en s'appuyant notamment sur les travaux de Pierre Debouvry. La grille type pourrait ensuite être testée dans quelques pays (une semaine par pays) pour s'assurer de la possibilité de recueillir les données et de la pertinence de ces données pour décrire les dispositifs de formation agricole et rurale. Un troisième temps de bilan global permettrait d'élaborer la grille type. Ce travail pourrait être confié à des consultants (3H/mois sur 6 mois).

5.1.2. Connaissance et analyse des budgets publics et privés de formation agricole et rurale

Objectif : disposer d'une vision claire des budgets réservés à la formation agricole et rurale et de leur place dans les budgets nationaux, sur fonds publics et privés, et de leur évolution dans le temps. Identification des budgets alloués aux différents types de dispositifs et formations.

Stratégie : passer en revue les budgets publics et privés des pays d'Afrique subsaharienne, et mettre en évidence les budgets réservés à l'enseignement technique et à la formation professionnelle agricole, formelle et informelle.

Pays concernés : Afrique subsaharienne

Instruments : il pourrait être demandé au réseau FAR, en lien avec les ministères nationaux chargés de l'éducation et de la formation, et avec l'appui de chercheurs universitaires, d'engager un travail à ces niveaux. Un contact avec le CODESRIA⁴⁷ pourrait être utile. Ce travail pourrait être fait en lien avec la proposition d'amélioration de la grille de caractérisation des dispositifs de formation initiée par Pierre Debouvry. Ce travail pourrait être conduit sur 6 mois.

5.1.3. Analyse économique des actions de formation réalisées par les sociétés cotonnières d'Afrique de l'Ouest

Objectifs : faire la preuve ou non de la validité des actions de formation des sociétés cotonnières d'Afrique de l'Ouest, pour servir de référent à des formations par filière.

Première méthode proposée :

- i) identifier et mieux sérier les différents types de formation,
- ii) établir une première analyse des coûts selon les différents types de formation,
- iii) esquisser une analyse coût efficacité selon le type de formation mis en place,
- iv) esquisser une analyse des bénéfices ou non générés par les actions de formation dans le court, le moyen et le long terme.

Seconde méthode proposée :

- i) recensement des formations en zone cotonnière pour mieux sérier les différents types de formation, en distinguant par exemple celles concernant les cadres et techniciens et celles pour les agriculteurs, celles du ressort des sociétés cotonnières, celles du ressort des OP et les autres (alphabétisation par des églises ou des ONG, apprentissage de la gestion des exploitations en lien avec divers partenaires dans le cadre de projets, etc.); celles qui sont ponctuelles et celles qui sont liées à une stratégie ou à un plan de formation;
- ii) recueil des informations complémentaires permettant d'évaluer les résultats et la validité des diverses actions de formations, d'analyser des coûts selon les différents types de formation, en vue d' esquisser une analyse coût /efficacité selon le type de formation mis en place,
- iii) analyse de certaines de ces formations ou apprentissages jugés plus novateurs afin de mieux percevoir leur spécificité, les effets obtenus ou attendus, les conditions à réunir pour les réaliser.

⁴⁷ organisation panafricaine de recherches en sciences sociales basée à Dakar

Stratégie. Responsabiliser au maximum les structures et ressources humaines nationales en particulier faculté d'agronomie et faculté d'économie. Négocier avec elles les TDR et les ressources humaines à mobiliser. Responsabiliser en France une petite équipe de coordination, suivi et appui aux travaux, 2/3 personnes ressources connaissant les filières coton et les analyses économiques et la formation.

Pour réaliser cette étude, il serait important d'associer des sociétés cotonnières et des OP intéressés, ainsi que des responsables de projets en zone cotonnière et bien entendu l'expertise du Sud disponible dans les universités, ONG, etc.

Pays concernés : 4 pays pour avoir une couverture significative. A titre indicatif : le Mali où la structure cotonnière est toujours en place et où les archives doivent être facile d'accès. La Côte d'Ivoire si l'URECOS CI est toujours en état de marche opérationnel. Elle peut être d'un très grand appui pour ce travail. Le Togo où il y avait eu une succession d'appuis internationaux qui avaient permis un développement important de la filière. Le Burkina est un des pays leaders, en particulier pour la co-gestion avec les OP.

Instruments. Une mission sur le terrain pour négocier les partenariats et clarifier les TDR (1 semaine par pays/2 experts). Définition de la méthodologie essentiellement basée sur de l'analyse d'archives et la rencontre de certains groupes de producteurs à identifier. Désignation d'un coordonnateur national dans chaque pays. Laisser 6 mois de travail sur le terrain avec suivi mensuel par email et téléphone ou vidéo conférence. Analyse documentaire en France. Une mission de discussion et validation des résultats sur le terrain ½ semaine par pays. Synthèse des résultats et diffusion aux différents partenaires nationaux et internationaux (bilingue français et anglais).

5.1.4. Poursuite des études de cas concrets de mesure des coûts de dispositifs de formation de nature différente, formation initiale et continue

Objectifs: (i) poursuivre la collecte d'informations sur les coûts et les effets de dispositifs de formation initiale et continue, (ii) affiner les méthodes de calcul et les indicateurs, (iii) former des compétences sur ce type de travail, (iv) abonder une base de données utilisable par les pays intéressés.

Les stages réalisés par IREDU/PNCI ont permis d'avancer sur la connaissance des coûts et des modes de calculs des coûts des formations. Les résultats obtenus ont montré qu'il y avait encore beaucoup à faire pour consolider des démarches méthodologiques qui soient réutilisables dans les pays concernés. La préparation des stagiaires doit également être renforcée.

Une difficulté consiste à identifier des unités de mesure qui permettraient de comparer des coûts de formation entre les systèmes formels d'enseignement technique et les systèmes non formels. Il est important que les chercheurs en particulier économistes puissent rapidement la résoudre, car pour permettre aux décideurs de comprendre la complémentarité des deux parties du système et d'en évaluer les coûts et les bénéfices, cette comparaison représente une clé.

Pour ce qui concerne le cadre de l'analyse, il est apparu que la seule entrée « coût des sessions de formation » n'était pas suffisante, il devrait nécessairement s'y ajouter l'analyse des « coûts d'opportunité » (ce que le paysan perd en temps et argent en assistant à des formations), les « coûts d'amortissement » des locaux, les « coûts de la formation des formateurs », ... ceci afin de pouvoir mettre ces résultats en balance avec la valorisation de la formation : ce que le formé a gagné du fait de cette formation (autre donnée difficile à recueillir et qui mériterait un important travail méthodologique).

Plusieurs indicateurs ont été utilisés dans les exposés sur les dispositifs de formation et la mesure de leur activité et de leurs coûts :

- taux d'activité du centre : jours consacrés à la formation / jours d'ouverture ;
- taux d'encadrement : nombre participants / nombre de formateurs ;
- coût par jour et par personne formée ;
- coût de formation de la personne en % du PIB par tête (critère jugé non pertinent par les participants, les chiffres étant peu significatifs).

Il est apparu que ces indicateurs ne sont pas tous pertinents, et qu'un véritable travail de recherche devrait être conduit à ce niveau.

Stratégie : (i) stages d'étudiants mixtes (nord et sud), chargés de définir les coûts et les effets de la formation agricole, pour différents types de dispositifs ; parallèlement aux stages étudiants, des partenariats universitaires peuvent être recherchés pour progresser sur les éléments de méthode. (ii) partenariats entre le réseau FAR et quelques chercheurs universitaires.

Pays concernés : les pays membres du réseau FAR

Instruments : pour les stages étudiants prise en charge des stagiaires, et préparation au départ par des personnes ressources (à identifier par les animateurs du réseau FAR). Pour les partenariats universitaires, un budget équivalent à 3 H/mois de consultant réparti sur 6 mois.

Pour le thème spécifique du financement de la formation agricole et rurale

5.1.5. Etude d'identification des différents systèmes de financement de la formation agricole et rurale

Objectifs généraux : (i) repérer les modes de financement innovants (gestion directe par les bénéficiaires, co-gestion, gestion décentralisée, ...) en distinguant l'origine des financements (publics, privés, professionnels, bailleurs de fonds, ou encore mixtes), ainsi que les champs thématiques couverts et non par les différents modes de financement. (ii) conduire un travail d'analyse sur les pratiques réussies en matière de financement de la formation agricole et rurale.

Objectif spécifique complémentaire : illustrer à partir d'un exemple concret (le FIRCA), un système de captation des ressources, mesurer la validité/efficacité des procédures. Plus

globalement ce travail permettrait de conduire une réflexion sur ce qui doit rester dans le domaine du financement public direct, et ce qui peut-devrait être délégué.

Des travaux existent sur les fonds de formation professionnelle agricole, mais sans intégrer la dimension des formations informelles et peu celle des formations professionnelles continues. Lorsque l'on parle des modes de financement de la formation agricole et rurale, il convient de bien distinguer ce qui relève :

- des formations initiales et des formations continues ;
- des dispositifs formels et informels de formation ;
- des dispositifs publics et des dispositifs privés de formation.

Cette étude pourrait être conduite en s'appuyant sur un dispositif concret existant, le FIRCA de Côte d'Ivoire. Ce fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles était aussi prévu pour la formation. Il a été approuvé à l'unanimité des députés de l'Assemblée Nationale et mis en place dans les conditions politico-sociales très difficiles de la Côte d'Ivoire.

Stratégie : le réseau FAR pourrait être mis à contribution pour le repérage des modes de financement innovants et pouvant faire l'objet de travaux plus approfondis.

Pays concernés : Afrique subsaharienne, en fonction de l'identification réalisée. Côte d'Ivoire pour le FIRCA.

Instrument : un tel travail pourrait être confié à des structures comme le CODESRIA/IRD, ou à des experts-chercheurs.⁴⁸ Plusieurs pays anglophones devraient être inclus dans l'étude (par exemple Kenya, Ghana, Afrique du sud). Le travail de bilan sur le FIRCA en Côte d'Ivoire pourrait faire l'objet d'une mission d'expert de 3 semaines.

5.1.6. Etude sur les modes de financement de la formation agricole dans les mécanismes de décentralisation

Objectif : (i) faire le point de la situation en constituant un dossier sur l'état de la décentralisation dans les pays d'Afrique subsaharienne, et sur les modes de financement mobilisables pour la formation agricole via les systèmes décentralisés. (ii) faire un bilan des capacités des communes et des régions à gérer la formation agricole et rurale, (iii) identifier des pistes d'amélioration possibles.

Stratégie : à partir de 4 pays membres du réseau FAR

Instrument : un travail qui serait confié à 2 consultants, en lien avec le réseau FAR (2 H/mois).

⁴⁸ comme par exemple Gaston GUYON, directeur de la chambre d'agriculture du Var, très impliqué dans le programme MANFORME en Tunisie

5.1.7. Etude documentaire sur les travaux conduits en pays anglophones

Objectifs : un état des lieux des travaux conduits en matière d'économie de la formation (notamment sur les coûts, les effets, les modes de financement et de gestion) en pays anglophones.

Stratégie : analyse documentaire à partir de l'étude signalée comme base de départ sur les « Farmers Field Schools », revue d'articles, de publications, travaux.

Pays proposés à titre indicatif : Afrique du sud, Kenya, Ghana, ...

Instrument : un stagiaire anglophone pourrait être mobilisé sur une période de 4 mois, encadré par le PNCI, en lien avec le réseau FAR.

5.2. Structurer et organiser les compétences en économie de la formation

Pour se doter de capacités de conception, d'analyse et de mise en œuvre de dispositifs de formation adaptés.

5.2.1. Se doter d'un pôle référent en « Economie de la formation agricole et rurale »

Objectifs : mettre en place une équipe de spécialistes (économistes ruraux, statisticiens, ...) qui collecte et traite l'information qui relève de la formation en milieu rural (les différents dispositifs, les coûts, les effets, les actions innovantes ou porteuses, etc...), et qui devienne un pôle de référence en la matière. Ce pôle de référence pourra fournir du **conseil aux pays dans la définition de leurs politiques et stratégies** de formation agricole et rurale.

Cet objectif n'est pas dans le mandat du réseau FAR, ni dans celui du Hub de Dakar. Les ensembles sous-régionaux (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, ...) n'ont pas d'équipes adaptées à ce travail. Les organisations paysannes (comme le ROPA) n'ont pas vocation à s'y consacrer par leurs propres moyens, mais il importe de les associer à la définition de la structure la plus adaptée, car des expériences innovantes en matière de formation sont à rechercher de leur côté.

Cette équipe pourrait construire une « matrice » d'indicateurs « macro-économiques » afin de comparer les situations entre pays et en déduire des priorités en matière de reconstruction/refondation des dispositifs.

Concrètement il s'agirait de disposer de chiffres, même grossiers dans un premier temps, qui permettraient à un pays donné de se « situer » en terme de moyens nécessaires pour assurer les appuis conseils, la formation, en fonction de la situation de son secteur rural. Ces chiffres de base font aujourd'hui défaut, s'ils existent ils ne sont pas facilement accessibles.

Stratégie : on pourrait imaginer que se constitue, dans le cadre du Pôle de Dakar, une équipe spécialisée sur l'économie des formations agricoles et rurales. Elle pourrait être

financée par différentes agences de coopération. Il conviendra de bien définir le positionnement institutionnel de cette équipe, de façon à ce que son pilotage permette aux représentants de la « demande » d'y avoir un rôle effectif.

Pays concernés : Afrique subsaharienne

Instrument : une étude d'identification pourra être confiée à deux consultants. Différentes options seront présentées et soumises aux décideurs. (une mission de 3 semaines).

5.2.2. Former des économistes de la formation agricole et rurale

Objectif : former des économistes en développant des partenariats pour que des cadres africains puissent se consacrer à des recherches sur les thèmes de l'économie de la formation.

La recherche sur les sciences de la formation est particulièrement maigre. Il n'y pas de base de données exploitables, peu de travaux crédibles. F.Orivel est persuadé de la nécessité de dégager des ressources pour que quelques chercheurs puissent se spécialiser dans ces domaines et développer des pistes de travail.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont peu d'économistes dans le secteur agricole, et encore moins d'économistes de la formation.

Stratégie : identifier une ou deux structures françaises (par exemple IREDU et UT1 Toulouse) pouvant accompagner ces partenariats et prendre les contacts nécessaires avec des universités africaines.

Pays concernés : les pays du réseau FAR

Instrument : le PNCI et le réseau FAR pourraient être mandatés pour conduire ce travail et identifier les ressources nécessaires. Un appui de l'IRC serait à envisager. De la même façon un contact devrait être pris avec l'Université du coton, qui se met actuellement en place avec l'appui de FARM et d'HEC.

5.2.3. Renforcer les compétences économiques des cadres chargés de la formation agricole et rurale dans les ministères⁴⁹

Objectifs : renforcer les compétences en économie de la formation des cadres en charge de l'orientation, de la programmation et du suivi des dispositifs de formation agricole et rurale.

Les bailleurs de fonds, quels qu'ils soient, ne peuvent pas financer des fonds de formation si les dossiers qui leurs sont présentés ne donnent pas d'informations sur les coûts des formations, des dispositifs d'information, ou de vulgarisation. Si la formation agricole est si faiblement appuyée aujourd'hui c'est, en partie, parce que les cadres de concertation Etat-

⁴⁹ cette proposition est complémentaire de la précédente (5.2.2 qui cible les économistes), elle s'adresse cette fois à un public différent, les cadres des ministères en charge de la formation

Professions ne mettent pas la formation agricole dans leurs agendas. C'est aussi parce que les cadres en charge de ces dossiers dans les ministères n'ont pas toujours les compétences nécessaires, notamment dans le développement d'argumentaires économiques en faveur de la formation agricole.

Stratégie : organisation de sessions de formation pour les cadres des ministères concernés. Les formations pourraient être construites en lien avec le CESAG de Dakar, ou organisées directement dans les pays selon le nombre de participants. L'option de formations à distance peut être envisagée.

Pays concernés : Afrique subsaharienne

Instrument : le réseau FAR et le PNCI, avec l'appui de consultants. L'Université de Toulouse 1 est déjà très engagée dans la formation d'ingénieurs de la formation, en présentiel et en FOAD et pourrait être mobilisée.

5.3. Mesures d'accompagnement

5.3.1. Identifier et mettre en œuvre un projet d'accompagnement des recommandations

Objectifs : mettre en pratique les recommandations formulées à travers un projet de type « mobilisateur », susceptible d'entrer dans le champs de l'AFD, et pouvant servir de projet référent.

Les recommandations précédentes indiquent que l'échelle d'action et de mesure adaptée est celle de la « région agricole », entendue comme une partie du territoire assez homogène, dominée par une ou plusieurs filières agricoles, et pas nécessairement compatible avec un découpage administratif.

C'est à cette échelle qu'il paraît possible de conduire plusieurs actions complémentaires :

- caractériser les dynamiques et les potentialités de développement du secteur rural ;
- décliner en axe de travail régional les orientations de politique agricole ;
- procéder à un travail d'accompagnement de la construction de la demande sociale de formation ;
- identifier les compétences disponibles pour y répondre, et les compétences manquantes ;
- mettre en place un dispositif de coordination et mise en synergie de ces compétences (de formation, d'information, de conseil) publiques et privées, dont l'objectif serait de tendre vers la formation rurale et agricole de masse, et d'adapter progressivement l'offre à la demande ;
- assurer un minimum de collecte d'informations (par des universités, des chercheurs et leurs étudiants, ...) sur les filières dominantes, sur les prix de revient, les valeurs ajoutées, etc., assurer un suivi des actions ayant vocation à maintenir ou créer des emplois en milieu rural.

Stratégie : ce type de projet pourrait être décliné dans trois pays, choisis pour leur potentiel de développement agricole, à l'échelle de 2 ou 3 régions agricoles porteuses dans chaque pays. A partir des réalisations régionales, pourrait être élaborées des propositions pour la définition et la mise en œuvre du cadre national de stratégie de la formation agricole et rurale. Dans un premier temps, réalisation d'une mission d'identification, puis d'une mission de lancement des programmes. Un appui court terme serait ensuite réalisé après les 6 premiers mois.

Pays pressentis : à identifier.

Instrument : dans le cadre du réseau FAR/PNCI, une mission d'experts pour identifier les partenariats et les axes de programme (10 jours par pays). Un suivi à réaliser sur une période de 2 ans.

5.3.2. Développer la communication auprès des ensembles sous-régionaux

Objectif : renforcer l'information, la capitalisation et la concertation dans le domaine de l'économie de la formation agricole et rurale avec les ensembles sous régionaux.

Les ensembles sous régionaux (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, ...) ont un rôle à jouer dans les choix économiques et donc dans la place qui doit être réservée à la formation agricole et rurale dans les priorités de développement.

Stratégie : intensifier le partenariat entre le réseau FAR et le Hub rural dans le sens d'une meilleure communication sur les liens entre politiques agricoles et stratégies de formation, à l'adresse des ensembles sous-régionaux.

Instrument : une convention de partenariat entre le réseau FAR et le Hub rural.

6. Eléments de conclusion

6.1. Assurer un suivi des recommandations

Le travail de ce groupe de réflexion a permis de dégager un ensemble de propositions destinées aux décideurs dans les pays et aux agences de coopération.

Il serait souhaitable de mettre en place un minimum de suivi et de capitalisation des décisions qui seront prises, et des travaux qui seront réalisés.

L'enjeu est notamment, pour les pays et pour les agences de coopération, de **disposer des éléments utiles à l'amélioration des politiques et des pratiques** utiles à la construction de dispositifs de formation adaptés.

Le réseau FAR pourrait être mandaté pour organiser un tel suivi, avec l'appui éventuel de consultants, le mandat serait d'assurer un travail de coordination, suivi et valorisation des résultats obtenus.

Un tel travail pourrait être réalisé sur une période de deux ans, sur la base de quatre mois de prestations réparties sur cette période.

6.2. Faire preuve de pragmatisme : partir de l'existant

On sait que **les enjeux démographiques, fonciers, d'ouverture des frontières, posent de façon urgente le problème de la compétitivité/productivité des agricultures** et des évolutions à venir des agricultures familiales ; aujourd'hui et encore plus demain, de nombreuses exploitations non viables disparaîtront, des personnes en milieu rural, représentant des flux de plus en plus importants, n'auront pas d'autre choix que de migrer vers les centres urbains, et seront plus dépendants encore de l'aide extérieure.

Face à ces constats, la formation est un des outils d'accompagnement, dans le cadre d'orientations de politique agricole, qui dépendent pour une bonne part de la volonté politique des Etats et de leurs partenaires nationaux et internationaux.

La mise en place de **stratégies nationales de formation agricole et rurale** vise à **clarifier les enjeux**, les engagements, les acteurs en présence, les actions prioritaires à entreprendre, les accompagnements souhaitables, **en prenant en compte et en s'appuyant sur les dispositifs et les actions de formation innovantes et pertinentes**. La formation devient alors également un outil d'accompagnement des transitions (structure des exploitations, migrations, nouveaux emplois).

Les paysans n'ont en général pas le niveau de formation et d'information qui leur permet de s'adapter rapidement aux évolutions (mais ce point ne fait pas consensus parmi les participants au groupe de réflexion) ; les producteurs et productrices agricoles, au sein d'un

même pays, ayant potentiellement besoin de renforcement de compétences se comptent en dizaines de milliers. Le problème est donc de **définir des dispositifs permettant des formations de masse, susceptibles de renforcer les capacités d'un nombre important de producteurs et productrices, mais aussi de renforcer les compétences de jeunes voulant s'installer dans des métiers para-agricoles et non agricoles en milieu rural. Il importe que ces dispositifs présentent un rapport coût/efficacité soutenable dans la durée, ainsi que des effets mesurables.**

Face à ces constats, les travaux réalisés militent pour **que l'on parte des dispositifs de formation et d'information existants**, dans les pays, formels ou non formels, publics et privés, et que sur une base régionale (au sens infra-nationale) soient mises en place **des coordinations visant à mieux appréhender les différentes demandes et à rationaliser et renforcer l'offre.**

Le travail d'identification des priorités en matière de formation devrait se conduire en combinant **une approche macro** (diagnostic et orientations nationales), et **une approche micro** (construction depuis la base de la demande sociale de formation).

On sait que les établissements d'enseignement technique agricole ne sont pas forcément les lieux les mieux adaptés pour former des paysans. **Les formations de proximité, liées aux activités concrètes conduites par les producteurs sont plus efficaces et efficientes.** On constate également que la formation/information en milieu rural doit chercher à promouvoir **des formations ouvertes pour répondre à la pluri-activité** des producteurs.

Par ailleurs, l'offre de formation devrait être adaptable, modulable et évolutive, selon les publics, **particulièrement pour les jeunes qui veulent exercer un métier para-agricole ou non agricole en milieu rural, ainsi que ceux pour ceux qui ne pourront pas rester pour des raisons structurelles, notamment celle de l'accès aux ressources.** En réalité, il s'agit de d'accompagner les changements et d'assurer une bonne insertion des jeunes qui resteront en milieu rural, et de ceux qui devront le quitter.

L'Etat définissant les orientations politiques et les outils économiques, veillant à la complémentarité des actions et à la garantie que les fonctions essentielles, celles voulues par les producteurs, et celles cadrées par les politiques nationales, soient effectivement remplies et évaluées, il apparaît que les actions de formations peuvent être portées par différentes structures, existantes⁵⁰ ou à créer.

Selon la définition du groupe de travail, *l'économie de la formation ayant pour but de permettre aux acteurs des différents niveaux d'un territoire de prendre des décisions pour la mise en œuvre de dispositifs de formation pertinents et efficaces*, il importe alors de l'asseoir sur une bonne lecture des réalités, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés.

⁵⁰ le conseil de gestion (promotion filières et exploitations agricoles), les dispositifs du type des Centres des Métiers ruraux testés en Côte d'Ivoire, les Maisons Familiales et Rurales, les dispositifs de formation internes aux organisations de producteurs, les dispositifs nationaux ou régionaux de vulgarisation/conseil, les projets ou programmes existants, les établissements formels d'enseignement techniques publics et privés, le secteur caritatif, les services d'alphabétisation.

Annexes

Annexe 1 – Termes de référence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le 22 mai 2006

Direction générale de la
coopération internationale
et du développement

Direction du Développement et
de la coopération technique

N° DCT/HEP

TERMES DE REFERENCE

Animation d'un groupe de travail sur l'économie de la formation agricole et rurale

1- Objet

Ce travail se propose d'aborder trois questions centrales en matière de formation agricole et rurale : (i) quels sont les coûts de la formation agricole et rurale, par nature de dispositifs?, (ii) quels sont les retours sur investissement dont on peut mesurer les impacts sur le développement de l'économie nationale ?, (iii) quels sont les modes de financement durables de la formation agricole et rurale existants ou pouvant être mis en œuvre ?.

Afin d'aborder ces questions ambitieuses, un groupe de travail clarifiera les définitions et concepts de base, précisera le ou les champs et outils d'applications (les dispositifs de formation concernés), les types d'actions possibles dans le domaine de l'économie de la formation agricole et rurale, la nature des acteurs et des compétences nécessaires, et les priorités de moyen terme.

Sur la base du travail réalisé autour de ces questions, il s'agira d'identifier les arguments permettant aux décideurs nationaux et régionaux, aux acteurs du développement rural et à des spécialistes de la formation de mieux appréhender la situation du secteur et les mesures à prendre dans le cadre des politiques nationales et régionales, en particulier pour ce qui concerne les dispositifs de formation ciblant les jeunes ruraux.

Les résultats du groupe de travail seront présentés par le consultant lors de l'« atelier sur l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale » qui sera organisé à Dakar du 28 au 30 novembre 2006 par le réseau FAR.

2- Contexte et justification de l'étude

Tous les travaux récents réalisés sur la formation agricole et rurale s'accordent au moins sur ce point : les besoins en matière de formation professionnelle dans les pays en développement sont énormes, et les dispositifs actuels ne sont pas adaptés aux enjeux. La formation professionnelle agricole et rurale fait figure de parent pauvre, les budgets qui lui sont alloués sont très faibles au regard des besoins. Dans le meilleur des cas les besoins en formation sont estimés, mais pour convaincre les décideurs nationaux et internationaux qu'il faut investir dans ce secteur, il manque un argumentaire économique qui permettrait de guider les choix. Il existe peu d'outils en ce domaine.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux du groupe de réflexion MAE/MAAPAR menés en 2004, et s'appuie sur les recommandations issues de l'atelier international de Ouagadougou de mai 2005 sur la « Formation de masse en milieu rural, éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale ». Par ailleurs, sont prisent en compte également les conclusions de l'« étude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne »⁵¹.

Le groupe de réflexion MAE/MAAPAR, parmi ses constats et recommandations, a noté qu'« un dispositif de formation professionnelle doit se construire d'un point de vue économique à la fois sous les angles :

- **du coût d'un dispositif particulier** comprenant à la fois des frais d'investissement, et des frais récurrents de fonctionnement et de paiement des salaires des personnels ;
- **de l'efficacité de ce dispositif**, efficacité interne (faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves obtienne les qualifications requises avec le minimum d'abandon et de redoublement) et efficacité externe (les qualifications acquises devant déboucher sur des activités sources de revenus individuels et sociaux) ; ...

Elaborer un dispositif de formation exige de construire un document de projet, **comportant un volet économique**, qui doit pouvoir être soumis à l'analyse et à l'approbation des acteurs sociaux, élus locaux et/ou nationaux, associations, organisations professionnelles agricoles et rurales, formateurs... ».

L'atelier de Ouagadougou, organisé par le Pôle National de Coopération Internationale (PNCI) du Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche⁵², a permis aux représentants de dix pays d'Afrique subsaharienne de se pencher sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté en milieu rural

⁵¹ Etude réalisée par l'Iram, à la demande du Ministère français des Affaires étrangères, décembre 2004

⁵² Avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Agence Française de Développement, de la Banque Mondiale et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie

et de mettre en évidence la nécessité de poursuivre les efforts en faveur de la mise en œuvre de politiques nationales de formations agricoles et rurales.

Parmi les nombreuses recommandations formulées lors de cet atelier, il ressort la **nécessité de renforcer les argumentaires économiques et sociaux** pouvant convaincre les décideurs nationaux et internationaux des **retombées possibles de la formation agricole et rurale sur l'économie**.

Dans le cadre de l' « étude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne », le sujet est abordé par plusieurs notes rédigées par des membres du groupe de travail : « Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales », (I. Touzard, L. Dupuy, MONTPELLIER SUPAGRO INSTITUT DES RÉGIONS CHAUDES , juin 2004), et « Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation » (Alain Maragnani, Pierre Debouvry, juin 2004).

Des acquis importants existent :

Des publications dans le domaine de l'économie de l'éducation, notamment celles de l'Institut de recherche en économie de l'éducation (IREDU) de l'Université de Bourgogne à Dijon⁵³. La DGCID a également édité une étude en 2001 sur le thème « *Formation professionnelle et investissement productif* »⁵⁴.

Dans le cadre des différents programmes qu'ils conduisent, les services du MAE possèdent une riche information sur l'économie des dispositifs de formation qu'ils ont participé à mettre en place, soit dans le cadre de la formation formelle, soit dans le cadre de l'appui à des projets de développement en milieu rural. Les services du MAE ont également commandité une étude très intéressante sur les formations professionnelles aboutissant à l'élaboration d'une grille d'analyse de ces systèmes.

Enfin, un premier travail d'étude a été réalisé, en 2001, par une stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure (Aurélié VENOT) qui a pu, dans le cadre de son stage de 3^e année, sur financement du MAE et encadrement de la SOFITEX de Pierre DEBOUVRY et Alain MARAGNANI, décortiquer les coûts des formations organisées par la SOFITEX et d'autres structures au Burkina-Faso.

3- Problématique de l'étude

L' « Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne », nous rappelle que⁵⁵ :

« *La définition de stratégies nationales de formation rurales requiert de faire recours à l'analyse économique :*

- ***Pour évaluer financièrement un système national de formation et le défendre dans le cadre de débats budgétaires et d'arbitrage interministériel. Il s'agit d'évaluer puis d'expliquer de façon pertinente, d'une part la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social***

⁵³ Institut de Recherche en Economie de l'Education. Documents en grande partie consultables sur internet : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/diffusion.htm>

⁵⁴ Cette étude a notamment identifié quatre conditions pour que les efforts consentis par le système de formation servent réellement les investissements productifs dans les pays de la ZSP : que le système de formation soit connecté à l'appareil productif qui investit, qu'il puisse réagir avec flexibilité aux besoins d'investissement, qu'il anticipe les investissements, qu'il apporte des solutions au financement de la formation.

⁵⁵ Extrait du rapport, page 63

du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois, ...) et d'autre part le rôle et l'impact de la formation et de l'éducation dans le développement du secteur rural. A ce niveau, des travaux de recherche sont nécessaires notamment sur les liens, dans le secteur primaire, entre la croissance, le progrès technologique et la formation.

- **Pour évaluer les dispositifs de formation existants et proposer soit leur rénovation, soit de nouveaux dispositifs, à des coûts économiques maîtrisés et préparant le plus grand nombre des acteurs du milieu rural aux évolutions des activités. Elaborer un dispositif de formation c'est aussi construire un document de projet qui doit pouvoir être soumis à l'analyse de spécialistes financiers qui, en dernière instance, compareront des utilisations de ressources et des revenus ou des avantages escomptés étalés sur une certaine période de temps. »**

L'approche par l'économie de l'éducation adaptée au secteur agricole devrait **combinaison de deux niveaux d'analyse** :

- **Macro-économique** : Il s'agit de cerner la place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national, d'analyser les postes « éducation » du budget national en fonction des débouchés, d'en faire une analyse comparative avec les autres enseignements au regard du poids du secteur agricole dans l'économie nationale, d'analyser les « performances » d'un dispositif.
- **Microéconomique** : Il s'agit d'être en mesure d'**apprécier les différents coûts** afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif éducatif et/ou de formation donné.

Cette étude vise à travailler essentiellement sur le niveau macro-économique.

L'approche de l'économie de la formation, adaptée au secteur agricole et rural, devrait combiner plusieurs niveaux d'analyse :

- a)- La place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national
- b)- Les coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif de formation.
- c)- Le suivi de la mise en oeuvre des dispositifs de formation
- d)- L'impact de la formation professionnelle dans le développement du secteur rural.

Cette étude ne permettra pas de traiter tous ces points importants, ni de répondre à l'ensemble des éléments évoqués ci dessus. Il s'agit de faire un état des lieux à la fois sur l'information disponible, les travaux réalisés, les concepts, champs et outils méthodologiques, et d'aller aussi loin que possible dans l'analyse pour instruire les trois questions posées en objet.

S'il existe peu de références en matière d'économie de la formation professionnelle, nous ne sommes pas toutefois totalement démunis. Plusieurs établissements français ou internationaux ont une réelle compétence dans le domaine de l'économie de l'éducation (IPE, IREDU, UT 1, Pôle de Dakar...), d'autres organismes participent à l'animation de la réflexion sur les formations agricoles et rurales ou à des études sur ce thème s'efforçant de prendre en compte les aspects économiques (IRAM, réseau FAR, UNMFREO...).

Dans cette phase de construction progressive de références, il semble nécessaire que ces différents acteurs, qui aujourd'hui interviennent séparément, puissent construire ensemble des références communes :

- un langage commun avec des définitions, des démarches, des ratios...
- la définition de priorités dans la construction de ces références,

- l'élaboration d'outils simples d'analyse économique qui pourraient très vite être partagés par d'autres acteurs pour développer des études de dispositifs de formation.

4- Les participants à l'étude

Pour aborder ces différentes questions, l'étude devra associer étroitement des acteurs qui travaillent sur ces problématiques en lien avec le MAE. Cette étude rassemblera un groupe d'experts susceptibles d'apporter une plus value, chacun dans son domaine pour l'identification et la hiérarchisation des interventions et actions à proposer.

Pour que le groupe de travail soit efficace, et compte tenu de la spécificité du sujet, il est probable qu'il ne fonctionnera correctement que s'il est limité à un nombre assez restreint ; à titre indicatif le groupe de travail pourrait être composé de personnes parmi les institutions suivantes, à retenir selon leur profil, intérêt pour le thème, et disponibilité. Il y aurait donc un « noyau » restreint qui instruirait les différents thèmes, et un groupe plus large destinataire des travaux pour réactions et commentaires.

Les structures/personnes qui travaillent sur la formation professionnelle agricole et rurale, et qui constitueraient le « noyau restreint » : MAP/DGER, MAE, AFD, PNCI/FAR. Des intervenants extérieurs spécialisés seront invités à faire des exposés introductifs lors des réunions de travail du groupe.

Parmi les structures pouvant être mobilisées pour la réflexion, peuvent être citées à titre indicatif : Les structures/personnes qui travaillent sur les problématiques liant éducation et économie : IIPE, IREDU, Université de Toulouse I/réseau RIIFADEL, Pôle de Dakar.
Des personnes ressources ad hoc : Pierre DEBOUVRY (consultant), Christian FAULIAU (consultant), Irmfried NEUMANN (consultant GTZ), Jean Claude Devèze (AFD/inter-réseaux), Gaston GUYON ou Jean Pierre BOURDIN (directeurs de Chambres d'agriculture).

Des liens avec des institutions ressources à l'étranger : BFPA du Sénégal, Hubrural, ENEA de Dakar ; plus généralement il devrait être possible de nouer des échanges via le réseau FAR (animé par le PNCI) avec les personnes ressources des pays membres qui s'intéressent à cette question.

Cette liste est indicative. Il pourra être ponctuellement fait appel à d'autres compétences (Bureau de la Coopération Internationale du MAP, Section industries alimentaires des régions chaudes (SIARC) de l'Ecole nationale supérieure des industries alimentaires (ENSIA), Inter Réseaux, représentant développement rural de la Banque Mondiale, représentants de la GTZ, du DFID⁵⁶...). Il n'est pas prévu de budget spécifique permettant la rémunération des personnes qui participeront aux réunions de travail. Une enveloppe sera prévue dans le budget pour prendre en charge divers frais de déplacement.

5- Organisation du groupe de travail

La coordination de ce travail est confiée à Christian FUSILLIER, consultant de l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement. Un appui sera fourni par Christian

⁵⁶ Department For International Development (Grande Bretagne)

FAULIAU, consultant indépendant, spécialiste de la formation agricole et rurale. Elle sera conduite entre les mois de juin et décembre 2006.

Quatre réunions de travail seront organisées avec le groupe restreint.

Chaque réunion sera préparée par le consultant, et une note de problématique spécifique servira de support aux travaux de groupe. Entre les réunions des travaux de recherche documentaire seront réalisés, et des notes de synthèse seront produites et diffusées aux membres du groupe, élargi au réseau FAR. Des entretiens plus ciblés pourront être réalisés auprès de spécialistes.

Les résultats de cette étude seront présentés par le consultant lors de l' « atelier sur l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale » qui sera organisé à Dakar du 28 au 30 novembre 2006 par le réseau FAR.

Au moins une réunion sera organisée avec le groupe élargi, avant le séminaire de Dakar prévu en novembre 2006.

6- Les produits attendus

- Chaque réunion de travail fera l'objet d'une note préparatoire.
- Une note de synthèse sera rédigée et présentée lors de l'atelier de Dakar en novembre 2006. Des documents de présentation de type Power-point seront préparés par le consultant.
- Un rapport de synthèse sera remis au MAE en décembre 2006, qui en assurera la diffusion. ♦

Annexe 2 – Notes de lecture « L'Éducation pour le Développement, une analyse des choix d'investissement »

Groupe de réflexion sur l'Économie de la formation agricole et rurale
Notes de lecture
C.Fusillier, avril 2007

« L'Éducation pour le Développement, une analyse des choix d'investissement » par Georges Psacharopoulos et Maureen Woodhall, Ed. Economica, 1988

Ce livre traite d'économie de l'éducation, et s'appuie sur de nombreux travaux d'évaluation de systèmes éducatifs conduits par la Banque mondiale. Le livre est organisé en 11 chapitres, et dans le cadre de cette note de lecture seuls les chapitres relatifs aux coûts, à l'efficacité et au financement de l'éducation sont abordés.

L'objectif de cette note de lecture est de cibler des outils ou idées qui pourraient être utiles à la réflexion conduite dans le domaine de l'économie de la formation agricole.

Chapitre 2 – Critères pour l'investissement en éducation

Les décideurs doivent considérer deux questions importantes : (i) est-ce que l'éducation contribue à la croissance économique ?, (ii) qu'en est-il de la contribution de l'éducation au développement économique comparée à celle du capital physique ?

La contribution de l'éducation à la croissance économique a été démontrée par de nombreuses études depuis le début des années 1960, et elle s'avère plus forte encore si l'on prend en compte les complémentarités entre l'éducation et les autres formes d'investissement. Les premiers essais de mesure étaient basés sur une approche comptable de la croissance, mais cette approche qui intégrait uniquement la mesure de la production en lien avec l'investissement en capital et travail ne permettait pas d'expliquer toutes les variations de résultats.

De nombreuses théories économétriques ont été développées pour mesurer ces écarts et tenter de mettre en évidence la part de l'éducation dans la croissance économique, elles ont fait l'objet de controverses et critiques ; ce n'est qu'en 1980 que **des recherches ont permis de mettre clairement en évidence les liens entre croissance, investissement en éducation et espérance de vie**, en montrant que les pays qui ont la meilleure croissance économique sont aussi ceux qui ont investi dans l'éducation et qui ont des améliorations de l'espérance de vie.

S'il est constaté que les pays qui ont les meilleurs résultats économiques sont aussi ceux qui ont les niveaux de formation les plus élevés, l'inverse n'est pas automatique, un investissement dans l'éducation n'entraînant pas automatiquement une meilleure croissance. Cependant une étude conduite dans de nombreux pays en développement⁵⁷ montre que **trois variables expliquent les variations de taux de croissance par tête : le taux d'investissement, le taux de croissance des importations, le niveau de développement des ressources humaines.**

L'investissement dans le capital physique a moins d'effet sur les taux de croissance quant il ne s'appuie pas sur un investissement en éducation.

La mesure des effets est difficile car **la contribution de l'éducation à la croissance économique passe par des effets directs et indirects.** L'éducation apparaît clairement comme cause et résultat du développement économique. **« La relation entre l'éducation et la croissance est du type de « la poule et de l'œuf » et son sens ne pourra jamais être complètement déterminé. »**

L'évaluation économique des projets d'investissement en éducation devrait prendre en compte les critères suivants :

- Le rendement économique direct de l'investissement,
- Le rendement économique indirect,
- Les avantages fiscaux entraînés par la hausse des revenus,
- La satisfaction de la demande de main d'œuvre qualifiée,
- La demande individuelle d'éducation,
- L'efficacité interne des institutions éducatives,
- La distribution géographique et sociale des opportunités d'éducation,
- La distribution des avantages financiers de l'éducation et des charges financières,
- Les effets de la distribution des opportunités d'éducation sur la distribution des revenus,
- Les liens entre investissement en éducation et investissements dans les autres secteurs, y compris le secteur agricole.

Chapitre 3 – Analyse coût-avantages de l'investissement en éducation

Son objectif est de fournir des éléments aux décideurs pour les choix d'allocation des ressources. Elle part du principe que l'éducation améliore les compétences productives de l'individu (certains détracteurs de la méthode pensant que l'éducation ne fait que révéler des capacités productives sans les améliorer, servant seulement à sélectionner les individus, c'est « l'effet parchemin », et donc que la mesure des coûts-avantages n'a pas de sens).

Les modes de calcul sont basés sur le **taux de rendement interne de l'investissement en éducation**, la méthode consiste à multiplier la valeur des coûts ou des avantages de chaque

⁵⁷ Hicks, entre 1960 et 1977

année par un facteur d'actualisation en utilisant les taux d'intérêts composés pour n'importe quel nombre d'années.

Ce type de calculs a été appliqué à plus de 50 pays pour mesurer le taux de rendement de l'investissement en éducation.

Le taux de rendement privé mesure la relation entre les coûts et les avantages de l'éducation pour l'individu. Il contribue à la détermination de la demande individuelle de formation.

Le taux de rendement social mesure la relation entre tous les coûts sociaux de l'éducation qui doivent être supportés par la société dans son ensemble, et les avantages qui doivent lui revenir. A noter que les abandons scolaires ou les redoublements sont considérés comme des coûts sociaux.

Le coût d'un investissement doit être mesuré par son coût d'opportunité, et donc par l'estimation des opportunités alternatives auxquelles on renonce.

Pour cela il est indispensable d'identifier toutes les ressources, matérielles et humaines utilisées dans un projet d'éducation, ce qui va au-delà des chiffres figurant dans le budget du Ministère de l'éducation, car certaines ressources proviennent d'autres budgets (par exemple un terrain fourni par une collectivité).

La mesure des avantages de l'éducation : le plus évident est celui des revenus plus élevés perçus par les travailleurs éduqués, tout au long de la vie, avantage pour l'individu et pour la société par les contributions qu'ils procurent au revenu national. **Si l'on accepte le lien discuté entre revenus et niveau de productivité, on peut retenir cette mesure comme avantage direct de l'éducation.** Les chiffres peuvent être obtenus par le suivi d'un échantillon de travailleurs sur une période de temps, à compter de leur entrée dans la vie active. Une autre méthode consiste à obtenir des données sur les gains d'échantillons de travailleurs d'âges différents à un moment donné, afin de construire un profil « âge-gains ». De ces analyses il ressort une forte corrélation entre le niveau de gain et le niveau d'éducation, ainsi qu'avec l'âge, ce qui montre les gains de productivité liés à l'expérience professionnelle.

Le lien entre éducation et productivité physique a été étudié chez des agriculteurs de pays en développement à partir du volume des récoltes (18 études de la Banque mondiale)⁵⁸. **Un agriculteur qui aurait suivi quatre années d'école élémentaire aurait une productivité de 3,7% supérieure à celle d'un agriculteur sans formation. L'effet de l'éducation augmente lorsque les agriculteurs ont accès à des intrants adaptés, et passerait à 13,2%.**

L'effet de l'éducation est donc d'autant plus fort que les conditions de valorisation de l'éducation sont réunies.

Dans d'autres études plus récentes, on note aussi que **le niveau d'éducation est en lien avec le degré de fréquentation des services techniques agricoles et de vulgarisation**, ce qui contribue également à une meilleure productivité.

⁵⁸ Lockheed, Jamison et Lau, 1980

Par contre l'effet de l'éducation sur « l'efficacité marchande »⁵⁹ des agriculteurs n'a pas pu être mise en évidence.

Une étude comparant les taux de rendement de l'investissement en éducation (réalisée en 1973 par Psacharopoulos sur 32 pays) conclue que :

- Le rendement social est toujours plus faible que le taux de rendement privé,
- Les taux de rendements sociaux et privés ont plus forts pour le primaire que pour le secondaire et le supérieur,
- Le taux de rendement est plus élevé dans les pays en développement, que dans les pays développés,
- **Le taux de rendement de l'investissement en éducation est plus élevé que le taux de rendement moyen dans le capital physique** dans les pays en développement.

Ces résultats ont été confirmés par des études plus récentes (1981).

L'auteur attire l'attention du lecteur sur les limites de l'analyse coûts-avantages. Souvent les données qui ont servi de base aux calculs sont approximatives ou erronées. Cet outil reste cependant utile aux comparaisons d'investissements alternatifs.

Chapitre 5 – La demande individuelle d'éducation

On ne peut pas construire de politiques éducatives sans estimer les prévisions de demande future d'éducation et du nombre d'élèves et étudiants.

Le nombre d'inscrits dans les établissements de formation dépend de facteurs économiques et extra-économiques (facteurs sociaux, attitudes de la population).

Il faut distinguer la « demande individuelle » de la « demande sociale » de formation. L'ensemble des décisions individuelles constitue la demande sociale. On appelle « **approche par la demande sociale** » le postulat selon lequel ce ne sont pas les analyses de coûts-avantages, de taux divers, de projections de besoins en main d'œuvre qui doivent guider les décisions d'investissement dans l'éducation mais le choix politique de répondre à la demande en rendant le système éducatif accessible à tous ceux qui en formuleront la demande.

Pour estimer les effectifs futurs, trois facteurs fondamentaux : (i) les tendances démographiques, (ii) les déterminants de la demande individuelle d'éducation c'est-à-dire les facteurs qui déterminent la décision de faire des études, (iii) la réussite, l'abandon, le redoublement.

Concernant les déterminants de la demande individuelle d'éducation, le niveau de revenu des familles est majeur, ainsi que le niveau d'éducation des parents. Pour les revenus les plus faibles, la gratuité n'est pas le seul facteur financier (manque à gagner sur le travail des enfants, habillement, transport, fournitures, ...). De plus les familles les plus pauvres sont aussi celles qui ont le plus d'enfants.

⁵⁹ capacité à optimiser les marges et les prix de vente des produits

Une étude d'Anderson montre que l'appartenance ethnique, la religion, la langue sont des facteurs qui peuvent peser beaucoup sur la demande individuelle d'éducation.

Chapitre 6 – Le financement de l'investissement éducatif

Selon les estimations de la Banque mondiale en 1984, **la part du budget national consacrée à l'éducation dans les pays en développement est de l'ordre de 16%**.

Cependant on observe une baisse tendancielle des budgets pour l'éducation, au profit d'autres secteurs (santé, la sécurité alimentaire notamment). Cette baisse traduirait un scepticisme des décideurs sur les avantages économiques de l'investissement dans l'éducation pour la croissance (chômage des diplômés), ou alors la pression de plus en plus forte exercée par les autres secteurs (santé, développement rural).

Trois arguments principaux sont utilisés pour justifier une contribution publique au financement de l'éducation : (i) les bénéfices sociaux excèdent les bénéfices individuels, (ii) l'Etat doit assurer l'équité et l'égalité des chances, (iii) financer l'éducation dans un cadre public permet des économies d'échelle.

Face aux difficultés que rencontrent de nombreux Etats à financer le système éducatif, on observe des formes de transfert au secteur privé, ainsi qu'une augmentation des coûts transférés aux familles, ce qui est contradictoire avec l'objectif d'équité.

Les perspectives d'amélioration des recettes des Etats par les recettes fiscales sont décrites comme très faibles, au moins sur le court et moyen terme.

Concernant le financement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le coût de la formation doit être partagé entre trois parties : (i) l'Etat, (ii) les employeurs, via des taxes spécifiques, (iii) les formés eux-mêmes sous la forme de droits ou de salaire plus bas.

L'auteur souligne la **quasi-absence d'étude sur les modes de financement de la formation professionnelle**. Les travaux disponibles montrent un taux de rendement de la formation professionnelle qui justifierait des investissements dans ce secteur, en privilégiant les filières courtes.

Chapitre 7 – Les coûts de l'éducation

Il est préférable de raisonner les « coûts par élève diplômé » ou en fin de cycle plutôt qu'un « coût par élève », afin de tenir compte des abandons et redoublements.

L'auteur indique qu'il y a profusion de modes de calculs, avec beaucoup de confusions et sous-estimations fréquentes des coûts. Les estimations de coûts sont en général très grossières, ou très peu fiables pour la prise de décision.

On distingue :

- Les coûts d'investissement (actifs durables comme les bâtiments et gros équipements)
- Les coûts récurrents (biens de consommation de court terme, salaires)

Qui se décomposent en :

- coûts fixes

- coûts variables
- coûts moyens (coût total divisé par le nombre d'élèves)
- coûts marginaux ou coûts différentiels (dépense supplémentaire engendrée par une unité de plus)

D'un pays à l'autre le classement comptable des dépenses est différent, ce qui rend difficile les comparaisons.

Pour définir les coûts de l'éducation, il faut commencer par définir « le coût pour qui ? », car les coûts sociaux représentent les coûts pour l'ensemble de l'économie, les coûts privés aident à définir la demande individuelle d'éducation, les coûts pour les finances publiques doivent permettre de mesurer les conséquences budgétaires de l'investissement éducatif.

La seconde étape consiste à décider si l'on a besoin de calculer le coût moyen ou le coût marginal. S'il faut choisir entre différents types d'établissements on choisira le coût moyen, si l'on veut décider sur un dispositif unique, c'est le coût marginal.

L'auteur conclut à la nécessité d'une meilleure prise de conscience des coûts de l'éducation, notamment pour faciliter les prises de décision mais aussi raisonner les économies d'échelles.

Chapitre 8 – Efficacité interne et qualité de l'éducation

Il s'agit d'apprécier les relations entre les facteurs (inputs) et les produits (outputs). Il faut distinguer efficacité interne (rapport entre les moyens éducatifs et les résultats scolaires) et efficacité externe (degré de préparation des élèves à la vie active), dont les objectifs peuvent être différents d'une société à l'autre.

Les critères d'évaluation interne d'efficacité sont à définir en fonction des objectifs des établissements.

On distingue aussi l'efficacité technique (recherche du résultat maximum selon les ressources disponibles) et l'efficacité économique (atteinte des résultats projetés avec le minimum de ressources).

Dans de nombreux pays en développement les taux d'abandons sont majeurs, ainsi que les redoublements, ce qui entraîne une faible efficacité interne. Des mesures spécifiques pour limiter ces handicaps sont proposées par l'auteur. □

Annexe 3 – Notes de lecture « La formation et son économie »

Groupe de réflexion sur l'Economie de la formation agricole et rurale Notes de lecture C.Fusillier, septembre 2006

Economie et formation, revue « Savoirs », 2005-7, l'Harmattan

La formation et son économie. Un état des études et des recherches en France. Par André Voisin, économiste⁶⁰

Les travaux qui portent sur les liens entre économie et formation sont peu nombreux et éclatés entre diverses institutions. Ce constat déjà réalisé vers 1950 reste vrai aujourd'hui.

« Lier l'économie à la formation est une entreprise complexe qu'ont investie avec précaution certains chercheurs depuis les années 1950. Elle entrelace deux opérations délicates : évaluation de la dépense de formation et appréciation rigoureuse de son efficacité. Le coût du maintien et/ou de l'amélioration de la performance des individus est bien l'une des questions premières dans le contexte du travail et, partant, des économies nationales. Pourtant, et malgré l'évidence des enjeux, l'économie reste une mal-aimée des sciences de la formation, réunissant des travaux disparates, peu théorisés, peu visibles. »

Le champ de la recherche économique peut-il investir le domaine de la formation ? Il cherche à le faire depuis les années 1970. L'historique de ces évolutions est retracé en trois périodes : 1970-1985 (émergence des notions et analyses), 1985-1995 (mise en place de nouveaux dispositifs et approfondissement des recherches, notamment avec la création d'organismes tels que le Céreq), 1995-2005 (émergence de nouvelles thématiques de recherche).

La loi de 1971 sur le financement de la formation professionnelle continue va permettre le lancement d'études sur les coûts-avantages de la formation continue en France.

C'est en 1983 qu'un premier programme de travail est élaboré entre le Conseil de gestion des fonds de la formation professionnelle, les partenaires sociaux et les ministères « formateurs » qui fait apparaître un volet « de mesure de l'efficacité économique de la formation professionnelle ». Il est constaté la difficulté à opérer des mesures, en raison « de dispositifs statistiques incertains », et d'une « absence de masse critique ».

En 1987, on parle de « formation-investissement ». Une douzaine d'études sont réalisées. La notion *d'investissement en formation* articule à moyen terme des objectifs de formation et des objectifs économiques précis.

Trois systèmes de suivi et de pilotage se mettent en place : (i) celui sur l'aide au fonctionnement des stages, (ii) celui sur l'effort de formation des entreprises, puis (iii) l'observatoire de l'offre de formation. En 1987 sont édités les premiers comptes

⁶⁰ Dernière parution : « L'économie de la formation », in « Traité des sciences et des techniques de la formation », Dunod, 2004

économiques de la formation continue (ensemble des flux financiers concernant le domaine de la formation), articulés à la comptabilité nationale.

A partir des années 1990, les restrictions budgétaires freinent considérablement études et travaux. Les études sur les effets individuels de la formation ne sont relancées qu'à partir de 1995, par le biais de modèles économétriques.

En conclusion, l'auteur marque sa perplexité devant 30 années d'analyse économique de la formation continue, avec peu d'écrits, peu de théorie, peu de stabilité : « les objets de recherches entrent et sortent, comme au théâtre ». La seule permanence est celle de la référence faite au « capital humain », théorie née dans les années 50 à Chicago, à partir de laquelle l'économie de l'éducation s'est développée.

Il n'y a pas vraiment de recherches sur l'économie de la formation, mais sur certains aspects économiques de la formation.

« Les catégories traditionnelles de l'économie, celles de produit ou de service, celles d'offreur et de demandeur, celle de marché, ne s'appliquent qu'assez mal à une activité, par certains aspects déroutante, où pratiquement tout est imparfait. »

L'économie de la formation : quels types de débats ? par Sandra Bellier, directrice de Capio, Pierre Caspar, CNAM

L'économie de la formation recouvre plusieurs sens :

- la connaissance des flux économiques générés par les activités de formation (qui consomme quoi et combien ? ...)
- le poids de la formation dans l'économie nationale (1,6 % du PNB en France)
- en tant que modèle de rentabilité, qui permet de gagner de l'argent.
- En tant qu'instrument du développement économique, permettant l'innovation, la lutte contre la concurrence. Ici « parler d'économie de la formation c'est se donner les moyens de mesurer l'impact de la formation sur l'économie. »

Il y a une corrélation évidente selon l'OCDE entre niveau de formation et taux de croissance, potentiel de création, esprit d'entreprise, capacité à surmonter les crises, investissement dans les technologies, traitement de l'information. La capacité d'exercice de la citoyenneté est également corrélée à la formation.

La formation n'a pas comme finalité première d'augmenter le PIB. Elle a répondu en France à un projet socio-politique à un objectif de démocratie, d'égalité des chances.

Peut-on vraiment mesurer la formation ? Les évaluations ne permettent pas de mesurer le degré d'appropriation et de réinvestissement des formations reçues. Il faudra réinventer les méthodes d'évaluation.

La formation ne constitue pas une panacée universelle. Elle ne résout pas les incapacités décisionnelles. Les niveaux de décision sont enchevêtrés, les objectifs des uns étant les moyens des autres. □

Annexe 4 – Notes techniques pays

CANEVAS DE REDACTION DES NOTES TECHNIQUES PAYS

Par Pierre DEBOUVRY

OBJECTIFS :

Décrire les éléments constitutif du dispositif de formation agricole et rurale du pays en insistant particulièrement sur :

- les expériences récentes d'élaboration ou de création de dispositifs de formation agricole et rurale,
- les efforts fournis par les Etats pour la rénovation ou le fonctionnement du dispositif,
- les différents acteurs de la formation agricole et rurale ainsi que leur contribution tant du point de vue quantitatif (nombre de formés ; de sessions, budgets etc.) que qualitatif.

Les notes techniques pays seront présentées au cours de l'atelier et alimenteront les échanges.

CONTENUS :

Les éléments suivants pourront guider la rédaction des notes techniques pays

1. Le contexte du secteur agricole et rural du pays

- i) Les caractéristiques du secteur agricole et rural (production, évolution, balance commerciale, types d'exploitations agricoles en terme de ratios, problèmes/difficultés
- ii) Les politiques en cours (politiques d'insertion, d'installation des nouveaux producteurs...), leurs perspectives de développement et les stratégies de modernisation,
- iii) Les éléments de la politique de formation agricole et rurale.

2. Le contexte de la formation agricole et rurale du pays.

Présentation des dispositifs existant tant publics que privés, formels et non formels selon un tableau permettant d'identifier les éléments caractéristiques :

Publics cibles	Contenu	Modalités	Type de formation	Objectifs	Pilotage (P) Acteurs associés (AA)
Producteurs et productrices Responsables de groupements Encadrement de base Encadrement intermédiaire Directions régionales Formateurs Autres à rajouter...	Alphabétisation de base Alphabétisation fonctionnelle Techniques agricoles Gestion et techniques de commercialisation Rôle et fonction des organisations Gestion associative Gestion des ressources humaines et management Animation Formation pédagogiques Autres à rajouter...	Formation longue Session courte Formation par alternance Apprentissage Appui-conseil Voyage d'étude Autres à rajouter...	Formation initiale Formation continue	Diplomation Qualification Promotion	P : Direction régionale Ens. Technique AA : OPA AA : collectivité locale AA : ONG AA : CFPA

3. Les éléments économiques des dispositifs de formation

- i) Les flux de formation
- ii) Les moyens mobilisés (ressources humaines, matérielles et financières)
- iii) Données sur l'efficacité et l'impact (si disponibles)
- iv) les problèmes/difficultés/les perspectives

Annexe 5 - Grille de caractérisation des dispositifs de formation

extrait du rapport final de mission d'appui à la mise en place d'une stratégie de formation agricole au Burkina Faso, *Pierre Debouvry - 2004*

ENCADRE N° 2

GRILLE DES ELEMENTS DE CARACTERISATION

0. Données générales :

- 0.0 - Population totale actuelle
- 0.1 - Superficie totale (en milliers de kilomètres carrés)
- 0.2 - Densité totale. (Nombre d'habitants au km²)
- 0.3 - Produit national brut (en milliards de Fcfa).
- 0.4 - Taux de croissance annuel moyen des dix dernières années et, tendances actuelles.
- 0.5 - Répartition du PIB entre les trois secteurs d'activité (primaire, secondaire, tertiaire)
- 0.6 - Actuel PNB par habitant (en Fcfa/hab.)
- 0.7 - Taux de croissance annuelle du PNB/hab au cours des dix dernières années
- 0.7 - Indice de développement humain et classement mondial
- 0.8 – Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté (Pop totale, pop rurale, population urbaine) et tendances
- 0.9 – répartition de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté par grandes régions écologiques

1) Données démographiques

- 1.0- Population passée, actuelle et future (par exemple 1930, 1950, 1970, 1990, 2010, 2030)
- 1.1 - Taux de croissance annuel moyen de la population des dix dernières années et tendances
- 1.2 – Pourcentage passée, actuelle et future de la population urbaine (par exemple 1930, 1950, 1970, 1990, 2010, 2030).
- 1.3 – Taux de croissance annuelle moyen des populations rurales et urbaines depuis dix ans et tendances actuelles
- 1.4 - Répartition de la population par tranche d'âge : moins de 15 ans, 15 à 64 ans, 65 ans et +.
- 1.5 - Taux de croissance annuel moyen de la population active
- 1.6 – Age moyen actuel et futur
- 1.7 – Cohorte annuelle moyenne actuelle et future à l'entrée du primaire (1/5 de la tranche d'âge des 5 à 9 ans/sexe)
- 1.8 – Cohorte annuelle moyenne actuelle et future à insérer dans la vie active (1/10 de la tranche d'âge des 15-24 ans)
- 1.9 – Répartition de la population rurale par grandes régions agro écologiques

2) Données agricoles

- 2.0 - Nombre d'exploitations agricoles (si possible par grande région écologique et type d'exploitation)
- 2.1 - Superficie des terres arables.

- 2.2 - Superficie des parcours.
- 2.3 - Superficie irriguée.
- 2.4 - Densité rurale.
- 2.5 - Évolution de l'indice de production alimentaire
- 2.6 - Principales productions agricoles alimentaires et leur évolution depuis dix ans(y compris les produits de la pêche).
- 2.7 - Évolution des importations céréalière et poissons congelés depuis dix ans et plus.
- 2.8 - Évolution des exportations alimentaires depuis dix ans et plus.
- 2.9 - Évolution des exportations des produits agricoles industriels depuis dix ans et plus

3) Environnement

- 3.0 - Superficie des aires protégées (en km², et par grandes catégories : parcs nationaux, forêt classée, réserve, etc.
- 3.1 – Déboisement annuel (en km²).
- 3.2 – Pourcentage actuel des terres agricole se dégradant
- 3.3 – Ressources en eau douce (en m³par habitant)
- 3.4 – Pourcentage de la population ayant actuellement accès à l'eau salubre (Pop totale, pop urbaine, pop rurale)
- 3.5 - Prélèvement annuel d'eau douce (en milliards de m³)
- 3.6 – Pourcentage du prélèvement annuel d'eau douce pour l'agriculture
- 3.7 – estimation de la consommation annuelle en bois de chauffe (en milliers de m³) et tendances
- 3.8 – Existence d'un programme national de restauration des aires protégées
- 3.9 – Existence d'un programme national d'éducation environnementale.

4). Données budgétaire :

- 4.0 – Montant total du budget de l'état
- 4.1 – Montant et pourcentage du budget réservé à l'enseignement primaire. (Dont la masse salariale)
- 4.2 – Montant et pourcentage du budget réservé à l'enseignement secondaire générale. (Dont la masse salariale)
- 4.3 – Montant et pourcentage du budget réservé t à l'enseignement professionnel. (Dont la masse salariale)
- 4.4 - Montant et pourcentage du budget réservé à l'enseignement supérieur. (Dont la masse salariale)
- 4.5 - Montant et pourcentage du budget réservé à l'éducation extrascolaire (Dont la masse salariale)
- 4.6 - Montant et pourcentage du budget réservé à l'enseignement technique agricole. (Dont la masse salariale)
- 4.7 - Montant et pourcentage du budget réservé à la formation professionnelle agricole. (Dont la masse salariale)
- 4.8 - Montant et pourcentage du budget réservé à la vulgarisation agricole. (Dont la masse salariale)
- 4.9 - Montant et pourcentage du budget réservé à la recherche agronomique (Dont la masse salariale)

5.) Pré identification du public potentiel de la formation agricole :

- 5.0- Taux net de scolarisation primaire
- 5.1- Nombre d'enfants ruraux n'ayant pas annuellement accès à l'enseignement primaire (par sexe et région agro écologique)
- 5.2 - Nombre d'enfants ruraux ne terminant pas le cycle primaire (par sexe et par région agro écologique)
- 5.3 - Taux net de scolarisation secondaire. (Si possible par sexe et par région agro écologique)
- 5.4 – Pourcentage de jeunes atteignant le niveau quatrième.
- 5.5 – Pourcentage des jeunes obtenant le BEPC (si possible par sexe et par région agro écologique).
- 5.6 – Pourcentage des jeunes obtenant le baccalauréat (si possible par sexe et par région agro écologique)
- 5.7 - Taux d'analphabétisme de la population de plus de 15 ans (si possible par sexe et par région agro écologique)
- 5.8 – Répartition des emplois et auto emplois entre les secteurs formel (en distinguant les emplois administratifs et du secteur privé.) et, informel (en distinguant les emplois et auto emplois du milieu urbain et du milieu rural)
- 5.9 – Estimation du nombre de jeunes adultes devenant chef d'exploitation chaque année (en distinguant si possible les effectifs issus d'un processus de dévolution, de ceux issus d'un processus de création d'exploitation et, éventuellement, de ceux s'étant installés dans une exploitation pré existante).

6) Pré identification de la demande et des besoins en personnel de formation agricole.

- 7.0- Participation des organisations professionnelles et des employeurs :
 - 70.1. Dans des commissions de programmation :
 - oui, pour tous les niveaux
 - pour certains niveaux (préciser)
 - non
 - 70.2. Dans l'élaboration de référentiels de métiers :
 - oui, pour tous les niveaux
 - pour certains niveaux (préciser)
 - non
 - 70.3. Dans les jurys d'examens :
 - systématiquement
 - dans certaines formations (préciser)
 - non
- 7.1- Existence d'observatoires ou d'études :
 - 71.1. Sur les évolutions des emplois et des qualifications :
 - oui, pour tous les secteurs
 - pour certains secteurs (préciser)
 - non
 - 71.2. Sur l'insertion professionnelle des diplômés :
 - systématiquement
 - pour certaines formations (préciser)
 - non
- 7.2- Intervention des formateurs et/ou enseignants en formation continue ou en conseil en

entreprise :

- systématique
- dans certains cas (préciser)
- non

7.3- Stages en entreprises ou exploitations agricoles pour les élèves :

- systématiquement
- dans certaines formations (préciser)
- non

7.4- Existence d'un service public national de gestion des offres et demandes d'emploi :

- oui, avec recours obligatoire
- oui, sans recours obligatoire
- non

7.5 Existence d'un dispositif de recherche-développement :

- non
- oui dans certaines régions agro écologiques.
- oui dans toutes les régions agro écologiques

7.6 Relations de la recherche-développement avec l'enseignement agricole :

- non
- oui pour certains niveaux (préciser lesquels)
- oui pour tous les niveaux

7.7 Relations de la recherche-développement avec la vulgarisation agricole :

- non.
- oui, pour certaines structures (préciser lesquelles).
- Oui avec toutes les structures

7.8 Existe-t-il des médias exclusivement ciblés sur le monde rural :

- non
- oui dans certaines régions (préciser lesquelles, le type de médias)
- oui dans toutes les régions (préciser le type de médias)

7.9 relations de ces médias avec la formation et la vulgarisation agricole :

- non
- oui dans certaines régions (préciser lesquelles, le type de médias)
- oui dans toutes les régions (préciser le type de médias)

7) Cadre juridique et institutionnel

7.0 Existence d'un document de politique agricole traitant :

- du développement du capital humain du secteur agricole.
- de l'évolution des structures exploitation

7.1- Existence d'une législation traitant :

- du statut de l'apprenti
- de la FP continue
- de l'appui à l'installation des jeunes ruraux.
- de l'appui à la création d'entreprise
- du conventionnement des établissements privés de formation agricole.

7.2 Les structures de formation agricole sont sous la tutelle de :

- un seul ministère. (Préciser)
- plusieurs ministères (Préciser)

- 7.3 Existence d'une structure de coordination des formations agricoles :
- de type interministériel
 - associant les organisations professionnelles
 - non
 - non, mais en projet
- 7.4- Les établissements de formation agricole relève du /des secteur(s) :
- publics sous tutelle. (Préciser lesquels)
 - privés conventionnés. (Préciser lesquels)
 - privés non conventionnés. (Préciser lesquels)
- 7.5- Statut des établissements publics de formation agricole :
- de niveau supérieur (préciser lesquels)
 - de niveau technique (préciser lesquels)
 - de niveau formation professionnel continu (préciser lesquels).
 - autres (préciser)
- 7.6- Existence d'un système de FP initiale (agricoles ou non) en alternance :
- oui, pour toutes les spécialisations
 - pour certaines spécialisations (préciser)
 - non
- 7.7- Existence de cycles courts d'enseignement supérieur professionnel :
- oui (préciser)
 - non
- 7.8 Statut des structures de vulgarisation
- 7.9 Statut des structures de presse (écrite, radiodiffusion, télévision) travaillant en milieu rural

8. Effectifs et capacité des structures de formations agricoles :

- 8.0- Capacités d'accueil des structures de formation agricole par niveau :
- supérieur :(préciser en situation d'internat, en situation d'externat)
 - technique supérieure (post bac) :(préciser en situation d'internat, en situation d'externat)
 - technique (post BEPC) :(préciser en situation d'internat, en situation d'externat)
 - formation professionnelle (post C. E. P. E.) :(préciser en situation d'internat, en situation d'externat)
- 8.1- Répartition des effectifs de la formation agricole par niveau et par établissement :
- supérieur :
 - technique supérieure (post bac)
 - technique (post BEPC)
 - formation professionnelle (post C. E. P. E.)
- 8.2 Effectifs scolarisés en formation technique par branche d'activité :
- agricole
 - industriel
 - services
- 8.3- Effectifs entrant en 1 ère année de l'enseignement technique par branche d'activité :
- agricole
 - industriel
 - services
- 8.4- Nombre annuel de diplômés de l'enseignement agricole par niveau :
- supérieur :(préciser les titres obtenus)

- technique supérieure (post bac)
- technique (post BEPC)
- formation professionnelle (post C. E. P. E.)

8.5- Nombre d'enseignants et de formateurs permanents de l'enseignement agricole par niveau

- supérieur :(préciser les titres obtenus)
- technique supérieure (post bac)
- technique (post BEPC)
- formation professionnelle (post C. E. P. E.)

8.6- Existence d'un système de formation initiale des enseignants et formateurs par niveau :

- supérieur : oui, pour certaines catégories (préciser), non
- technique supérieure (post bac) : oui, pour certaines catégories (préciser), non
- technique (post BEPC) : oui, pour certaines catégories (préciser), non
 - formation professionnelle (post C. E. P. E.) oui, pour certaines catégories (préciser), non

8.7 Existence d'un suivi pédagogique des formateurs et enseignants de la l'information agricole par niveau :

- supérieur : oui, pour certaines catégories (préciser), non
- technique supérieure (post bac) : oui, pour certaines catégories (préciser), non
- technique (post BEPC) : oui, pour certaines catégories (préciser), non
- formation professionnelle (post C. E. P. E.) oui, pour certaines catégories (préciser), non

8.8 Effectifs des structures de vulgarisation par catégorie et par structure :

- Docteur. (Préciser la structure)
- Ingénieur agronome. (Préciser la structure)
- Ingénieur des techniques agricoles. (Préciser la structure)
- Technicien supérieur. (Préciser la structure)
- Technicien agricole (Préciser la structure)
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole (Préciser la structure).
- sans diplôme de formation professionnelle initiale :(Préciser la structure)

8.9 Nombre de producteurs/trices effectivement atteint par les structures de vulgarisation par structure et si possible par grandes régions agro écologiques :

- Régions 1.
- Région 2 :
- Région 3 :
- Région 4 :
- Région 5
- Etc

9). Financement des formations agricoles :

9.0- Existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP en général :

- pour la FP initiale
- pour la FP continue
- pour les deux à la fois

91- Affectation de la (des) taxe(s) pour la FP en général :

- budget de l'État
 - budget des établissements de FP
 - fonds spécial pour la FPC
- 9.2- Interventions d'autres coopérations internationales dans le domaine de la FP en général
- 9.3- Existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP agricole :
- pour la FP initiale
 - pour la FP continue
 - pour les deux à la fois
- 9.4- Affectation de la (des) taxe(s) pour la FP agricole
- budget de l'État
 - budget des établissements de FP
 - fonds spécial pour la FPC
- 9.5- Interventions d'autres coopérations internationales dans le domaine de la FP agricole
- 9.6- Existence de mesures fiscales ou bancaires d'encouragement de l'auto emploi et de la création d'entreprise :
- oui (préciser)
 - non
- 9.7 Existence d'un « *Fonds de formation agricole* » alimenté par des taxes sur les importations et/ou les exportations agricoles :
- non :
 - oui :
 - Si oui : son montant, son mode de gestion, son utilisation.
- 9.8 Pris en charge des établissements de formation par le budget de l'état :
- non.
 - partiellement (préciser le où les chapitres concerné(s))
 - intégralement
- 9.9. Le personnel fonctionnaire est-il comptabilisé dans les budgets établissements,
- non, dans aucun établissement.
 - oui dans certains établissements (préciser).
 - oui dans tous les établissements

Annexe 6 - « Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole »

Groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole Compte rendu de lecture C.Fusillier, septembre 2006

« Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole »

Conseil Général de l'Agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, Conseil général économique et financier, Inspection de l'enseignement agricole, juin 2006

De ce rapport ne sont extraits que les éléments pouvant être en lien avec la problématique du groupe de réflexion.

Depuis 1999, le code rural français assigne 5 missions à la formation professionnelle agricole :

- Une mission de formation générale, technologique et formation professionnelle initiale et continue,
- Une mission de participation et animation du développement des territoires,
- Une mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes,
- Une mission de contribution aux activités de développement, recherche et expérimentation,
- Une mission de participation aux activités de coopération internationale, via des échanges.

Cet audit porte sur l'adéquation entre la formation et les missions, notamment l'adéquation de l'appareil de formation aux besoins des territoires et sur les modalités de formation des coûts.

L'importance de la décentralisation

Les lois Rocard de 1984 placent les établissements publics agricoles sur l'égalité de compétence entre l'Etat et les collectivités. Les établissements privés ont les mêmes missions que les établissements publics.

Des préoccupations nouvelles

- Le développement durable
- La sécurité sanitaire
- L'équilibre des territoires

Le dispositif en quelques chiffres

- 847 établissements d'enseignement agricole, 162 CFA

- environ 300 élèves par établissement public agricole, env. 200.000 élèves et apprentis
- des enseignants titulaires, des ingénieurs, des professeurs d'éducation socioculturelle, env. 19.000 ETP
- deux écoles de formation des enseignants (Toulouse et ENESAD).

Le financement de l'enseignement technique agricole

Les chiffres ne sont pas consolidés au niveau national, les sources sont diversifiées :

- Etat (personnel, fonctionnement, bourses, ...) : environ 90% du total
- Collectivités - région, département – (gestion du parc, CFA, projets d'établissement, transport scolaire, installations sportives, ...)
- Fonds européens : affectés à l'apprentissage et à la formation continue
- Produit de la taxe d'apprentissage (formation des apprentis)
- Ressources privées : frais de scolarité, recettes commerciales des établissements, emprunt, dons, mise à disposition d'immeubles.

Comment mesurer l'efficacité du dispositif ?

Avec quelques indicateurs principaux,

- la réussite aux examens et diplômes,
- les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études,
- la pertinence de la carte des formations,
- au degré de développement de synergies avec le territoire.

Il est noté que,

- L'établissement de formation est souvent le principal pourvoyeur d'emplois pour la commune,
- Il maintient l'existence de services de proximité
- Il offre des débouchés à des bac 3+ ou plus qui n'auraient pas d'autre emploi dans la région

Ces éléments à caractère économique pèsent dans les décisions de politiques régionales.

Des constats

- Il est difficile de mesurer l'efficacité de l'appareil de formation initiale de formation agricole en raison de la diversité et de la complexité des modèles économiques des opérateurs et en l'absence d'une concentration des informations. Les comparaisons de coûts par élèves sont peu valables.
- Une offre trop segmentée de formation crée des difficultés d'insertion, en spécialisant les jeunes trop tôt
- Les formations qui préparent à des « familles de métiers » facilitent l'insertion professionnelle,
- Les stages jouent un rôle majeur dans le taux d'insertion professionnelle.

- Les procédures d'orientation jouent un rôle majeur et devraient permettre de d'orienter vers les filières non saturées.
- La mesure des coûts doit être ramenée au « nombre d'heures de « face à face » enseignant/par élève. Le coût comparé à celui de l'éducation nationale serait d'environ 25% supérieur dans l'enseignement agricole, ce surcoût étant expliqué par le fait que 20% des élèves sont en post-bac et que les moyens techniques sont plus onéreux, qu'il y a de nombreuses sections à moins de 10 élèves en milieu rural.

Propositions

L'absence de consolidation des coûts du dispositif ne permet pas de mesurer l'« effet levier » des financements publics, ni de mesurer l'efficacité. Il est proposé par les auteurs de consolider les comptes par établissement au niveau de chaque région et de communiquer à chaque établissement les montants publics dont il bénéficie et dont il n'a pas connaissance. Une centralisation nationale devrait permettre dès 2008 un suivi des coûts et chercher des sources éventuelles d'économies.

Commentaires relatifs aux travaux du groupe « Economie de la formation agricole et rurale

Ce rapport, en ce qui concerne les aspects liés aux coûts des dispositifs de formation, confirme la difficulté à mesurer les coûts de la formation et les effets des différentes participations.

Il met en évidence l'importance de la décentralisation et des effets connus et méconnus de la formation agricole sur l'économie des régions, en terme d'emplois, de maintien de services, de stabilisation de populations rurales, et donc en matière de développement économique. Les indicateurs « carte de la formation » et « degré de synergies avec le territoire » méritent sans doute d'être approfondis.



Annexe 7 - Note sur l'économie de la formation professionnelle agricole

Note sur l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale, Alain Maragnani, 2004

Cette note reprend pour partie, en l'actualisant, la proposition n°10 du groupe de travail MAE / MAP (Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation), dont les conclusions ont été validées par le MAE le 6/03/2003.

Outil d'une politique de développement sectorielle, nationale et/ou régionale, un dispositif de formation professionnelle doit se construire d'un point de vue économique à la fois sous les angles :

- **du coût d'un dispositif particulier** comprenant à la fois des frais d'investissement, et des frais récurrents de fonctionnement et de paiement des salaires des personnels ;
- **de l'efficacité de ce dispositif**, efficacité interne (faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves obtienne les qualifications requises avec le minimum d'abandon et de redoublement) et efficacité externe (les qualifications acquises devant déboucher sur des activités sources de revenus individuels et sociaux) ;

Dans l'élaboration de projets de création ou de rénovation de dispositifs de formation, qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux, les responsables du projet doivent prendre en compte le questionnement suivant :

- **Quelle part des ressources, locales ou nationales, faut-il, ou peut-on, consacrer à la formation professionnelle** (endettement, poids des charges récurrentes...) ?
- **Quel(s) type(s) de dispositifs permet(tent) d'obtenir l'efficacité maximale ?** en interne mais aussi en terme d'impacts socio-économiques de court, moyen et long termes.

Elaborer un dispositif de formation exige de construire un document de projet, **comportant un volet économique**, qui doit pouvoir être soumis à l'analyse et à l'approbation des acteurs sociaux, élus locaux et/ou nationaux, associations, organisations professionnelles agricoles et rurales, formateurs...

Problématique

Si une expertise, nationale et internationale, se développe aujourd'hui dans le domaine des formations agricoles et rurales (étude des activités et de leurs évolutions, diagnostics concertés des besoins de formation, élaboration de dispositifs adaptés), elle n'intègre que très peu les aspects **économiques d'un dispositif de formation : chiffrage des différentes hypothèses de dispositifs présentés** (frais d'investissements et frais récurrents) alors même que le cadre économique est de plus en plus contraignant, **prévision et analyse des impacts socio-économiques**.

L'étude réalisée à la demande du MAE pour la relance des interventions de l'expertise française soulignait l'importance de la construction d'une expertise en économie de la formation en précisant⁶¹ :

« Dans un premier temps et de manière pragmatique, des études pourraient être conduites sur des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, de taille modeste, en Afrique subsaharienne. L'ensemble des travaux devrait permettre d'identifier des références par projet, en terme d'économie de dispositifs de formation, et d'élaborer progressivement des méthodologies d'étude et des ratios de référence.

Dans un second temps, sur la base d'une accumulation de références, il faudrait alors étudier comment un ou des pôles universitaires et de recherche compétents dans le domaine de l'économie de l'éducation pourraient mettre en place des formations de spécialistes en économie de l'éducation du secteur agricole pour les pays en développement ».

Il semble donc nécessaire de remédier à cette carence **en construisant progressivement une compétence dans le domaine de l'économie de la formation professionnelle** en construisant :

Des références chiffrées sur lesquelles s'appuyer pour concevoir les montages économiques nécessaires à l'élaboration et la pérennité des dispositifs de formation, sur la base de **ratios simples**, assurant l'élaboration rapide de budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, et permettant de choisir parmi différentes hypothèses celles qui présenteraient le meilleur rapport coût / efficacité ;

Une expertise qualifiée dans ce domaine, capable de participer à la construction chiffrée de projets de dispositifs de formation, à la planification de leur mise en oeuvre et à l'analyse de leur impact.

ELEMENTS D'UNE REFLEXION A CONSTRUIRE

L'approche de l'économie de la formation, adaptée au secteur agricole et rural, devrait combiner plusieurs niveaux d'analyse :

La place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national : il s'agirait d'analyser les postes « éducation » du budget national, d'en faire une analyse comparative avec les autres enseignements au regard du poids du secteur agricole dans l'économie nationale, d'analyser les « performances » d'un dispositif, d'effectuer des comparaisons internationales. Cette approche est importante dans la perspective de négociations au niveau des ministères concernés (Plan et Finances) pour mieux cerner les enjeux économiques et financiers et viser à augmenter les crédits octroyés pour les formations rurales.

Les coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif de formation. Il conviendrait d'établir les coûts de formation, initiale et continue, de différents types de personnes (ingénieur, technicien, vulgarisateur, producteur agricole, responsable d'organisation professionnelle, etc.) Ce travail devrait aussi permettre d'évaluer les coûts des différentes options institutionnelles et organisationnelles retenues.

Le suivi de la mise en oeuvre des dispositifs de formation afin de mesurer, en regard des objectifs poursuivis, la progression des réalisations et des résultats et de s'assurer de l'efficacité interne du dispositif. Il conviendrait donc, en conséquence, de disposer d'un

⁶¹ MAE / DGCID / DCT / HEF. FUSILLIER Christian. « Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne ». Cf. pages 63 et 64. Décembre 2004. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/2005_rapport_final_IRAM.pdf

ensemble cohérent d'indicateurs pouvant constituer un « tableau de bord » de la mise en oeuvre de politiques de formation agricole et rurale, comprenant des critères de suivi des coûts de fonctionnement et d'investissement d'un dispositif, et d'évaluation en comparaison avec d'autres dispositifs.

L'impact de la formation professionnelle dans le développement du secteur rural.

Il s'agit d'évaluer, d'une part la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois...) et d'autre part le rôle et l'impact de la formation, dans le secteur primaire, sur l'augmentation de la production, de la productivité, la croissance, le progrès technologique, la protection du milieu rural, la maîtrise des intrants...

Proposition.

S'il existe peu de références en matière d'économie de la formation professionnelle, nous ne sommes pas toutefois totalement démunis (cf. annexe sur les acquis). Plusieurs établissements français ou internationaux ont une réelle compétence dans le domaine de l'économie de l'éducation (IIPE, IREDU, UT 1, Pôle de Dakar...), d'autres organismes participent à l'animation de la réflexion sur les formations agricoles et rurales ou à des études sur ce thème s'efforçant de prendre en compte les aspects économiques (IRAM, réseau FAR, UNMFREO...).

Dans cette phase de construction progressive de références, il semble nécessaire que ces différents acteurs, qui aujourd'hui interviennent séparément, puissent construire ensemble des références communes :

- un langage commun avec des définitions, des démarches, des ratios...
- la définition de priorités dans la construction de ces références,
- l'élaboration d'outils simples d'analyse économique qui pourraient très vite être partagés par d'autres acteurs pour développer des études de dispositifs de formation.

Les acquis

Des publications dans le domaine de l'économie de l'éducation, notamment celles de l'Institut de Recherche en Economie de l'EDUCation (IREDU) de l'Université de Bourgogne à Dijon⁶². La DGCID a également édité une étude en 2001 sur le thème « *Formation professionnelle et investissement productif* »⁶³.

Les services du MAE possèdent une riche information sur l'économie des dispositifs de formation qu'ils ont participé à mettre en place. La DGCID a également commandité une étude très riche sur les formations professionnelles aboutissant à l'élaboration d'une grille d'analyse de ces systèmes⁶⁴.

⁶² L'Institut de Recherche en Economie de l'Education est une unité mixte d'enseignement et de recherche de l'université de Bourgogne (sociologie de l'éducation) et du CNRS. Elle comprend en conséquence deux composantes, économie et éducation

Documents en grande partie consultables sur internet : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/diffusion.htm>

⁶³ Cette étude a notamment identifié quatre conditions pour que les efforts consentis par le système de formation servent réellement les investissements productifs dans les pays de la ZSP : que le système de formation soit connecté à l'appareil productif qui investit, qu'il puisse réagir avec flexibilité aux besoins d'investissement, qu'il anticipe les investissements, qu'il apporte des solutions au financement de la formation.

⁶⁴ Ministère des Affaires étrangères / DGCID. « Grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle » Mars 2000. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Grille_analyse.rtf

L'institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO réalise des études dans le domaine des systèmes éducatifs. Ils viennent notamment de réaliser un guide pratique des indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales⁶⁵.

Un premier travail d'étude avait été réalisé, en 2001, par une stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure (Aurélié VENOT) qui a pu, dans le cadre de son stage de 3^e année, sur financement du MAE et encadrement de la SOFITTEX, analyser les coûts de fonctionnement des formations organisées par la SOFITTEX et d'autres structures au Burkina Faso⁶⁶.

Le réseau FAR, mis en place grâce à l'appui du MAE et du MAP, appui en 2006 la réalisation de trois études encadrées par l'IREDU, d'étudiants du master « *Expertise en éducation et formation dans les pays en voie de développement* » dans trois pays, Bénin, Burkina Faso et Sénégal.

Le réseau FAR prépare un atelier de réflexion sur la thématique de l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale, à Dakar, fin novembre 2006, en recherchant des collaborations auprès de l'IREDU, l'IPE, la Plate-forme de Dakar, l'ENEA de Dakar, WBI...

⁶⁵ IPE. Claude SAUVAGEOT et Patricia DIAS DA GRAÇA. « *Indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales : Guide pratique* ». FAO / UNESCO. 2005.

⁶⁶ VENOT Aurélié. « *Coûts et moyens des politiques de formations agricoles. Le cas de la filière cotonnière burkinabé* ». <http://www.agropolis.fr/formation/biblio/MemoireAurelieVENOT.doc>

Annexe 8 – Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales

Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales

note I. TOUZARD, L. DUPUY, MONTPELLIER SUPAGRO INSTITUT DES RÉGIONS CHAUDES , 28/06/04

On pourrait percevoir -à tort- l'économie de l'éducation comme une discipline faisant assaut de statistiques et de planification, et utilisant l'outil informatique pour perfectionner des modèles mathématiques qui font office de diagnostic et de prévisions. La note qui suit indique quelques pistes pour tenter de cerner ce que cette science peut apporter en replaçant le terrain au cœur de la réflexion.

Le champ de l'économie de l'éducation, en effet, est vaste ; il concerne :

- la sphère **micro économique** autant que la sphère macroéconomique,
- l'analyse de **la demande** autant que l'analyse de l'offre,
- **l'étude des comportements** des agents et du **fonctionnement des organismes**, autant que l'évaluation des résultats de leurs activités,
- **la compréhension des mécanismes de régulation**, de rencontre entre l'offre et la demande (notamment par les marchés) autant que l'analyse interne des organismes.

C'est pourquoi, la définition de stratégies nationales de formation rurales requiert de faire recours à l'analyse économique :

- Pour **évaluer les dispositifs de formation (partie I)**.
- **Pour mieux prendre en compte la demande en formation des acteurs (partie II)**,
- **Pour définir** la place à accorder au « marché » dans la rencontre de l'offre et de la demande (partie III).

I) Pour évaluer les dispositifs de formation (l'offre)

On ne reviendra pas sur l'urgente nécessité, développée dans la note d'A. Maragnani du 10 juin 2004, de mobiliser les outils économiques d'évaluation des organismes de formation existants ou envisagés qui permettent :

- en interne de mesurer l'activité des établissements, ainsi que la « productivité » des ressources humaines et matérielles engagées, et de faire l'évaluation financière des dispositifs,
- en externe, de prendre en compte l'insertion des sortants, la « sanction du marché ».

Il s'agit là d'éléments de comparaison des systèmes entre eux, d'aide à la prise de décision, rarement utilisés pour juger de la pertinence de certaines propositions.

Au niveau macroéconomique, c'est-à-dire du financement global du système éducatif, il est également nécessaire de disposer rapidement d'un système d'information permettant de faire l'évaluation financière et budgétaire du secteur, et de le défendre dans le cadre de débats interministériels.

Pour atteindre ces objectifs, les difficultés ne sont pas vraiment d'ordre méthodologique ; il s'agit plus d'un manque de volonté politique pour mettre en place un observatoire de ces établissements, d'un manque de coordination entre différentes tutelles, et d'un défaut de compétences tant au niveau des cadres nationaux que des opérateurs de la coopération française.

Cependant, une question demeure : celle de savoir comment mesurer **l'efficience** du secteur formation/éducation, et notamment de savoir **comment en évaluer les effets macro-économiques**. Il ne s'agit pas seulement de faire une évaluation financière des systèmes, mais de la mettre au regard de la contribution de la formation au développement d'un secteur économique

donné, celui de l'agriculture, et plus particulièrement celui de l'agriculture familiale. Or, jusqu'à aujourd'hui, l'économie de l'agriculture familiale des pays du sud est très mal décrite et comprise, et donc très mal évaluée. Par exemple, de nombreux projets de développement actuels prônent les « activités génératrices de revenu », ce qui sous-entend que certaines activités productives, liées à l'autosubsistance notamment, ne créent pas de revenu, ce qui est du point de vue de l'analyse économique, erroné ⁶⁷.

La question est donc :

- 1) Comment évaluer, de façon pertinente, la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois, etc ?)
- 2) Comment expliquer la part de la formation et de l'éducation dans le développement de ce secteur ? comment par exemple relier croissance et progrès technologique d'une part, et comment relier progrès technologique et formation d'autre part ?

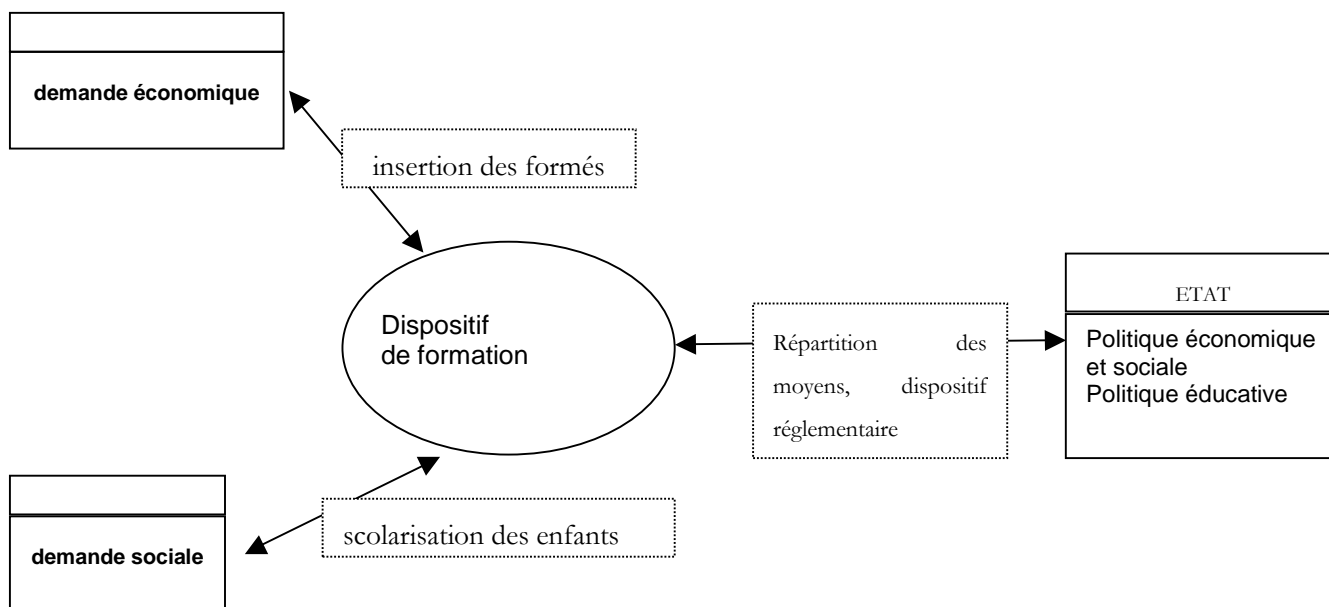
A ce niveau , des travaux de recherche sont nécessaires.

II) Pour mieux prendre en compte la demande en formation des acteurs

La contribution de l'économie de l'éducation se situe également au niveau **de la prise en compte de la demande des acteurs**.

Nous partons de l'hypothèse, relativement partagée aujourd'hui, que la construction de politiques agricoles ou de politiques de formation, n'est pas qu'une affaire d'experts, nationaux ou français : ces orientations stratégiques doivent reposer sur la participation des différentes catégories de ruraux et des opérateurs de formation, pour être par la suite relayées, portées, par le plus grand nombre d'acteurs.

Pour développer cet argument, nous observons, comme dans d'autres domaines, qu'un dispositif de formation ou d'éducation évolue et s'ajuste sous l'effet à la fois de la demande sociale et de la demande économique, dans un cadre défini par l'état (figure ci-dessous).



⁶⁷ J'ai choisi cet exemple car les offres de formation sont aujourd'hui dans de nombreux endroits définies en fonction de ces soit disant « activités génératrices de revenu »

Autrement formulé, l'enjeu est donc que les Etats mettent en place des politiques de formation :

- qui prennent en compte la demande économique et sociale,
- qui mettent en place des dispositifs de formation assez souples pour pouvoir eux-mêmes s'ajuster aux évolutions futures de la demande.

Pour construire ces politiques, l'économie de l'éducation s'avère nécessaire, dans le sens où elle peut contribuer à mettre en regard :

- ➔ les stratégies de scolarisation des ménages ruraux, leurs attentes en termes de formation, et notamment de formation initiale (la demande sociale),
- ➔ les économies des systèmes d'activité en milieu rural, et les stratégies des employeurs des secteurs agricoles et para agricoles (la demande économique),
- ➔ la part réelle des financements des systèmes éducatifs et de formation couverts par les ménages et les entreprises,
- ➔ les propositions des cadres et experts.

II.1) Pour comprendre la demande sociale des ménages en éducation et en formation initiale

Cette demande résulte de différents types de facteurs, dont les déterminants économiques. La *théorie du capital humain*⁶⁸ propose de considérer que l'éducation engendre des coûts, directs et indirects (coûts d'opportunité) pour les familles. Il s'agit donc de repérer l'ensemble des dépenses, et notamment les coûts d'opportunité, et d'évaluer ces coûts d'opportunité dans l'agriculture, **d'où une fois de plus l'importance de mener une analyse pertinente de l'économie des systèmes d'activité.**

En contre partie, l'éducation permet la création d'un bien (le capital éducatif plus largement appelé *capital humain*) qui augmente la productivité. Dans la mesure où l'éducation accroît la productivité du travail de l'individu, son accumulation va engendrer, comme pour tout capital, un flux de revenus supplémentaires (les suppléments de salaire ou de revenu). Les gains résultent du différentiel entre ce que l'on gagnerait sans formation et ce que l'on gagne en plus avec formation. **L'enjeu est d'évaluer ces différentiels de revenu.**

La théorie du capital humain postule que les individus se fondent sur le taux de rendement (différentiel de revenu/coûts) de capital humain pour prendre leurs décisions. C'est ainsi que l'on peut en partie expliquer pourquoi les familles rurales n'investissent pas et n'investiront pas dans des formations techniques agricoles, si ce n'est pour que l'enfant se dirige vers des activités et une carrière qui dégagent un revenu qui soit, dans une mesure à définir, supérieur à celui qu'il peut escompter sans formation. De plus, pour renforcer ce choix « économique », les parents ont autour d'eux de nombreux exemples de producteurs qui réussissent non pas parce qu'il ont eu une formation technique agricole, mais pour de multiples autres raisons.

Cependant :

- ➔ Il est tout à fait évident que certains éléments non pris en compte dans cette approche peuvent avoir une influence notable sur la décision des individus et des familles : les éléments non monétaires, souvent sociaux ou culturels, l'incertitude... Notamment, toutes les caractéristiques non monétaires de l'emploi escompté tel que le statut, la localisation, l'autonomie, la stabilité, la pénibilité etc... interviennent certainement dans l'évaluation des bénéfices associés à une formation.
- ➔ Dans la mesure où l'individu (l'élève, l'étudiant) se situe dans une famille, peut-on dire que les choix éducatifs sont individuels ou familiaux ?
- ➔ Enfin, une demande s'exprime toujours face à une offre existante, à un contexte économique et social, et surtout en fonction de la perception qu'en ont les ménages.

Pour identifier et comprendre les stratégies du système « parents-enfants » vis à vis de l'éducation et de la formation, il est donc nécessaire de coupler des analyses en termes de « capital humain », à l'étude des stratégies d'insertion (ou corrélativement de poursuite des études), de construction de

⁶⁸ Gary S. Becker, 1975 – Human capital – National Bureau of Economic Research

trajectoires des individus, en fonction des contextes, du chômage, etc... et surtout en fonction de l'économie des exploitations agricoles.

II- 2) Pour comprendre la demande émanant des secteurs productifs, agricoles et para-agricoles

C'est à ce niveau qu'est mobilisée la notion de « relation emploi-travail-formation ». Là encore, il ne s'agit pas de limiter cette relation à la mise en regard de référentiels-métiers et de référentiels de formation, mais de prendre en compte l'ensemble des composantes de la « demande » des acteurs économiques (entreprises, exploitations, organismes de développement, services de l'Etat, etc.) :

- ➔ Dans les secteurs où le statut de salarié existe (services à l'agriculture et au développement rural, exploitations agricoles patronales ou capitalistes), il est nécessaire non seulement d'identifier les « profils » des employés, mais aussi, et surtout, de faire l'analyse des stratégies de recrutement des employeurs : place du diplôme, de l'expérience, des caractéristiques personnelles. Par exemple, au Cameroun, une école technique d'agriculture s'est investie dans la formation d'ouvriers agricoles susceptibles de travailler dans les plantations de palmier à huile, ce secteur se développant. Malgré les efforts fournis au niveau de l'école pour définir les tâches et compétences liées à ce type d'emploi, il s'avère que les formés ne trouvent pas à s'embaucher, le recrutement des salariés dans les plantations étant lié aux relations de parenté et non à la formation : quelle est la pertinence de cette offre de dispositif de formation au regard de la demande ?
- ➔ Dans le domaine des systèmes de production ruraux, il est nécessaire de bien connaître les dynamiques d'installation ou de dévolution des exploitations agricoles familiales ; elles diffèrent selon les régions, et on assiste par endroits à de profondes mutations, à une évolution des « règles » sociales (exemple pays Bamileke). Qu'est-ce qui aujourd'hui joue sur la définition du niveau de revenu agricole par actif ? qu'est-ce qui préside à l'accumulation ? comment se construisent les trajectoires d'exploitation ? en quoi la formation initiale, la formation continue, les trajectoires personnelles... jouent sur les trajectoires d'exploitation, et sur les revenus que les jeunes et leurs familles peuvent escompter ?

II-3) Pour comprendre la demande en formation continue des producteurs ruraux

De nombreuses formations de producteurs sont aujourd'hui définies de façon sectorielle (formation à la culture de la tomate, de l'oignon, à l'élevage de porcs, à la transformation de fruits en confitures, etc...) , et généralement orientées vers les « activités génératrices de revenu », conception que nous avons remise en cause en I).

Aujourd'hui, l'enjeu est de ne plus « plaquer » des façons culturelles ou d'élevage conçues loin des villages, dans les écoles ou dans les centres de recherche, et proposées en « prêt-à-porter », mais de concevoir des formations répondant aux réelles préoccupations, et adaptées aux conditions et systèmes d'activités des producteurs. Il est donc nécessaire de bien connaître ces systèmes d'activité, afin de pouvoir analyser la demande de formation du point de vue des acteurs (et non pas « du point de vue de ceux qui savent ce qu'il faut faire »), ce qui exige de mobiliser des critères économiques qui rendent compte de la valeur ajoutée par le travail de ces producteurs, et donc permettent de juger les pratiques paysannes comme toute activité économique ⁶⁹.

Il s'agit là d'une donnée fondamentale de la réforme des dispositifs de formation de techniciens et de formateurs : comment, dans la stratégie nationale, développer rapidement ces compétences dans le pays ?

⁶⁹ et ce faisant de les faire reconnaître comme telles par des opérateurs et formateurs qui souvent les jugent à priori inopérantes ou dépassées.

III) Pour définir la place à accorder au « marché » dans la rencontre de l'offre et de la demande

Une des questions importantes actuelles auxquelles sont confrontés les acteurs chargés de l'élaboration des politiques nationales est de savoir dans quelle mesure il est possible de confier les formations rurales, et notamment les formations continues professionnelles, à des opérateurs privés, professionnels, associatifs. De nombreux opérateurs et bailleurs font l'hypothèse (souvent implicite) que sur un marché livré à la concurrence, les organismes de formations offrant le meilleur rapport « qualité/prix » se pérenniseront (et donc les autres disparaîtront). Mais en réalité, comment fonctionnent ces marchés ? Il est temps de se pencher sur cette question, à l'heure où des fonds de formation continue se mettent en place dans de nombreux pays. Des évaluations de ce type ont été faites en France à propos du « marché » de la formation professionnelle (agricoles et autres), et elles ont été très instructives...

Il est donc important de consacrer rapidement des moyens à l'étude objective des processus actuels de privatisation/marchandisation des systèmes de formation professionnelle.

En conclusion, l'enjeu méthodologique est aujourd'hui d'avoir des cadres d'analyse du comportement des agents (producteurs, ménages) en termes de choix éducatifs et de formation, ainsi que des outils de dialogue social, pour immerger le système éducatif et de formation dans le système économique, et mieux positionner l'intervention de l'état et des bailleurs dans ce domaine.

Annexe 9 – Entretien à l’Ecole Normale Supérieure

Compte-rendu d’entretien du 21.06.2006

Ecole Normale Supérieure – Paris 14^{ième}

avec Sylvie LAMBERT, Luc BEHAGHEL, INRA, chercheurs en micro-économie appliquée

entretien conduit par J.B. BOUYER (MAE), A.MARAGNANI (DGER/MAP), C.FUSILLIER

« Les enquêtes ménages » et leur intérêt en économie de la formation

Définitions

Dans le domaine statistique, on appelle « **enquête** », ou parfois, inventaire, l’ensemble des opérations qui ont pour but de collecter de façon organisée des informations relatives à un groupe d’individus ou d’éléments observés dans leur milieu ou dans leur cadre habituel. (Statistique théorique et appliquée, Pierre Dagnelie, page 30)

L’ensemble des personnes résidant dans un logement est appelé conventionnellement « ménage ». Un ménage peut donc être constitué aussi bien par une personne vivant seule que par un ensemble plus complexe, non nécessairement lié par des liens de parenté (exemple : le père, la mère, le fils, la belle-fille et leurs enfants, un pensionnaire et une domestique). "Un ménage ordinaire est constitué de l’ensemble des occupants d’une unité d’habitation privée - local séparé et indépendant - occupée à titre de résidence principale."

<http://www.cmh.ens.fr/acsdm2/glossair.php>

L’ « enquête ménage » est un outil qui permet de mesurer les impacts des politiques publiques.

Il est nécessaire d’aller jusqu’au niveau de connaissance des ménages pour connaître les déterminants de telle ou telle situation, sur la base d’un échantillon représentatif.

Liens possibles avec l’économie de la formation agricole et rurale

L’enquête ménage peut être un outil privilégié de mesure des impacts de la formation professionnelle.

Par exemple il serait possible d’observer des ménages qui ont accès à des formations, ceux qui n’y ont pas accès, la nature des formations reçues, les liens entre formation et activités habituelles et activités nouvelles, etc.

De ces enquêtes pourraient être déduites des informations utiles aux décideurs : par exemple, quelles sont les types de population qui valorisent le mieux les formations, ce qui permettrait de mieux cibler les dispositifs de formation de masse et de chercher une meilleure maîtrise des coûts. De la même façon pourraient être déduites des informations sur les zones géographiques à cibler selon les objectifs.

Il serait possible également de chercher à chiffrer le coût de « non interventions » de formation, en évaluant les impacts à partir de micro-projets.

Cependant nos interlocuteurs signalent qu'une enquête ménage ayant pour but d'évaluer des impacts de formation, si elle est faisable en théorie, demanderait deux ans de délai, voire 4 s'il s'agit d'une enquête « lourde ». □

Annexe 10 – Atelier de Dakar sur l'économie de la formation

Réseau INTERNATIONAL FAR – Note préparatoire, A.Maragnani, D.Poussou Atelier sur l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale – Dakar 28-29-30/11/2006

Introduction⁷⁰

Dans son volet « actions d'appui », le réseau FAR doit assurer une veille thématique et développer trois grandes thématiques⁷¹ sur lesquelles l'ensemble des acteurs souhaite renforcer le champ des analyses, des pratiques et des modèles, notamment le développement d'une compétence en matière d'économie de la formation agricole et rurale.

Le projet de réseau FAR soulignait que « *les Etats ont besoin de mise en perspective et donc d'une vision économique pour appréhender l'importance du secteur, mesurer les impacts de la formation et prendre les décisions en fonction d'un argumentaire fondé sur les besoins, les coûts et les retours sur investissement. Le champ de l'économie, en matière de formation en milieu rural étant très peu exploré, il est opportun pour le Réseau FAR d'inscrire l'acquisition de compétences dans ce domaine comme une priorité* »⁷².

Pour répondre à ce besoin, différentes actions sont proposées dans le projet FAR : la conduite de travaux d'études qui permettront de construire des références et l'organisation de journées sur cette thématique alimentée par ces travaux.

L'organisation d'un séminaire à Dakar en novembre 2006 sur l'économie de l'éducation servira de base pour bâtir une réflexion commune et surtout permettre le développement d'une compétence collective dans le domaine très peu exploré de l'économie de l'éducation pour le secteur des formations agricoles et rurales et donc très peu pris en compte lors de l'élaboration de projet de dispositif de formation, à quelques niveaux que ce soit.

Economie ET formation professionnelle

La mise en œuvre d'une politique sectorielle agricole et rurale met en œuvre différents leviers économiques et sociaux, complémentaires et articulées entre eux : organisation des marchés, régulation des prix, accès au foncier, aménagement, accès au crédit, aide à l'investissement, élaboration de dispositifs de formation professionnelle...

En conséquence, le volet « formation professionnelle » d'une politique agricole et rurale est notamment fonction de :

- l'analyse des évolutions en cours et prévisibles des activités agricoles, comme des métiers périphériques à la production agricole, vulgarisation et conseil, services, commercialisation, transformation... (**vision prospective**) ;
- des orientations nationales, mais aussi régionales, des politiques agricoles et rurales (**vision stratégique**).

⁷⁰ Cette note reprend pour partie, en l'actualisant, la proposition n°10 du groupe de travail MAE / MAP « *Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation* », groupe de travail dont les conclusions avaient été validées par le MAE le 6 mars 2003.

⁷¹ Ces trois grandes thématiques sont, outre l'économie des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale, la construction de dispositifs de formation agricole et rurale adaptés et la formation des cadres du nord et du sud, en particulier de la ZSP.

⁷² MAP / DGER. « *Réseau international Formation Agricole et Rurale* ». 2005.

Outil d'une politique de développement sectorielle, nationale et/ou régionale, la formation professionnelle doit aussi se construire d'un point de vue économique à la fois sous les angles :

- du coût d'un dispositif particulier comprenant à la fois des frais d'investissement, et des frais récurrents de fonctionnement et de paiement des salaires des personnels ;
- de l'efficacité de ce dispositif, efficacité interne (faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves obtienne les qualifications requises avec le minimum d'abandon et de redoublement) et efficacité externe (les qualifications acquises devant déboucher sur des activités sources de revenus individuels et sociaux) ;

Dans l'élaboration de projets de création ou de rénovation d'un dispositif de formation agricole, qu'il soit national, régional ou local, les responsables du projet doivent donc prendre en compte le questionnement suivant :

1. Quelle part des ressources, locales ou nationales, faut-il, ou peut-on, consacrer à la formation professionnelle et rurale (endettement, poids des charges récurrentes...)?
2. Quel(s) type(s) de dispositifs permet(tent) d'obtenir l'efficacité maximale ? en interne mais aussi en terme d'impacts socio-économiques de court, moyen et de long termes.

Elaborer un dispositif de formation exige de construire un document de projet, **comportant un volet économique**, qui doit pouvoir être soumis à l'analyse et à l'approbation des acteurs sociaux, élus locaux et/ou nationaux, associations, organisations professionnelles agricoles et rurales, formateurs... Au travers du projet présenté, les acteurs sociaux devront pouvoir analyser la réalité des besoins de formation, les conditions juridiques et fiscales favorables à sa mise en oeuvre, le cadre réglementaire, les ressources en hommes, les schémas d'organisation prévus et la programmation, l'estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement, les financements envisageables, les évaluations des avantages attendus, en comparant les différentes utilisations de ressources et les revenus ou les avantages escomptés étalés sur une certaine période de temps.

Problématique

Si une expertise, nationale et internationale, se développe aujourd'hui dans le domaine des formations agricoles et rurales (analyses de systèmes agraires, étude des activités et de leurs évolutions, conduite de diagnostics concertés des besoins de formation, et élaboration de dispositifs adaptés), elle n'intègre que très peu tous les aspects **économiques d'un dispositif de formation : chiffrage des différentes hypothèses de dispositifs présentés** (frais d'investissements et frais récurrents) alors même que le cadre économique est de plus en plus contraignant, **prévision et analyse des impacts socio-économiques**.

Constatant l'insuffisance de références dans ce domaine, l'étude pour « *la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne* » soulignait l'importance de la constitution d'une expertise en économie de la formation en précisant⁷³ :

- « *Dans un premier temps et de manière pragmatique, des études pourraient être conduites sur des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, de taille modeste, en Afrique subsaharienne. L'ensemble des travaux devrait permettre d'identifier des références par projet, en terme d'économie de dispositifs de formation, et d'élaborer progressivement des méthodologies d'étude et des ratios de référence.*
- *Dans un second temps, sur la base d'une accumulation de références, il faudrait alors étudier comment un ou des pôles universitaires et de recherche compétents dans le domaine de l'économie de l'éducation pourraient*

⁷³ MAE / DGCID / DCT / HEF. FUSILLIER Christian. « *Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne* ». Cf. pages 63 et 64. Décembre 2004. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/2005_rapport_final_IRAM.pdf

mettre en place des formations de spécialistes en économie de l'éducation du secteur agricole pour les pays en développement».

Il semble donc nécessaire de remédier à cette carence **en construisant progressivement une compétence dans ce domaine sur la base de références partagées, de méthodes et d'outils, notamment à partir de situations réelles analysées sur le terrain.** Ainsi, pourront progressivement se constituer :

1. Des références chiffrées sur lesquelles s'appuyer pour concevoir les montages économiques nécessaires à l'élaboration et la pérennité des dispositifs de formation, sur la base de **ratios simples**, assurant l'élaboration rapide de budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, et permettant de choisir parmi différentes hypothèses celles qui présenteraient le meilleur rapport coût / efficacité ;
2. Une expertise qualifiée dans ce domaine, capable de participer à la construction chiffrée de projets de dispositifs de formation, à la planification de leur mise en oeuvre et à l'analyse de leur impact.

LES ELEMENTS DE LA REFLEXION

Sur le cadrage thématique

L'approche de l'économie de la formation, adaptée au secteur agricole et rural, pourrait combiner plusieurs niveaux d'analyse :

☒ **La place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national :** il s'agirait d'analyser les postes « éducation » du budget national, d'en faire une analyse comparative avec les autres enseignements au regard du poids du secteur agricole dans l'économie nationale, d'analyser les « performances » d'un dispositif, d'effectuer des comparaisons internationales. Cette approche est importante dans la perspective de négociations au niveau des ministères concernés (Plan et Finances) pour mieux cerner les enjeux économiques et financiers et viser à augmenter les crédits octroyés pour les formations rurales.

☒ **Les coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif de formation.** Il conviendrait d'établir les coûts de formation, initiale et continue, de différents types de personnes (ingénieur, technicien, vulgarisateur, producteur agricole, responsable d'organisation professionnelle, etc.) Ce travail devrait aussi permettre d'évaluer les coûts des différentes options institutionnelles et organisationnelles retenues.

☒ **Le suivi de la mise en oeuvre des dispositifs de formation** afin de mesurer, en regard des objectifs poursuivis, la progression des réalisations et des résultats et de s'assurer de l'efficacité interne du dispositif. Il conviendrait donc, en conséquence, de disposer d'un ensemble cohérent d'indicateurs pouvant constituer un « tableau de bord » de la mise en oeuvre de politiques de formation agricole et rurale, comprenant des critères de suivi des coûts de fonctionnement et d'investissement d'un dispositif, et d'évaluation en comparaison avec d'autres dispositifs.

☒ **L'impact de la formation professionnelle dans le développement du secteur rural.** Il s'agit d'évaluer, d'une part la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois...) et d'autre part le rôle et l'impact de la formation, dans le secteur primaire, sur l'augmentation de la production, de la productivité, la croissance, le progrès technologique, la protection du milieu rural, la maîtrise des intrants...

Les acquis

Des acquis existent néanmoins dont certains importants :

1. **Des publications dans le domaine de l'économie de l'éducation**, notamment celles de l'Institut de Recherche en Economie de l'Education (IREDU) de l'Université de Bourgogne à Dijon⁷⁴. La DGCID a également édité une étude en 2001 sur le thème « *Formation professionnelle et investissement productif* »⁷⁵.
2. Dans le cadre des différents programmes qu'ils conduisent, les services du MAE possèdent une riche information sur l'économie des dispositifs de formation qu'ils ont participé à mettre en place, soit dans le cadre de la formation formelle, soit dans le cadre de l'appui à des projets de développement en milieu rural. **La DGCID a également commandité une étude très riche sur les formations professionnelles aboutissant à l'élaboration d'une grille d'analyse de ces systèmes**⁷⁶.
3. L'institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO réalise des études dans le domaine des systèmes éducatifs. Ils viennent notamment de réaliser un **guide pratique des indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales**⁷⁷.
4. Enfin, un **premier travail d'étude a été réalisé, en 2001, par une stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure (Aurélie VENOT)** qui a pu, dans le cadre de son stage de 3^e année, sur financement du MAE et encadrement de la SOFITEX, de Pierre DEBOUVRY et Alain MARAGNANI, décortiquer les coûts des formations organisées par la SOFITEX et d'autres structures au Burkina Faso⁷⁸.

LES PROPOSITIONS

La conduite de travaux d'étude

L'appui à des études d'étudiants dans le cadre de masters doit permettre **de construire progressivement les références** d'une expertise dans le domaine de l'économie de la formation dans le secteur rural. Outre l'élargissement du référentiel dans ce domaine, l'encadrement de travaux d'étudiants devrait déboucher sur la constitution d'un vivier d'experts juniors.

Ces travaux doivent pouvoir être suivis par une structure pérenne pour assurer leur capitalisation en vue de la construction ultérieure de la discipline qui devrait être un des pôles universitaires et de recherche compétents en économie de l'éducation : IREDU, Université des Sciences Sociales de Toulouse, IPE, Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar... Ces études seront conduites sur des dispositifs de formation professionnelle, en zones rurales, de taille modeste, de pays d'Afrique francophone subsaharienne. L'ensemble de ces travaux doit permettre d'identifier des références par projet, locales voire nationales, en terme d'économie de dispositifs de formation, et d'élaborer progressivement des méthodologies d'étude et des ratios de référence. Les dispositifs de formation

⁷⁴ L'Institut de Recherche en Economie de l'Education est une unité mixte d'enseignement et de recherche de l'université de Bourgogne (sociologie de l'éducation) et du CNRS. Elle comprend en conséquence deux composantes, économie et éducation

Documents en grande partie consultables sur internet : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/diffusion.htm>

⁷⁵ Cette étude a notamment identifié quatre conditions pour que les efforts consentis par le système de formation servent réellement les investissements productifs dans les pays de la ZSP : que le système de formation soit connecté à l'appareil productif qui investit, qu'il puisse réagir avec flexibilité aux besoins d'investissement, qu'il anticipe les investissements, qu'il apporte des solutions au financement de la formation.

⁷⁶ Ministère des Affaires étrangères / DGCID. « Grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle » Mars 2000. http://www.agropolis.fr/formation/biblio/Grille_analyse.rtf

⁷⁷ IPE. Claude SAUVAGEOT et Patricia DIAS DA GRAÇA. « Indicateurs pour la planification de l'éducation pour les populations rurales : Guide pratique ». FAO / UNESCO. 2005.

⁷⁸ VENOT Aurélie. « Coûts et moyens des politiques de formations agricoles. Le cas de la filière cotonnière burkinabé ». <http://www.agropolis.fr/formation/biblio/MemoireAurelieVENOT.doc>

professionnelle continue étudiés concernent trois ou quatre types de publics souvent présentés comme prioritaires dans les programmes des institutions nationales et internationales :

1. Les jeunes qui s'installent ;
2. Les responsables d'organisations paysannes ;
3. Les femmes ;
4. Les vulgarisateurs et conseillers agricoles.

Il conviendra de pouvoir étudier tout à la fois :

- Les projets de budget chiffrés, leurs éléments constitutifs (coûts d'investissement et frais récurrents), les différentes sources de financement (pour chacun des différents types de frais), leurs méthodes de chiffrage avant la réalisation du projet ;
- Les réalisations effectives à l'issue du projet ;
- L'écart entre prévisions et réalisations et leurs causes.

L'investissement financier consiste principalement en des moyens pour assurer la réalisation des stages d'étudiants dans de bonnes conditions : indemnités et frais de déplacements.

Dès 2006, trois études seront réalisées par des étudiants du master de l'IREDU, au Bénin sur deux Maisons Familiales Rurales (MAFAR), au Burkina Faso sur deux Centres de Promotion Rurale, au Sénégal sur deux établissements privés de la région de Thiès. Dans ce dernier cas, l'étude pourra être conduite en collaboration avec un étudiant de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar.

La réalisation de l'atelier de Dakar

Elément qui doit accompagner la professionnalisation des différents acteurs impliqués dans la rénovation des dispositifs de formation, ce séminaire se doit d'être un atelier de formation, de réflexion et d'échange sur la thématique de l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale.

Dates : 28 / 29 / 30 novembre 2006.

Durée : 3 jours.

Participants : environ 15 personnes, plus s'il y a des financements complémentaires (SCAC, WBI ou autres...).

Public : les acteurs de la mise en place des SNFAR, responsables administratifs et financiers, directeurs d'établissements de formation, responsables d'organisations de producteurs, ingénieurs de bureaux d'études dans le domaine de la formation.

Titre : « *Economie de la formation professionnelle agricole et rurale* »

Partenaires proposés : le CESAG⁷⁹, le Pôle de Dakar⁸⁰, l'IREDU, l'ENEA⁸¹, le réseau Formation Rurale du Sénégal.

⁷⁹ Le Centre africain d'Etudes Supérieures en Gestion de Dakar (Sénégal) forme les cadres des entreprises privées et publiques, de l'administration et d'organisations diverses avec une vision régionale et africaine, et fournit des services de consultation et de recherche en gestion aux entreprises, aux administrations et organisations diverses, et des services de formations aux Institutions de formation.

⁸⁰ Le Pôle de Dakar est né en 2001 d'un partenariat entre le ministère français des Affaires étrangères et l'UNESCO, qui souhaitent mutualiser une expertise technique en matière d'analyse sectorielle en éducation, pour le suivi de l'Education pour tous (EPT). Placé auprès du bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA), il se positionne comme un centre de ressources techniques en matière d'économie et statistiques de l'éducation, au service du renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (gouvernements, partenaires techniques et financiers, société civile).

⁸¹ L'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar (Sénégal) propose des formations de cadres du développement en milieu rural ou urbain.

Objectif : acquérir des références, des méthodologies et des outils simples qui permettent d'élaborer des argumentaires et des outils sur les aspects économiques des dispositifs de formation agricole de masse, sur leur suivi et sur leur impact.

Contenus :

- les notions de base en l'économie de la formation : les objectifs d'efficacité et d'équité, la théorie du capital humain, le rôle des Etats, la demande sociale, la relation emploi-formation...
- les différents éléments à prendre en compte dans le coût d'un dispositif de formation et les références internationales,
- les principaux indicateurs pour la planification et le suivi d'un dispositif de formation agricole et rurale,
- la mesure des impacts de la formation agricole et rurale dans le secteur rural,
- les outils disponibles ou à construire pour élaborer des références dans le domaine.

Au cours de cet atelier pourraient être présentés les travaux d'étudiants encadrés par l'IREDU, et l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar qui auront lieu au cours du printemps et de l'été 2006.

Dominique POUSSOU
Alain MARAGNANI

Annexe 11 - L'analyse économique et financière de la formation agricole et rurale

NOTE DE CADRAGE - L'ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE DANS LES PAYS DU SUD, Christian Fauliau, 2006

Remarques préliminaires

1. L'économie est un outil au service d'objectifs et de stratégie de développement. Ceux-ci doivent être clarifiés avant de proposer les outils d'analyse économique.
2. Si l'on part sur l'hypothèse d'une responsabilité citoyenne et décentralisée pour la croissance économique, la diminution de la pauvreté et la protection de l'environnement, l'analyse économique et financière devrait structurer sa collecte de données et leur traitement en fonction d'une grille de lecture intégrant ce cadrage comme prioritaire.
3. Certes la faiblesse des analyses économiques n'a pas facilité la volonté de mobiliser les fonds indispensables à la formation agricole et rural (FAR), mais l'insuffisance des analyses financières, des possibilités de mobilisation effectives de fonds, des impacts possibles de ces mobilisations de fonds à chaque niveau, de la construction des outils de saine gestion de ces fonds, puis de l'évaluation de l'efficacité du dispositif et de son impact a aussi lourdement pénalisé la formation agricole et rurale. Analyse économique et financière devraient impérativement être établies ensembles.
4. Si l'on veut réellement atteindre l'objectif de responsabilité citoyenne et décentralisée et de pérennité du système, l'architecture de l'analyse économique et financière est très importante elle doit refléter la structuration des territoires, des niveaux des prises de décision. Chaque niveau territorial doit pouvoir s'approprier totalement les résultats des analyses qui le concernent, être convaincu de la justesse de l'analyse et donc pouvoir en assumer et en porter les recommandations. Il doit aussi pouvoir accéder de manière transparente et compréhensible aux informations essentielles des différents autres niveaux pour bien percevoir comment son niveau s'articule aux autres et participe de la dynamique nationale. Cette structuration par niveaux/territoires responsables apporte aussi une clé à la difficile question de la pérennité des systèmes. Trop d'analyses passées ont uniquement été menées par des experts nationaux ou internationaux totalement externes aux structures de fonctionnement économique et social des pays et de plus n'ont pas été partagées avec les acteurs différents niveaux. En s'obligeant à structurer l'analyse économique sur les différents niveaux et en l'encrant sur ceux-ci l'appropriation et donc la durabilité deviennent beaucoup plus fortes. D'autre part le surcoût apparent de la première analyse dû principalement à la formation des acteurs et à la préparation et mise en place des outils va vite décroître au cours des années avec l'utilisation maximale des compétences locales. Les trente dernières années ont suffisamment fait la démonstration des limites des « analyses experts » pour passer aux analyses accompagnées par des experts mais avant tout menées par les responsables des différents acteurs à chacun des niveaux.

La structuration

5. L'analyse économique va devoir aborder i) les coûts directs et indirects des dispositifs de formation et ii) les ressources générées par l'impact de la formation. Ces analyses nécessitent de collecter et traiter des données spécifiques au moins sur :

- i) les espaces réels lieux de décision :
 - l'exploitation agricole ou la petite entreprise,
 - la commune,
 - le département,
 - la région,
 - l'Etat national,
 - l'Etat fédéral quand il existe
- ii) des acteurs :
 - les différentes catégories économiques d'individus
 - Le groupe travaillant sur une exploitation agricole ou une petite entreprise (cela peut être la famille monoparentale, la famille élargie, le clan etc...)
 - Les associations professionnelles et celles de la société civile,
 - le secteur privé local, régional, national et international,
 - les élus comme ordonnateurs ou promoteurs d'investissement ou de taxes (locaux, régionaux et nationaux).
 - les administrations comme ordonnateurs ou promoteurs d'investissements, de budgets d'équipement et de fonctionnement ou de taxes (locales, régionales et nationales).

6. La gestion économique et financière passe nécessairement par un système de régulation qui englobe ces « territoires » avec leurs complémentarités, leurs principes de subsidiarité et de hiérarchie, et le pouvoir des acteurs de prendre ou non des décisions, de participer et de partager ou non des bénéfices ou des pertes.

7. L'articulation entre les territoires et les acteurs se fait à travers des institutions ou des organisations plus ou moins formalisées qui permettent aux acteurs de tenir des rôles spécifiques dans des espaces plus ou moins bien déterminés. Il est évident que plus la détermination des espaces et celle des rôles des acteurs sont claires plus la synergie est effective et plus le rendement est élevé et plus il est facile de le mesurer.

8. L'approche des instruments de l'analyse économique en partant de l'articulation des territoires à partir de la base évite de construire des schémas intellectuellement très intéressants mais générateurs de conflits dans le jeu des acteurs de terrain et finalement totalement inefficients.

9. La demande des acteurs d'un territoire quel que soit son niveau n'est que très rarement uniquement sociale ou uniquement économique elle est toujours sociale, économique et politique. Parler de construction sociale de la demande de formation agricole et rurale (FAR) n'a pas beaucoup de sens. Il n'y a pas de construction sociale spécifique à la demande de FAR. La demande de formation va s'exprimer à travers des constructions sociales déjà existantes des groupes, des associations, des conseils communaux, des assemblées régionales, des plans ministériels ect...Il paraît plus judicieux de parler des structurations sociales existantes qui vont devoir être améliorées, renforcées pour mieux permettre d'identifier les problèmes et les besoins, de formuler la demande de formation agricole et rurale, de négocier l'offre, de suivre et d'évaluer le rapport coût efficacité de sa mise en œuvre. D'ailleurs il n'est pas souhaitable de promouvoir une construction sociale spécifique car chacun sait que la formation n'est pas la seule clé des problèmes de développement elle en est un des éléments qui doit obligatoirement être en pleine synergie avec de nombreux autres. Plus qu'une construction sociale de la demande il faut viser à une intégration dans les planifications du développement d'une demande de formation agricole et rurale validée par les différents acteurs sociaux. De plus cette expression de construction sociale de la demande à tort ou à raison a largement été perçue comme la seule demande paysanne. Or la seule demande paysanne ne fera jamais un système pérenne de FAR. Pour être satisfaite la demande paysanne va nécessiter la mise en place de dispositifs qui requerront obligatoirement des enseignants, des techniciens, des ingénieurs agronomes bien formés. La demande de ces cadres et sa prise en compte sont indispensables à la construction du système. L'analyse économique se doit d'intégrer cette contrainte incontournable d'une demande multiple qui ne peut être satisfaite que par un système porteur d'une offre multiple. L'analyse économique devrait pouvoir apporter des éléments de décision sur la pertinence et la rentabilité du renforcement, de la création ou de la fermeture de certaines parties du système d'offre.

10. L'analyse économique et financière ne peut faire abstraction de ces réalités. Elle doit donc dans ces objectifs et instruments participer à la clarification des rôles en ajoutant de la responsabilisation et de la transparence dans son propre fonctionnement.

Les instruments

Brièvement décrits quelques éléments clés qu'il serait prudent de ne pas oublier dans l'analyse économique.

11. Niveau exploitation agricole familiale :

Analyse des coûts :

- Le coût d'opportunité de la formation des acteurs au sein de l'exploitation. C'est un domaine régulièrement oublié ou sous estimé. Le départ d'un agent actif de l'exploitation agricole, même si c'est un enfant, a le plus souvent un coût soit en terme de remplacement et donc de financement de la force de travail, soit en terme de diminution de la production ou de la productivité de l'exploitation. Comme l'ont démontré des analyses fines sur la gestion des exploitations familiales, les responsables de famille ou d'exploitation agricole sont beaucoup plus sensibles à cet

élément qu'il n'y paraît. Le conseil de gestion à l'exploitation familiale, lorsqu'il est bien mené, est équipé pour faire ces estimations et en faciliter l'intégration des données dans l'analyse économique. Plus intéressant encore il en permet une actualisation régulière à des coûts réduits. C'est un des avantages de cet instrument encore trop peu utilisé.

- Les coûts directs supportés par les formés appartenant à l'exploitation agricole (transport, nourriture, hébergement, matériel de stage etc..)
- L'identification claire des besoins de formation. Le coût du dispositif qui permet de passer de l'identification des problèmes à la formulation des besoins et plus spécifiquement aux besoins de formation. (la part supportée par l'exploitation agricole si elle existe : coût de participation à des réunions, pertes sur essais de récolte, temps de travail etc..). Encore une fois le conseil de gestion bien établi devrait permettre une avancée majeure dans ce domaine puisqu'il fait nécessairement ressortir les besoins cohérents de formation indispensable au maintien ou au développement de l'exploitation.
- L'impact sur la fiscalité des productions agricoles et leur commercialisation (par exemple les prêts Banque mondiale ou BAD pour l'éducation ou la formation sont le plus souvent remboursés avec des dollars obtenus par l'exportation du café, cacao, coton etc.. sur lesquels des fiscalités sont prélevées....donc avec des répercussions directes sur le revenu des producteurs. (analyse reliant le niveau macro et le niveau micro et analyse sur la durée les remboursements peuvent durer 40ans)

12. L'implantation systématique du Conseil de Gestion des Exploitations Familiales Agricoles et Rurales (CGEFAR) en plus des avantages visés par sa fonction apparaît comme le meilleur instrument de recueil et premier traitement des données pour l'analyse économique de la formation agricole et rurale : il internalise systématiquement l'analyse au niveau des acteurs et en garantit la fiabilité puisque les ceux –ci ont intérêt à fournir les bonnes données.

13. Trois hypothèses se présentent :

- i) le CGEFAR existe et dispose de ces données, elles peuvent être directement intégrées dans l'analyse économique dont les résultats seront ensuite retransmis sous forme compréhensible à leur niveau aux acteurs du CGEFAR.
- ii) Le CGEFAR existe mais n'intègre pas ces données il faudrait voir comment les intégrer rapidement au moindre coût dans une dynamique de renforcement du dispositif CGEFAR et ensuite suivre le même processus que pour le premier point.
- iii) Le CGEFAR n'existe pas, des enquêtes exploitations fines et bien ciblées par rapport à une typologie nationale des exploitations agricoles peuvent apporter les données manquantes pour une première analyse. Il faut cependant souligner que cette option ne s'intégrera pas dans un dispositif pérenne et sera plus difficilement à internaliser au niveau des acteurs de base.

14. L'utilisation de la relation positive CGEFAR et analyse économique pourrait être rapidement mise en œuvre dans des pays où le CGEFAR est bien implanté ou en expérimentation : Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina etc..

15. Analyse des bénéfices:

- L'accroissement des revenus résultant de l'accroissement de la production ou de la productivité. (recueil et analyse des données à travers le CGEFAR ou enquête)
- L'accroissement du capital d'exploitation animal, végétal, terres (y compris qualité pas seulement superficie), équipements, capacités des ressources humaines. (Recueil des données à travers le CGEFAR ou enquêtes)

Niveau associations professionnelles et société civile locales

16. Les coûts et bénéfices pour les membres de la ou des associations doivent se retrouver dans l'analyse précédente. Par contre il y a des coûts et bénéfices qui peuvent être inhérents à l'association et qui sont ceux liés à la mobilisation de ses propres fonds et aux bénéfices ou pertes qu'elle peut en tirer.

17. Analyse des coûts.

- Les coûts directs de la participation aux investissements de formation, des frais d'équipement, des frais de fonctionnement (hébergement, nourriture, transport, prestataires de formation ect...).
- Les coûts d'identification des besoins de formation des membres. En l'absence de dispositif type CGEFAR, cela nécessite souvent des réunions spécifiques, l'emploi de consultants etc...et c'est souvent l'absence de planification de ces frais qui fait que les besoins de formation émanent si peu de la base. Encore une fois un dispositif de CGEFAR bien implanté devrait permettre de très largement diminuer ces coûts et de garantir cette partie indispensable du travail.

18. Les bénéfices.

- Les associations vont retirer des bénéfices à travers les cotisations de leurs membres. Ceux-ci seront évidemment liés aux systèmes de fixation de ces cotisations. Mais mêmes si les cotisations sont fixes, la régularité de leur paiement dépend souvent des résultats économiques de leurs membres. Les associations professionnelles de filières avec des membres bien formés et bien soutenus avec de bons résultats économiques ont souvent des ressources supérieures à celles pour lesquelles les compétences techniques sont défaillantes.
- Les bénéfices peuvent aussi se situer, c'est un euphémisme, au niveau de l'absence ou de la diminution des pertes. Le cas de la gestion des intrants et de leur crédit en a été un bel exemple dans le passé. La formation à la bonne gestion peut apporter des bénéfices importants aux associations. L'analyse économique doit en être réalisée.

Niveau commune**19. Analyse des coûts**

Ce sont souvent des coûts d'investissement pour construction des infrastructures, de réhabilitation, d'équipement et de subvention pour financer les prestataires de services publics ou privés. Ces coûts entre dans le budget communal qu'il soit financé par l'Etat ou par des partenaires internationaux.

20. Analyse des bénéfices.

La commune peut tirer des bénéfices de la formation à travers la fiscalité directe ou indirecte sur les intrants et la commercialisation locale des productions agricoles. Elle peut en tirer sur une fiscalité des prestataires de services.

21. Elle peut aussi en tirer d'autres plus difficiles à évaluer sur les externalités du système comme par exemple la sauvegarde ou l'amélioration environnementale de son patrimoine foncier, la paix sociale qui évite une destruction de ses infrastructures et souvent la perte de ses anciennes sources de revenus fiscaux.

22. L'effet d'entraînement du développement de l'agriculture peut aussi apporter de nouvelles ressources, en effet plus de production ou de productivité agricole demande plus d'intrants, plus de transports, plus de commercialisation etc... crée donc plus d'emplois qui peuvent élargir l'assiette fiscale.

Les niveaux département et régions

23. Ils peuvent être traités comme le niveau des communes et d'ailleurs en étroite relation avec ce niveau commune puisqu'il est important d'analyser les différentes répartitions des droits de recouvrement des fiscalités et de la répartition des ressources.

Niveau Nation.

24. Si le niveau nation doit utiliser les mêmes critères d'analyse que les niveaux précédents il doit en plus y ajouter les analyses coûts et bénéfices des importations des produits alimentaires et des intrants de l'agriculture, des intrants indispensables au développement du secteur agricole, des exportations des produits agricoles transformés ou non et de leur impact sur les apports de devises et de l'équilibre de la balance des paiements, de l'impact sur l'emploi et donc sur l'élargissement de l'assiette fiscale, sur la croissance ou non des ressources et dépenses des services sociaux.

Au niveau national l'analyse économiques des externalités environnementale et paix sociale sont aussi d'une très grande importance.

Conclusion.

25. Ce sont brièvement résumées quelques grandes lignes qui doivent nécessairement cadrer une analyse économique de la formation agricole et rurale puisque la fonctionnalité première de celle-ci est de permettre aux acteurs à tous les niveaux de prendre les décisions qui leur permettront de mettre en œuvre les dispositifs de formation les plus pertinents au moindre coût et avec le meilleur impact par rapport au développement.

26. Ces analyses doivent bien sur intégrer l'analyse économique comparative des différents dispositifs qui à chacun des niveaux seraient susceptibles de répondre au mieux à la demande. Si dans ce domaine quelques analyses ont été menées sur les dispositifs formels il y a une énorme défaillance pour ce qui concerne les analyses des dispositifs informels de formation agricole et rurale. Des équipes de chercheurs ancrées sur des terrains spécifiques

travaillant directement avec les acteurs des dispositifs en place devraient permettre d'améliorer spécifiquement cette partie dans les années qui viennent. Il est important de rappeler que le dernier rapport 2006 de l'UNESCO concernant le suivi de l'Enseignement Pour Tous (EPT) a mis un très fort accent sur les difficultés à atteindre les objectifs 2015 avec le seul enseignement primaire formel. L'UNESCO a recommandé de fortement renforcer les dispositifs informels de formation agricole et rurale incluant ceux de l'alphabétisation. Les analyses économiques de la formation agricole et rurale ne peuvent pas ignorer ces récentes analyses validées par la totalité de la communauté internationale.

2 Octobre 2006

Christian FAULIAU. Consultant international Christianfauliau@yahoo.fr

Annexe 12 - Liste des notes de travail et documents

Liste des notes de travail et documents du Groupe de réflexion sur l'Economie de la formation agricole

Notes produites par des membres du groupe de réflexion

1. Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales - I. Touzard, L. Dupuy, Montpellier SupAgro Institut des régions chaudes, 2004
2. Note sur l'économie de la formation professionnelle agricole et rurale, A.Maragnani, P.Debouvry, 2004
3. Note de cadrage « L'analyse économique et financière de la formation agricole et rurale dans les pays du sud », Christian Fauliau, octobre 2006
4. Le financement de la formation professionnelle agricole et rurale dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne, A.Maragnani, non daté

Notes de lecture

1. La formation et son économie. Un état des études et des recherches en France. Par André Voisin, économiste - Economie et formation, revue « Savoirs », 2005-7, l'Harmattan
2. L'économie de la formation : quels types de débats ? par Sandra Bellier, directrice de Capiro, Pierre Caspar, CNAM - Economie et formation, revue « Savoirs », 2005-7, l'Harmattan
3. « Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole », Conseil Général de l'Agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, Conseil général économique et financier, Inspection de l'enseignement agricole, juin 2006.

Compte rendus d'entretiens

1. « Les enquêtes ménages » et leur intérêt en économie de la formation

Articles et documents

1. « Marché du travail urbain et secteur informel en Afrique francophone : l'éducation est-elle encore rentable ? », DIAL, juillet 2006
2. Notes de Pierre DEBOUVRY « Grille des éléments de caractérisation » d'un dispositif de formation agricole », 2004
3. Le financement de la formation professionnelle agricole – Etude de cas sur 5 fonds de la formation, DGCID, MAE, février 2006
4. Economie de l'éducation, exposé de monsieur Georges Solaux, IREDU
5. Questions de soutenabilité financière concernant le développement de l'enseignement secondaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, A.Mingat, 2004
6. Evaluation de l'efficacité externe de la formation des agriculteurs, A.Mingat, N.Stephan, ENESAD, les Notes de l'IREDU 97/1
7. Coûts et moyens des politiques de formation agricoles. Le cas de la filière cotonnière burkinabé, A.Venot, 2001
8. La formation professionnelle agricole au Burkina Faso, évaluation des centres de promotion rurale, P.Curpen-Chetty, IREDU, 2006
9. Economie des dispositifs de formation agricole et rurale, le cas du Bénin, O.Breuillet, IREDU, 2006
10. Marché du travail urbain et secteur informel en Afrique francophone : l'éducation est-elle encore rentable ?, Dialogue, La lettre d'information de DIAL, numéro 25, juillet 2006
11. Grille des éléments de caractérisation d'un dispositif de formation agricole, Extrait du rapport final de mission d'appui à la mise en place d'une stratégie de formation agricole au Burkina Faso, P.Debouvry, 2004